

Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy

Analyse territoriale et de prospective

Etude de préfiguration d'un SCOT rural Accompagnement du Pays Midi-Quercy vers l'élaboration d'un Schéma de Cohérence Territoriale

Phase 1

Juin 2012 – Modifications : octobre 2012

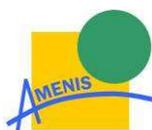


17 Avenue Saint-Martin de Boville 31130 Balma

☎ : 05 61 24 61 61

Fax : 05.61.24.90.60

Mail : contact@crpconsulting.net



11 avenue président Doumergue 31500 Toulouse

☎ : 05 62 30 00 50

Fax : 05 62 30 00 50

Mail : contact@amenis.fr



Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER):
l'Europe investit dans les zones rurales



Sommaire

1. Préambule : rappel des objectifs de l'étude	4
2. L'analyse territoriale.....	5
2.1 Eléments de positionnement du territoire	7
2.1.1 Quelques éléments de cadrage sur le Pays.....	7
2.2 Champ environnemental et patrimonial :	17
2.2.1 Eau, relief, sols et paysages.....	17
2.2.2 Les matériaux	22
2.2.3 Un patrimoine naturel riche.....	24
2.2.4 Un patrimoine culturel, urbain important en lien avec des territoires avoisinants.....	26
2.2.5 La ressource forestière : une richesse non exploitée ?	28
2.2.6 Les principaux enjeux et dynamiques liés au champ environnemental.....	31
2.3 Champ sociodémographique	33
2.3.1 Une dynamique démographique contrastée.....	33
2.3.2 Une population de plus en plus agée ?.....	37
2.3.3 Un territoire attractif.....	40
2.3.4 Une dynamique du logement concentrée sur l'ouest du territoire et marquée par la maison individuelle	42
2.3.5 Une population active qui se recompose peu.....	52
2.3.6 Des revenus moyens faibles.....	58
2.3.7 Une population active très mobile.....	60
2.3.8 Services et équipements	65
2.4 Champ économique	70
2.4.1 Une évolution de l'emploi dynamique mais inférieure à la dynamique démographique	70
2.4.2 Des emplois répartis sur l'ensemble du territoire du Pays	73
2.4.3 Une base économique productive	75
2.4.4 Une recomposition des PCS dans le tissu économique local globalement peu importante en Midi-Quercy.	80
2.4.5 Agriculture : diversité des orientations et des productions : « Midi- Quercy, un panier de productions et de services agricoles » ?	82
2.4.6 Le tourisme : un secteur encore mineur en terme d'emploi	85
2.5 LE MODELE ET L'AFOM	89
2.5.1 La question du modèle d'un espace en frange métropolitaine....	89
2.5.2 AFOM	92
3. La prospective territoriale	94
3.1 Quelques éléments méthodologiques de cadrage sur la Prospective .	94
3.1.1 Définition.....	94
3.1.2 Finalités.....	94
3.2 Méthodologie mise en place pour la prospective territoriale en Midi- Quercy	95

3.3	Le positionnement de la prospective par rapport au projet de territoire	97
3.4	Les variables : les tendances lourdes, les facteurs de changement, les hypothèses.....	98
3.4.1	Infrastructures de transports.....	98
3.4.2	Gestion de l'espace.....	102
3.4.3	Economie.....	105
3.4.4	Conditions de vie.....	108
3.4.5	Les tendances lourdes	108
3.4.6	Les facteurs de changement	108
3.4.7	Services et équipements	110
3.4.8	Patrimoine	112
3.5	Les scénarii	114
3.5.1	Le scénario tendanciel : une mosaïque sous influences - une banlieue en construction ?.....	114
3.5.2	Le scénario contrasté de l'inacceptable : le replis territorial	117
3.5.3	Le scénario potentiellement souhaitable n 1 : la ressource patrimoniale au centre du projet.....	118
3.5.4	Le scénario potentiellement souhaitable n 2 : la spécialisation autour d'un développement résidentiel.....	121
3.5.5	Comparaison des deux scénarii potentiellement souhaitables et proposition des lignes forces pour un SCOT en Midi-Quercy	124

1. PREAMBULE : RAPPEL DES OBJECTIFS DE L'ETUDE

A travers cette mission située en amont de la procédure d'élaboration du SCOT, il s'agit :

- de développer une culture commune liée à l'élaboration d'un SCOT sur ce territoire : apporter et diffuser des connaissances sur cet outil de planification (procédure, implications, articulations avec les autres outils de planification..), favoriser une appropriation par les élus et les acteurs locaux des enjeux liés à la planification stratégique et à l'aménagement durable du territoire et une appropriation de la démarche SCOT, croiser les regards entre acteurs, instaurer une réflexion et une dynamique collectives autour de ce projet
- de développer une réflexion prospective et stratégique à l'échelle intercommunale en matière de planification urbaine, d'aménagement du territoire et de développement durable : apporter une expertise, des éléments de connaissance et de méthodologie en réponse aux différentes interrogations induites par l'élaboration d'un SCOT afin d'anticiper au mieux son élaboration en tenant compte de la situation du territoire, de ses perspectives d'évolution, du projet de territoire (à l'échelle du Pays et de chaque Communautés de Communes), des différentes phases de la vie d'un SCOT, de plusieurs retours d'expériences de territoires engagés dans cette démarche...
- d'éclairer les choix qui devront être faits par les acteurs du Pays Midi-Quercy notamment par les élus, en matière d'aménagement du territoire, et plus particulièrement de document de planification intercommunal à moyen terme et long terme, en mettant en évidence les éléments utiles à son élaboration, à sa gouvernance et à son animation (par des documents d'information, de synthèse, de méthodologie...)

Pour réaliser ces différents objectifs, la mission est constituée de deux phases.

2. L'ANALYSE TERRITORIALE

Un territoire de transitions, c'est le visage le plus immédiat qu'offre le Pays du Midi-Quercy. Entre Tarn, Garonne et Aveyron, des zones de plaines alluviales et des confins rocheux, encore timides mais bien affirmés, de l'Aveyron tout proche.

Transitions, d'abord géographiques. Entre la périphérie montalbanaise de plus en plus périurbaine, le pôle caussadais, relativement industriel et qui se maintient, et les espaces profondément ruraux de l'Est, dominés par le tourisme, tirant vers le Rouergue, il y a probablement moins d'une fracture mais sûrement beaucoup plus que des nuances. Cette structure se superpose à bien d'autres : infrastructures, démographie, niveaux de vie et d'équipements, différenciés entre l'Est et l'Ouest, les zones sous influences urbaines et les espaces à dominante rurale.

Transitions économiques ensuite : une agriculture performante avec son système de valorisations, mais en recul en termes d'emploi et de foncier, une industrie qui résiste et se replie toutefois, avec un tissu de TPE et de PME plutôt d'exécution et hors filière force, et un secteur tertiaire en plein développement mais faiblement rémunérateur, essentiellement orienté vers le segment du marché domestique et présentiel.

Transitions sociales enfin : déjà en 1999, 25% de la population du Pays avait emménagé depuis moins de 5 ans ; la tendance se perpétue. La démographie s'accroît, avec des différences locales évidentes, essentiellement par des soldes migratoires positifs. Au dernier recensement, 57% des actifs venus d'ailleurs, à la recherche d'un mieux-vivre à moindre coût, travaillent en dehors du Pays.

Ces quelques lignes permettent de rapidement comprendre la complexité territoriale offerte par le territoire du Pays Midi-Quercy.

L'analyse territoriale qui suit se présente en cinq grandes parties :

- Les éléments de positionnement du territoire ;
- Le champ environnemental et patrimonial ;
- Le champ sociodémographique ;
- Le champ économique ;
- Le modèle et l'AFOM.

Enfin, il est important de préciser qu'il nous est apparu judicieux d'analyser le territoire en le comparant le plus souvent possible à ses territoires voisins. Le Pays Midi-Quercy est au centre d'un cadre d'analyse ou zone d'étude de 11 272 Km², permettant de mettre en avant ses spécificités et/ou ses points communs avec d'autres territoires.

Cette zone d'étude intègre les territoires suivants :

- Pays de l'Albigeois et bastides
- Pays de Cahors et Sud du Lot
- Pays de Figeac, du Segala au Lot-Cele
- Pays Montalbanais
- Parc Naturel Régional des Causses du Quercy
- Pays Rouergue occidental

- Pays Tolosan
- Pays Vignoble gaillacois, bastides et Val Dadou

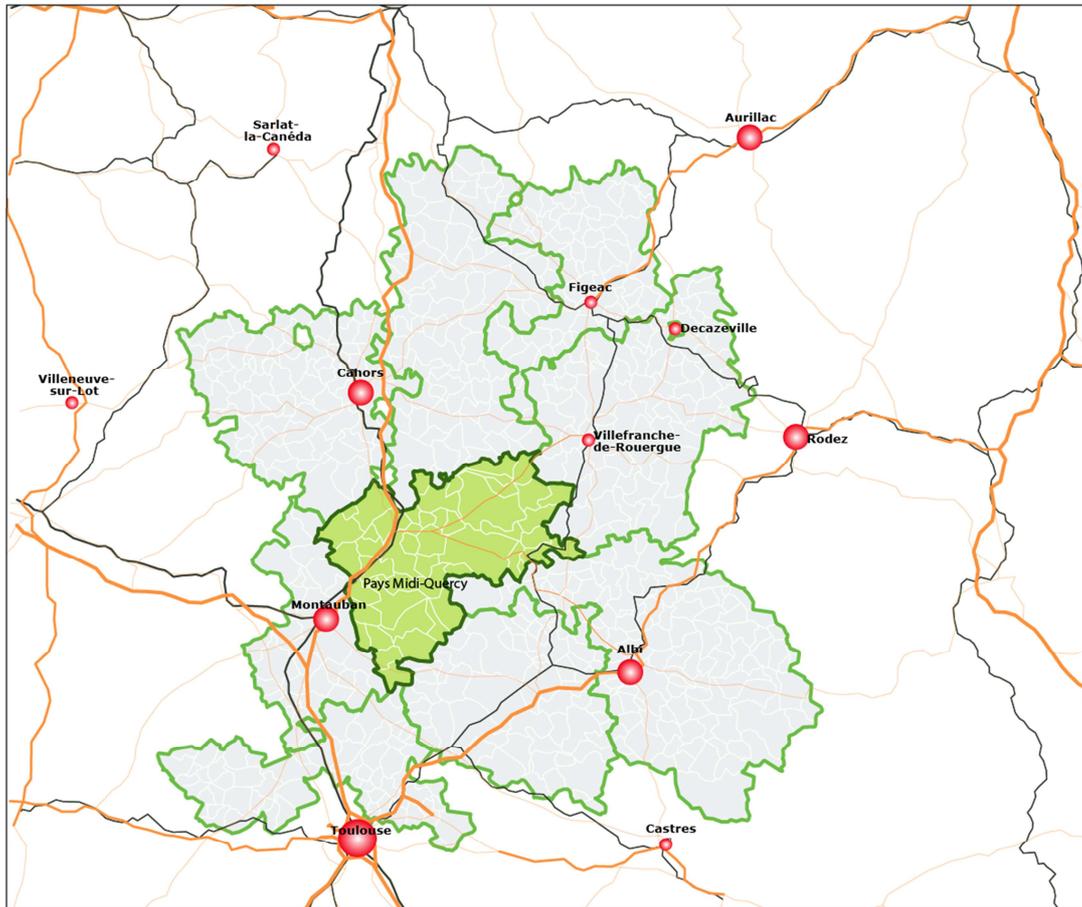


Figure 2-1 : cadre d'analyse et zone d'étude

2.1 **Éléments de positionnement du territoire**

2.1.1 Quelques éléments de cadrage sur le Pays

Une des spécificités de Midi-Quercy est de jouir d'une double proximité : proximité métropolitaine mais aussi proximité de l'espace Massif central. **Ces proximités contrastées questionnent sur le positionnement du Pays : porte d'entrée « métropolitaine » et/ou porte d'entrée Massif Central ?**

L'analyse des temps d'accès aux grands pôles et équipements urbains conforte cette idée et met en avant des disparités non négligeables sur le territoire. Par exemple, il faut compter une 1h10 pour parvenir à Montauban depuis Laguépie contre seulement 5 à 10 minutes depuis Albias.

Le Pays est traversé par plusieurs infrastructures de communication. La plus importante est l'autoroute A20 reliant Montauban à Paris.

Il compte aussi deux lignes ferrées :

- Une (la ligne Paris-Orléans-Limoges-Toulouse) sur la partie ouest, ligne d'importance nationale même si elle apparaît en perte de vitesse ces dernières années,
- une autre (la ligne Tessonnières-Villefranche de Rouergue), plus secondaire, sur la partie Est du territoire.

En matière de positionnement démographique, la zone d'étude compte près de 638 000 habitants. Le Pays Midi-Quercy fait partie des trois territoires les moins peuplés et concentre 7,1 % de la population (Cf. figure 2-2). Il comptait 45 352 habitants au 1^{er} janvier 2008 repartis sur un peu moins de 120 000 km². Il convient de préciser que la dernière actualisation de l'INSEE porte le nombre d'habitants à 47 498 en 2009 (Population officielle 2012). Enfin, des données concernant l'évolution démographique sont présentées dans partie 2.3 champs socio-démographique (page 28).

En Midi-Quercy, la répartition de la population est disparate sur le territoire. Les communes les plus peuplées se situent sur la partie ouest du territoire.

Contrairement à bon nombre de territoires voisins, le territoire se caractérise par l'absence de villes « importantes ». Néanmoins, il existe un pôle de niveau départemental, Caussade (6 550 habitants), et Négrepelisse s'affirme comme un « pôle en construction » de (4 800 habitants). Outre ces deux pôles, l'armature territoriale est assurée par un maillage de bourgs centres, citons Caylus, Montclar de Quercy, Saint-Antonin Noble Val, Septfonds,

Nom de la commune	Population 2008	Nom de la commune	Population 2008
Caussade	6 547	Cayrac	478
Nègrepelisse	4 799	Verlhac-Tescou	447
Saint-Etienne-de-Tulmont	3 297	Saint-Cirq	443
Albias	2 656	Puylagarde	341
Septfonds	2 090	Verfeil	325
Réalville	1 799	Puygaillard-de-Quercy	324
Saint-Antonin-Noble-Val	1 791	Saint-Vincent	312
Monclar-de-Quercy	1 623	Saint-Projet	292
Caylus	1 536	Cayriech	266
Montpezat-de-Quercy	1 442	Castanet	235
Monteils	1 274	Cazals	223
Léojac	1 090	Lavaurette	213
Molières	1 087	Saint-Georges	204
Montricoux	1 045	Ginals	197
Mirabel	973	Lacapelle-Livron	188
Bioule	952	Espinas	179
Laguépie	740	Féneyrols	176
Vaïssac	735	Lapenche	168
Varen	712	Labastide-de-Penne	129
Puylaroque	656	Loze	128
Génébrières	603	Auty	114
Montalzat	600	Montfermier	109
La Salvetat-Belmontet	580	Mouillac	79
Bruniquel	580	Montrosier	30
Parisot	545		

Tableau 2-1 : Population municipale des communes en 2008 (Source : INSEE, Recensement)

Ainsi, sur 49 communes :

- 24 communes comptent moins de 500 habitants et concentrent 5 600 habitants du Pays ;
- Caussade, Nègrepelisse, Saint-Etienne de Tulmont, Albias, Septfonds sont les seules communes de plus de 2 000 habitants. Elles concentrent près de 40 % de la population du territoire.

Notons, que le Pays Tolosan par exemple, bien que plus peuplé et plus dense, ne présente pas de pôle beaucoup plus important démographiquement. En effet, Grenade, ville la plus importante compte seulement près 7 500 habitants. A contrario, l'Albigeois, le Montalbanais, et même le Pays de Cahors offrent une ou des centralités majeures.

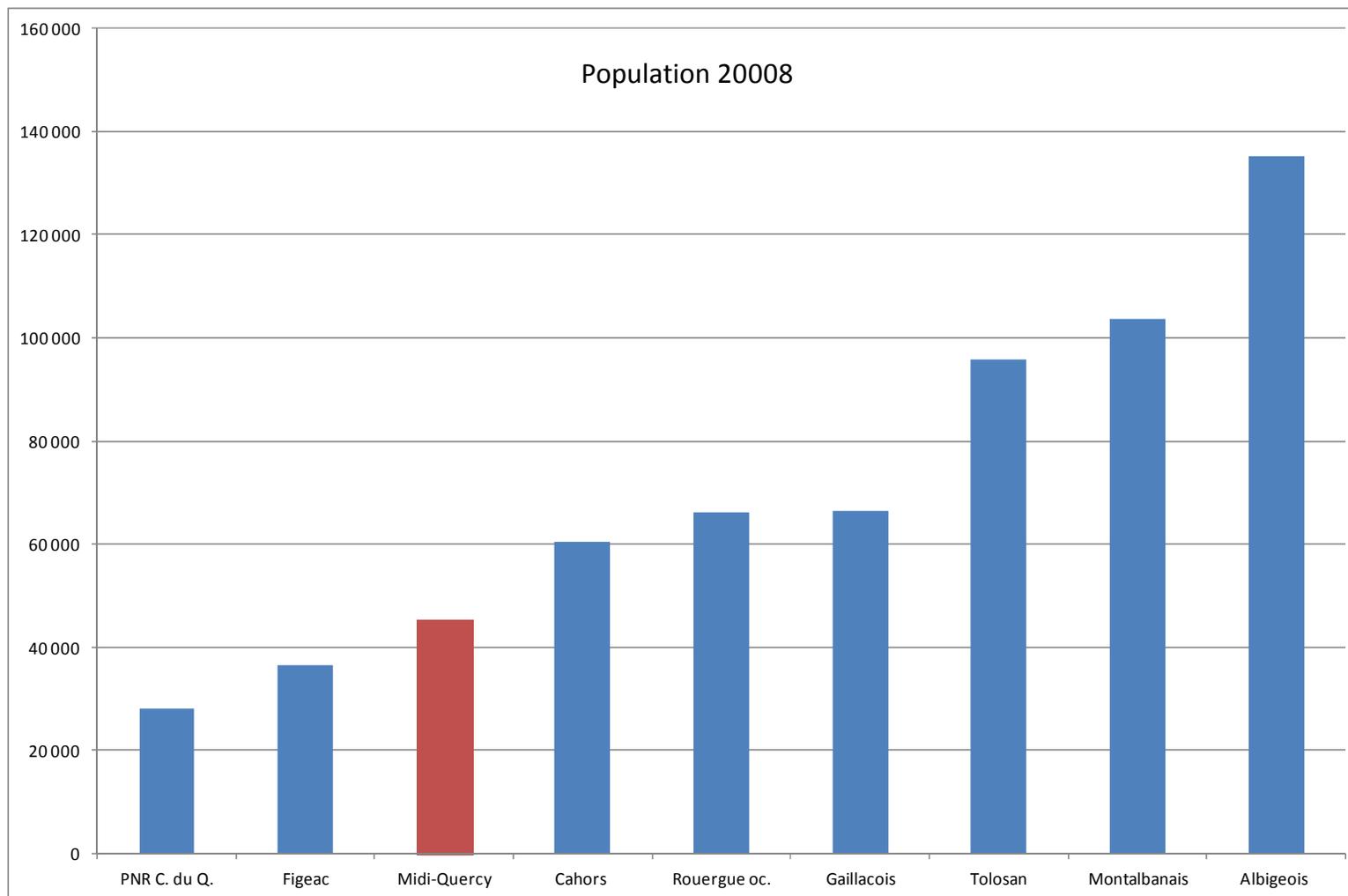


Figure 2-2 : population 2008 dans les territoires de la zone d'étude (Source : INSEE, Recensement)

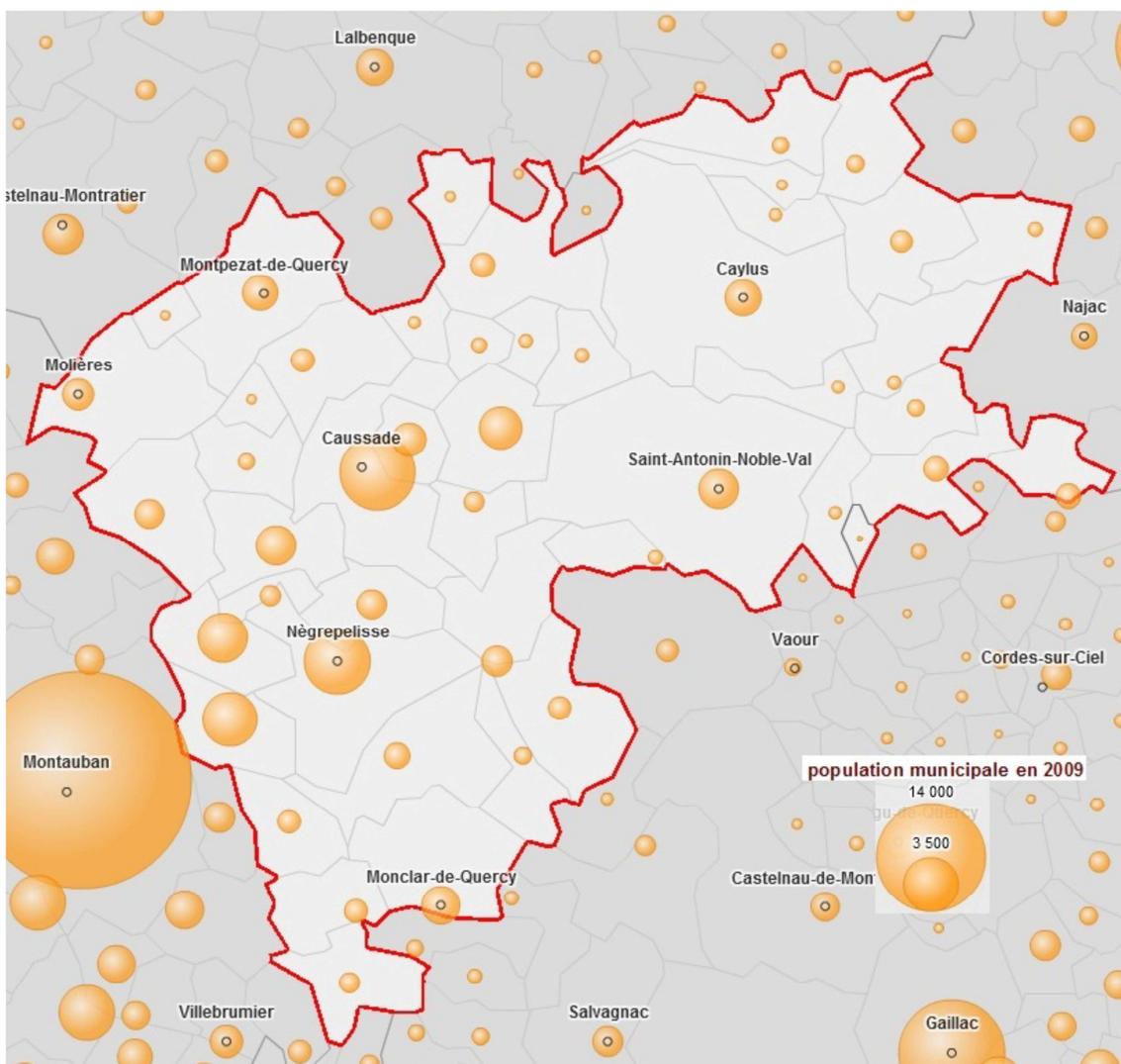


Figure 2-3 : population municipale en 2008 (Source : INSEE, Recensement)

Midi-Quercy représente 11 % de la surface du cadre d'étude. Son occupation du sol correspond à celle des territoires du Massif Central tels que le Pays du Rouergue occidental (cf figure ci-après). On remarque en Midi-Quercy :

- une surface agricole bien représentée (70 % de la surface totale),
- une surface forestière importante qui occupe 23 % de la surface du territoire (environ 27 645 hectares de forêt) ;
- mais surtout une artificialisation qui reste tenue (Midi-Quercy est le territoire le moins artificialisé de la zone d'étude avec le PNR Des Causse du Quercy : moins de 1,5% de la surface totale)¹.

¹ Il faut nuancer ce propos du fait de l'utilisation des données Corine Land Cover (<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Corine-Land-Cover.html>). Ces données rendent mal compte du mitage. L'artificialisation est sous-estimée pour Midi-Quercy mais aussi pour l'ensemble des autres territoires périurbains.

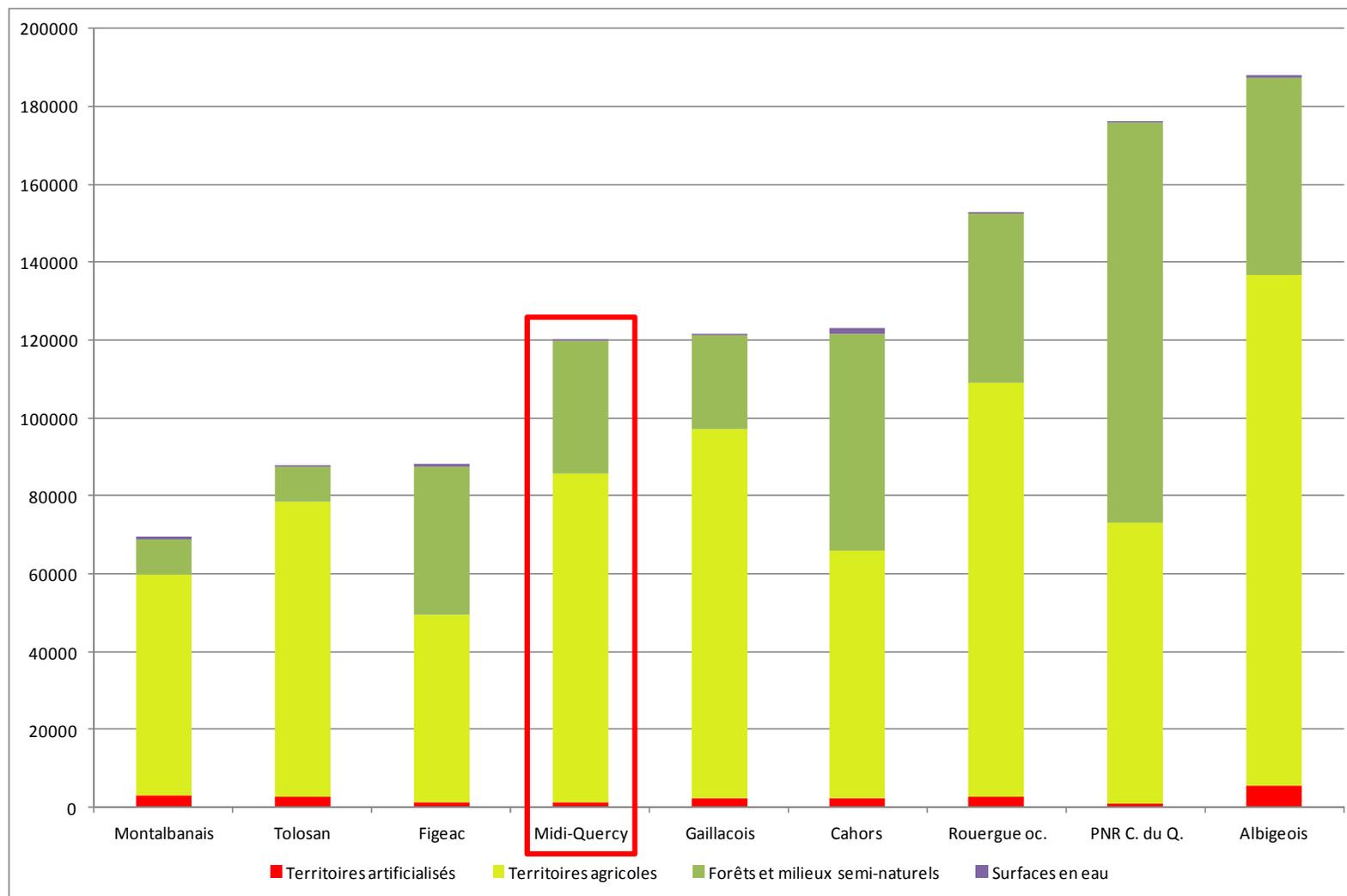


Figure 2-4 : occupation du sol en 2006 (Source : MEDDTL, Corine Land Cover)

Le Pays Midi-Quercy apparaît comme un **espace de piémont et de vallées**. L'occupation du sol, met en exergue une partie Est du territoire bien plus contrainte que l'ouest du territoire.

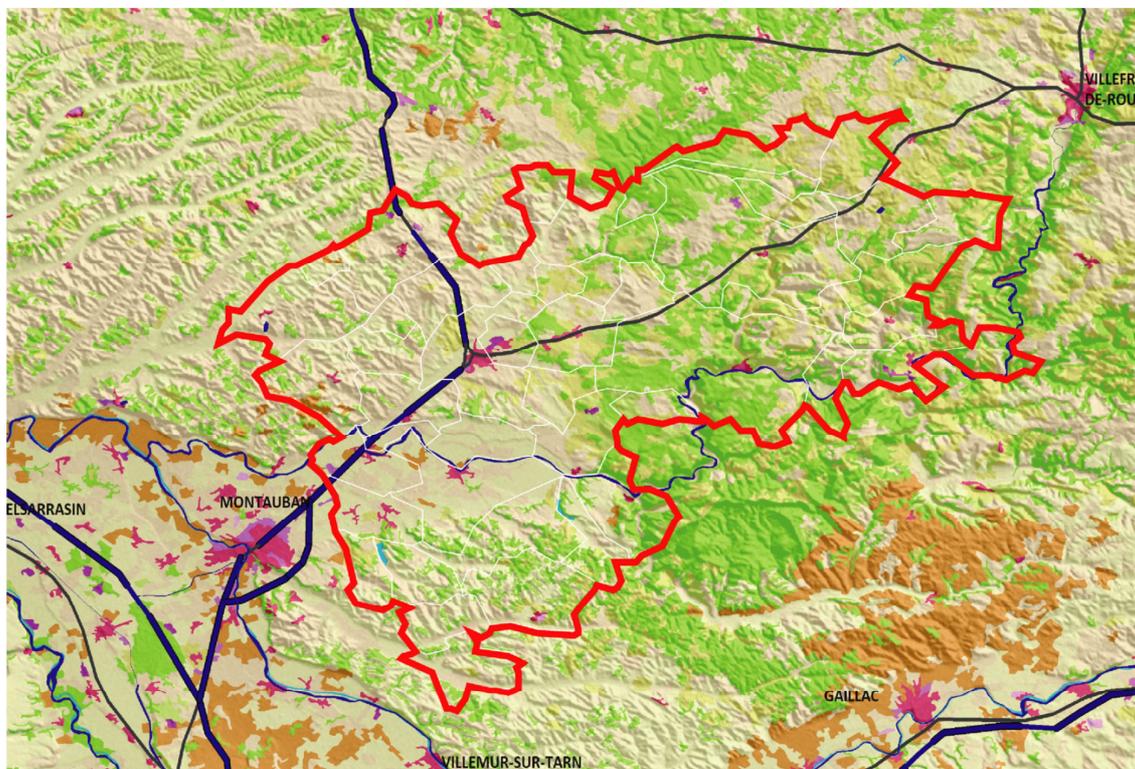


Figure 2-5 : carte physique du Pays Midi-Quercy

En 2008, Midi-Quercy présente une densité moyenne de 38 habitants par km², une des densités la plus faible de la zone d'étude après le PNR des Causses du Quercy.

Ce chiffre semble inscrire le Pays Midi-Quercy dans un cadre rural, et le différencier directement des territoires plus urbains tels que les Pays de l'Albigeois et bastides, ou Montalbanais, ou subissant un étalement urbain important comme en Pays Tolosan.

La densité de Midi-Quercy correspond à la densité d'un **territoire du Massif Central** et Midi-Quercy, dans sa globalité, relève d'un territoire de faible densité. Cette caractéristique peut également être synonyme de valeur refuge, « qualité de vie », agrément ou même renvoyer à la notion d'espace « épargné ». Elle pourrait ainsi positionner Midi-Quercy comme une aménité à proximité de l'aire métropolitaine.

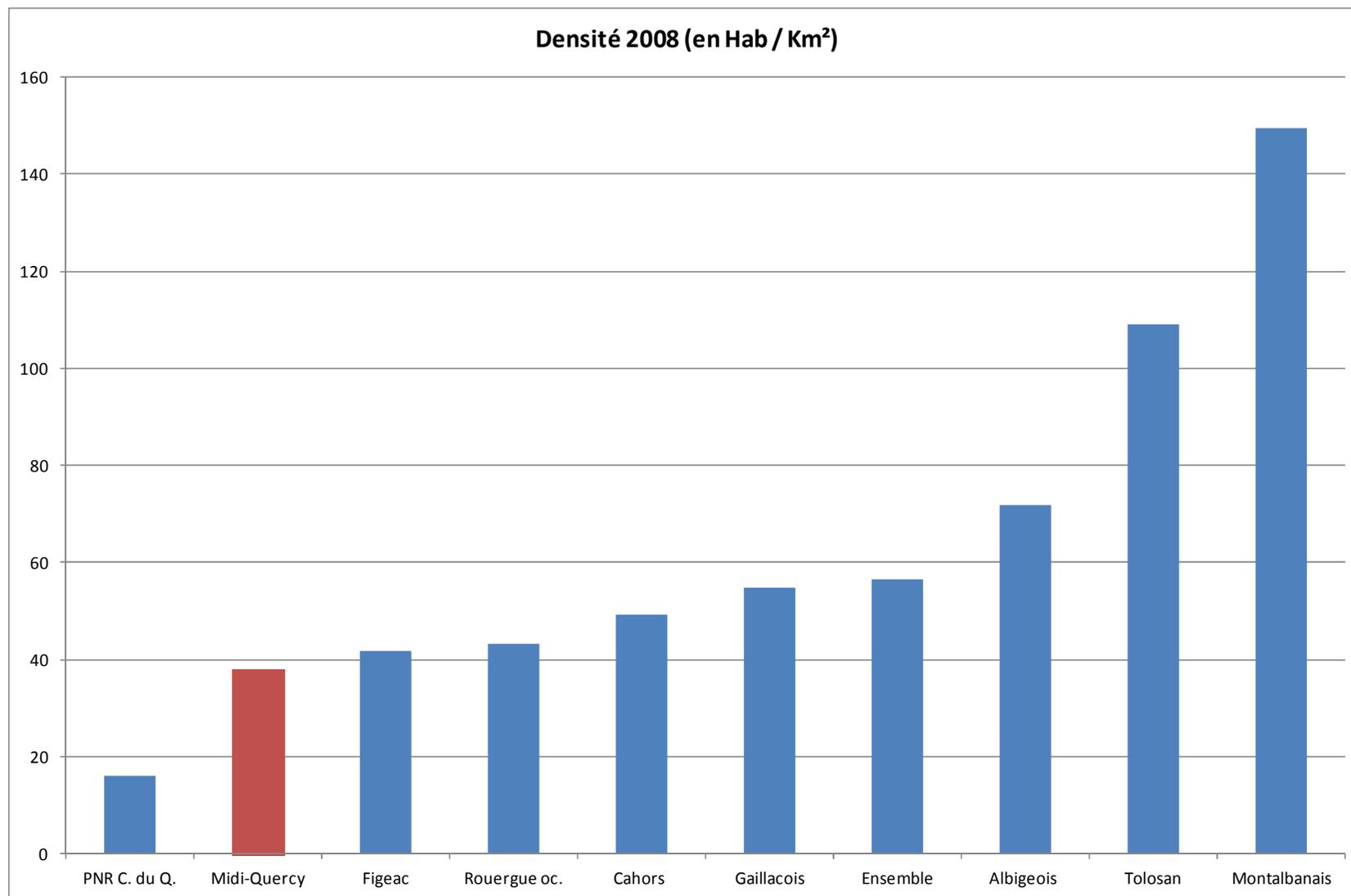


Figure 2-6 : densité en 2008 des territoires du cadre d'étude (Source : INSEE, Recensement)

A l'échelle du Pays, la densité se distribue selon un gradient Ouest-Est. Sur une grande partie du territoire, à l'Est, la densité des communes dépasse rarement les 30 hab/km². Sept communes présentent même des densité inférieure à 15 hab/km². A contrario, à l'ouest les dynamiques démographique et de construction sont à l'œuvre et les communes se densifient considérablement. Ces communes les plus denses sont pour la plupart intégrées dans la couronne de l'aire urbaine³ de Montauban montrant la forte influence des territoires urbains les plus proches sur une partie de Midi-Quercy.

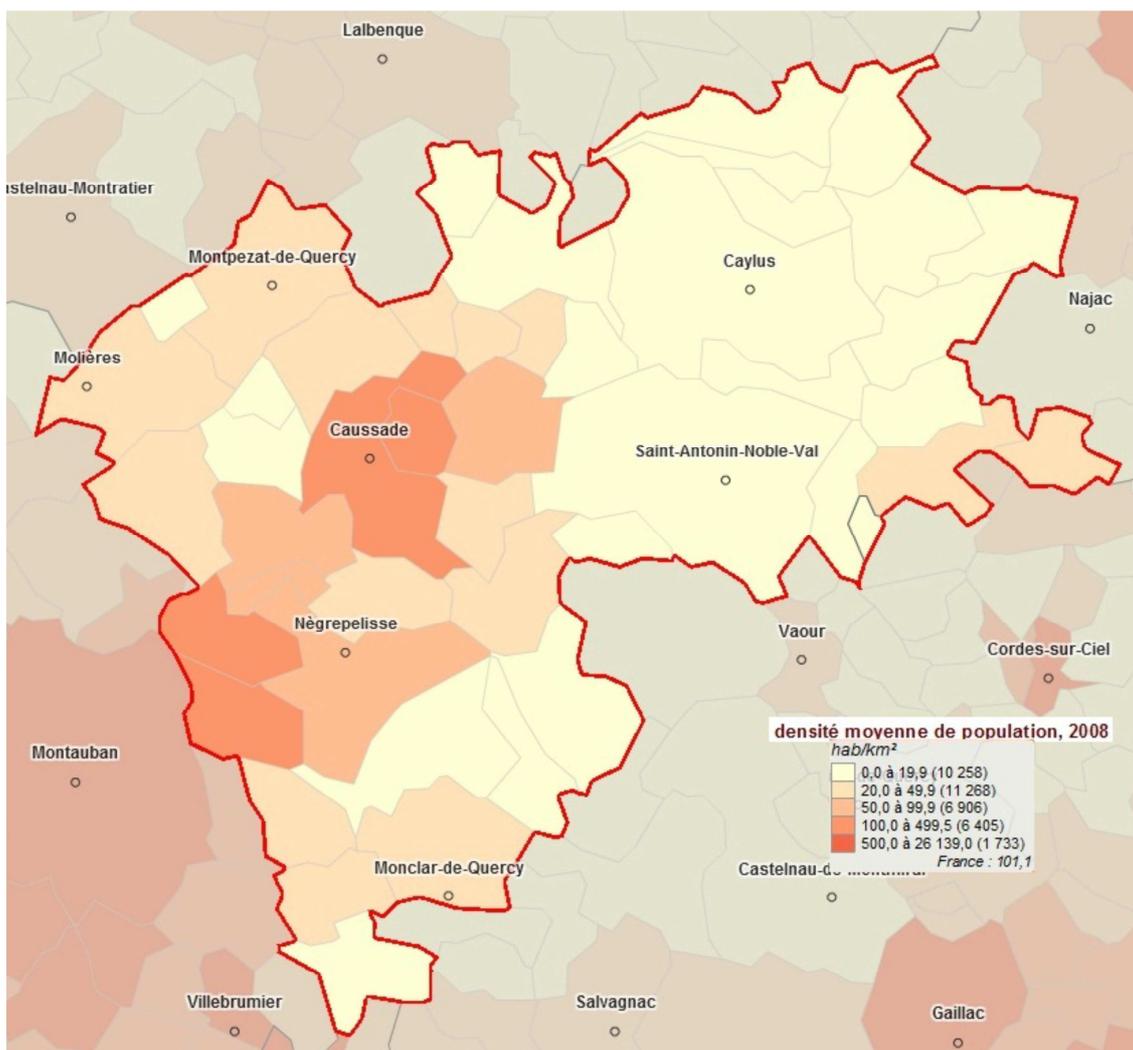


Figure 2-7 : densité communale en 2008 (Source : INSEE, Recensement)

² En France, l'Insee qualifie aujourd'hui d'espaces de faible densité ceux qui comptent moins de 30 hab./km².

³ Une aire urbaine ou "grande aire urbaine" est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

Le zonage ci-dessous met aussi en évidence que la partie Est du territoire est défini comme commune isolée hors influence des pôles. Elle correspond globalement au territoire du Quercy-Rouergue et des Gorges de l'Aveyron.

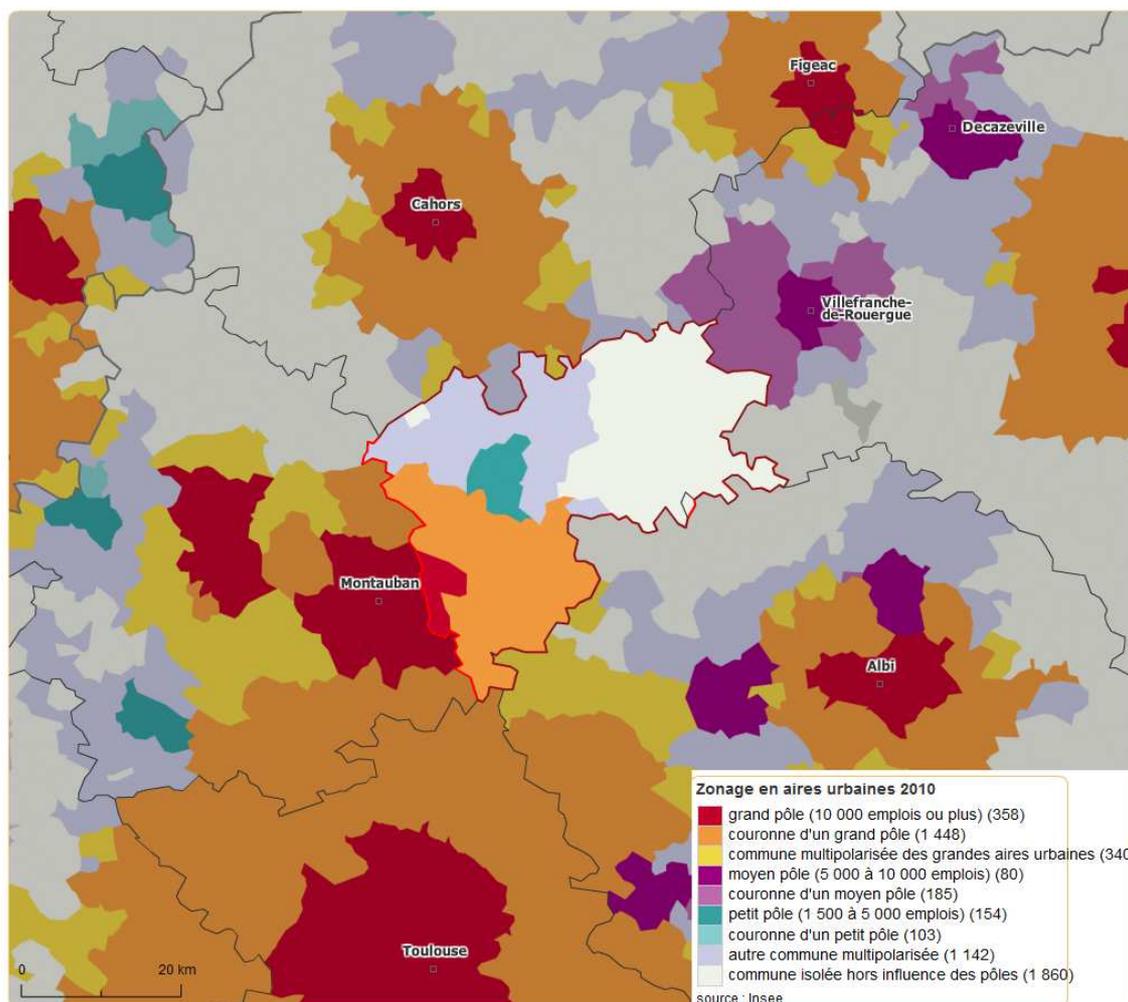


Figure 2-8 : le zonage en aire urbaine 2010 (Source : INSEE, Recensement)

L'analyse des bassins de vie confirme cette vision d'un espace influencé par des territoires limitrophes, mais elle met aussi en avant une fonction d'espace de vie que joue le territoire entre Montauban et Villefranche de Rouergue du Pays.

Le pays possède trois bassins de vie⁴ « internes » : Caussade, Negrepelisse et Saint Antonin Noble Val. Pour le reste, il est influencé principalement par Montauban à l'ouest, Villefranche de Rouergue à l'Est et à un degré moindre par Cahors au Nord.

⁴ Le bassin de vie est le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès à la fois aux équipements de la vie courante et à l'emploi.

Les services et équipements de la vie courante servant à définir les bassins de vie comportent quatre catégories :

- Équipements concurrentiels : Hypermarché et supermarché, grande surface non alimentaire, magasins (vêtements, chaussures, électroménager, meubles), librairie, droguerie, marché de détail, banque, vétérinaire ;
- Équipements non concurrentiels : gendarmerie, perception, notaire, Pôle Emploi, maison de retraite, bureau de poste, crèche ou halte-garderie, installation sportive, piscine, école de musique, cinéma ;

Le fonctionnement du Pays s'organise notamment autour des pôles suivants :

- Caussade (pôle départemental de 6 795 hab en 2009)
- Nègrepelisse (5 135 hab en 2009).
- Caylus (1 567 hab en 2009)
- Saint-Antonin Noble Val (1 870 hab en 2009)
- Monclar de Quercy (1 707 hab en 2009)
- ...

Ces pôles constituent l'armature territoriale du Pays et assurent une fonction d'équilibre entre Villefranche de Rouergue et Montauban.

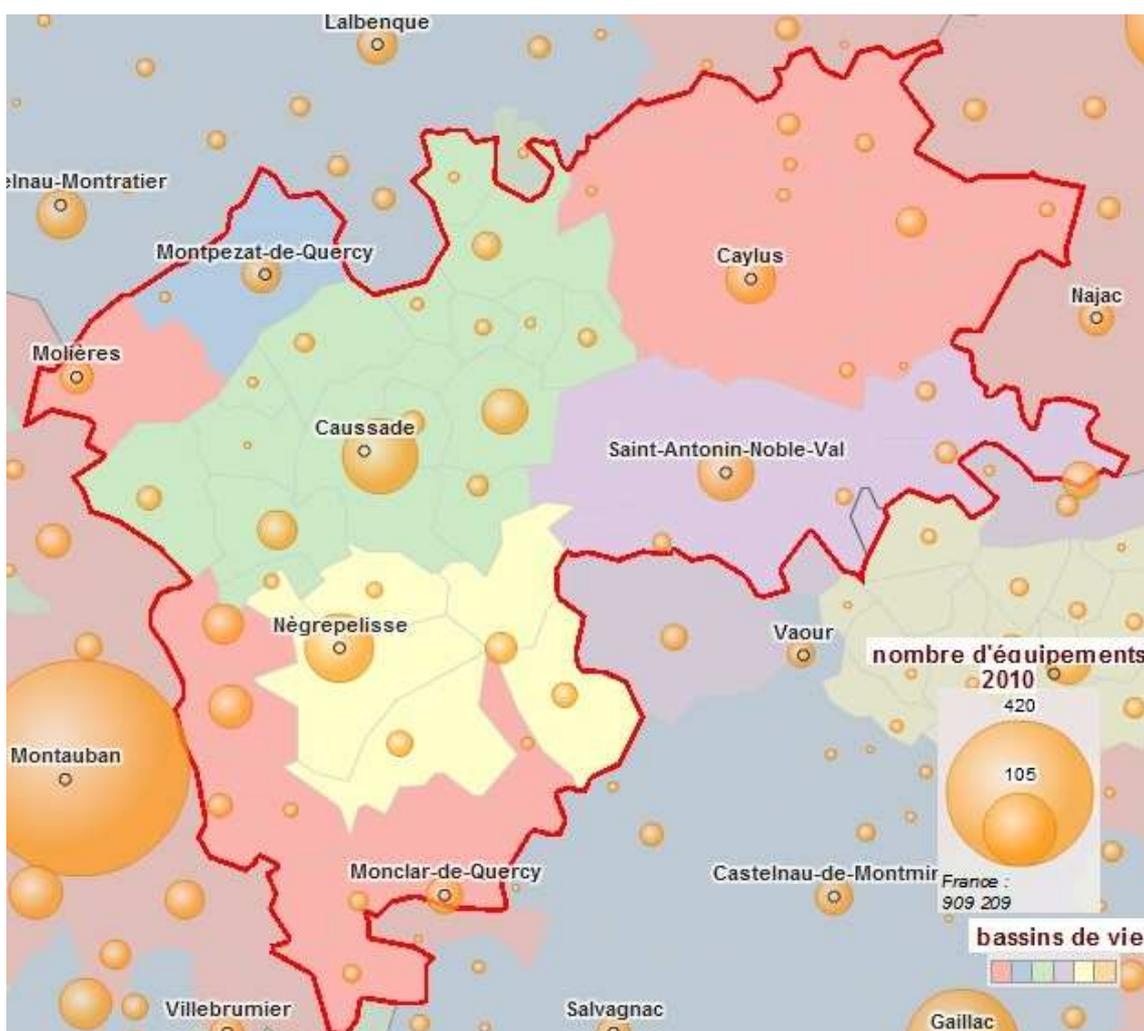


Figure 2-9 : es équipements en 2010 (Source : INSEE, BPE)

Les quatre communautés de communes du territoires présentent des périmètres relativement cohérents par rapport à ces bassins de vie. Nous verrons dans la partie environnementale, que les communautés de communes et donc les bassins de vie sont également étroitement liés aux grandes entités paysagères du Pays : Terrasses et Vallées, Coteaux et Causses.

- Équipements de santé : médecin, infirmier, pharmacie, masseur-kinésithérapeute, dentiste, ambulance, maternité, urgences, hôpital de court, moyen et long séjour ;
- Équipements d'éducation : collège, lycée général et/ou technologique, lycée professionnel.

2.2 Champ environnemental et patrimonial :

L'analyse du champ environnemental et patrimonial est essentielle pour comprendre le Pays Midi-Quercy.

2.2.1 Eau, relief, sols et paysages

L'eau, le relief et les sols apparaissent comme les fondement de la diversité du territoire.

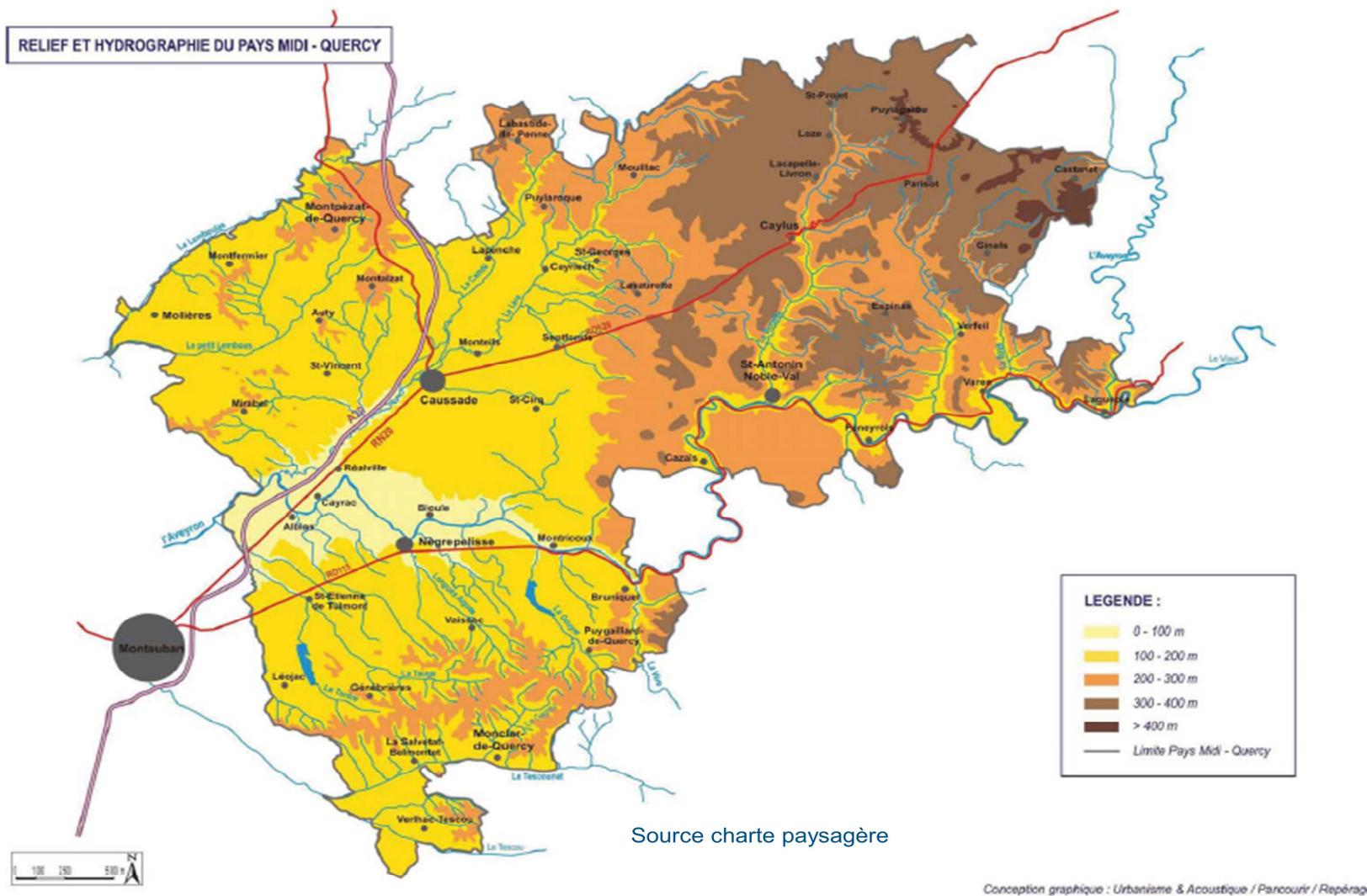


Figure 2-10 : relief et hydrographie du Pays (Source : charte Paysagère)

La charte paysagère du Pays Midi-Quercy a abordé de manière très approfondie le sujet du Paysage. Il apparaît donc logique de l'utiliser pour cette partie de l'analyse territoriale.

L'eau a modelé le relief et structuré les paysages. La plaine alluviale et les gorges de l'Aveyron, avec ses affluents principaux presque tous situés en rive droite, forment avec les collines qui moutonnent autour, l'armature principale des paysages du Pays Midi-Quercy. (extrait de la charte Paysagère).

Extraits de la charte paysagère

La diversité comme richesse d'un espace à dominante rurale

Le territoire du Tarn-et-Garonne est né d'un redécoupage tardif des départements voisins. Occupant toute l'extrémité est de ce département, le territoire du Midi-Quercy porte, dans le nom même des Communautés de communes qui composent le Pays, cette diversité géographique :

- *Il y a du Quercy et du Causse dans le Quercy Caussadais,*
- *Il y a du Quercy et du Rouergue dans le Quercy-Rouergue et les Gorges de l'Aveyron,*
- *Il y a de la plaine de l'Aveyron et de la terrasse alluviale dans les Terrasses et Vallée de l'Aveyron,*
- *Il y a enfin du Quercy boisé et recouvert de prairies dans le Quercy Vert.*

Cette diversité, avec ses 13 unités paysagères, constitue une richesse, un capital précieux pour l'avenir.

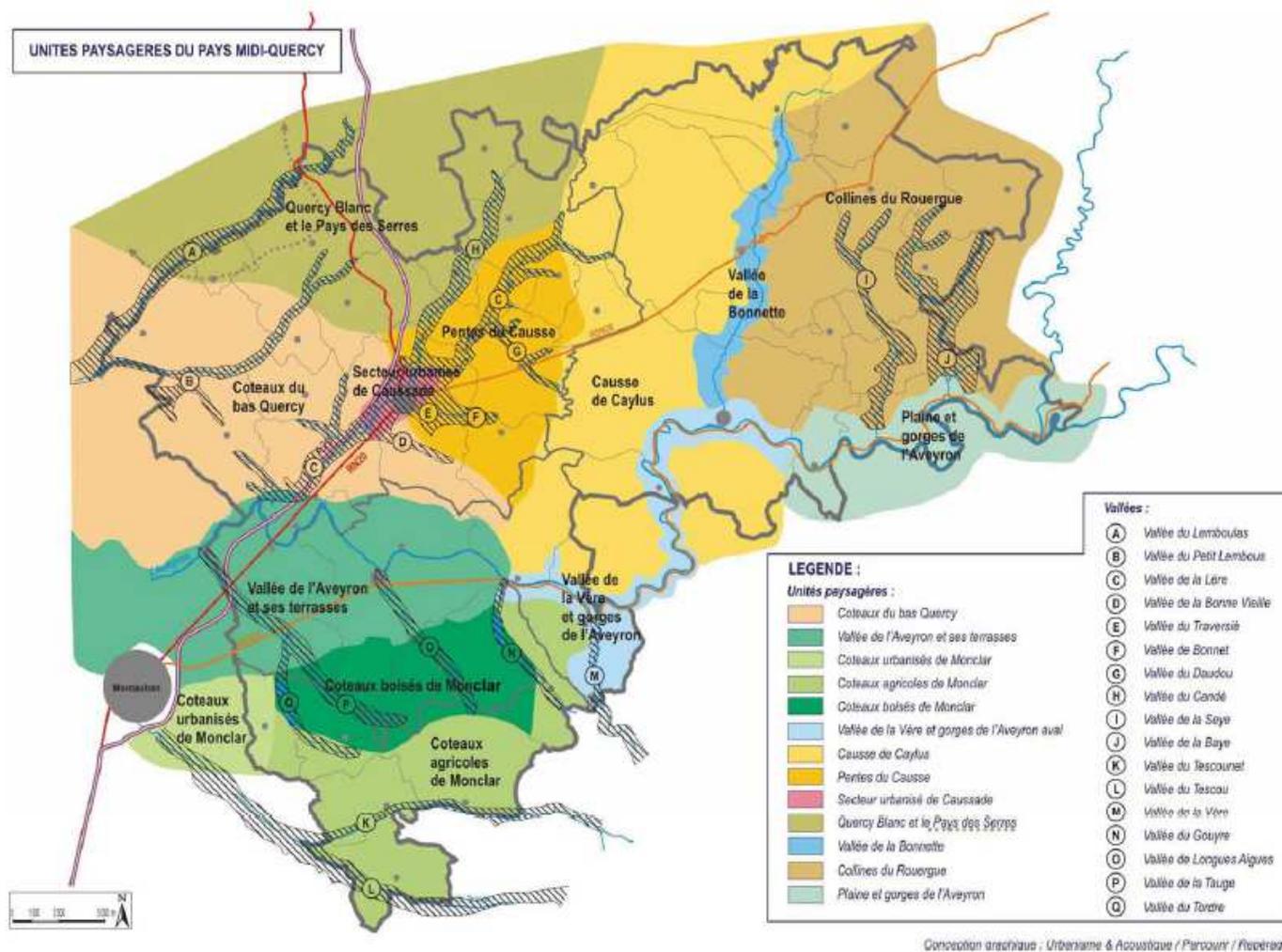


Figure 2-11 : unités paysagères du Pays Midi-Quercy (Source : charte Paysagère)

Le Pays Midi-Quercy est un territoire de confluences et de rencontres dont le caractère se manifeste :

- *par la multiplicité, la personnalité, la mosaïque de ses unités paysagères (voir la carte page précédente),*
- *par la biodiversité exceptionnelle liée aux différentes influences climatiques, à la diversité du sous-sol,*
- *par la très large palette des matériaux, des couleurs, des lumières,*
- *par la diversité des formes urbaines historiques, des architectures, des influences culturelles et culturelles,*
- *par l'omniprésence de l'eau sous toutes ses formes.*

*

Cette diversité se traduit dans tous les domaines...

Les fondements géographiques	Les sols	Les activités agricoles	Les matériaux	La construction L'architecture
Plaines et Terrasses	Alluvions Sols fertiles légers	Cultures riches : vergers, pépinières, maïs	Argile	Maisons de briques de terre cuite, terre crue
Collines	« Terreforts » fragiles à l'érosion Sols lourds et compacts	Blé, maïs, prairies artificielles, vergers	Calcaires clairs ou pierres grises, argile	Maisons en pierres, en briques parfois en terre crue
Causse	Terres rouges de faibles épaisseurs perméables et sèches	Ovins	Calcaires durs gris	Maisons en pierres, en briques parfois
Serres Quercy Blanc	Terres blanches de faibles épaisseurs perméables et sèches	Chênes truffiers, vignes	Pierres tendres blanches	Maisons en pierres, en briques parfois
Rouergue	« Terreforts » du Lias argileux profonds, légers parfois rouges Schistes cristallins	Élevage prairies	Grès schistes	Maisons à toits d'ardoise / lauze

Tableau 2-2 : sols et sous-sols du Midi-Quercy

2.2.2 Les matériaux

Suivant les espaces du Pays, les matériaux utilisés diffèrent. Cette diversité est visible dans les constructions de l'architecture rurale traditionnelle. Dans les plaines et terrasses, l'utilisation de la terre crue ou cuite pour construire est dominante. Dans les collines et le Causse, c'est la pierre calcaire qui est le matériau emblématique. Il existe également des espaces où le mélange de terre crue ou cuite et pierre calcaire est de mise. Enfin, il ne faut pas oublier l'utilisation des schistes et de l'ardoise à l'est du territoire, comme à Laguépie.

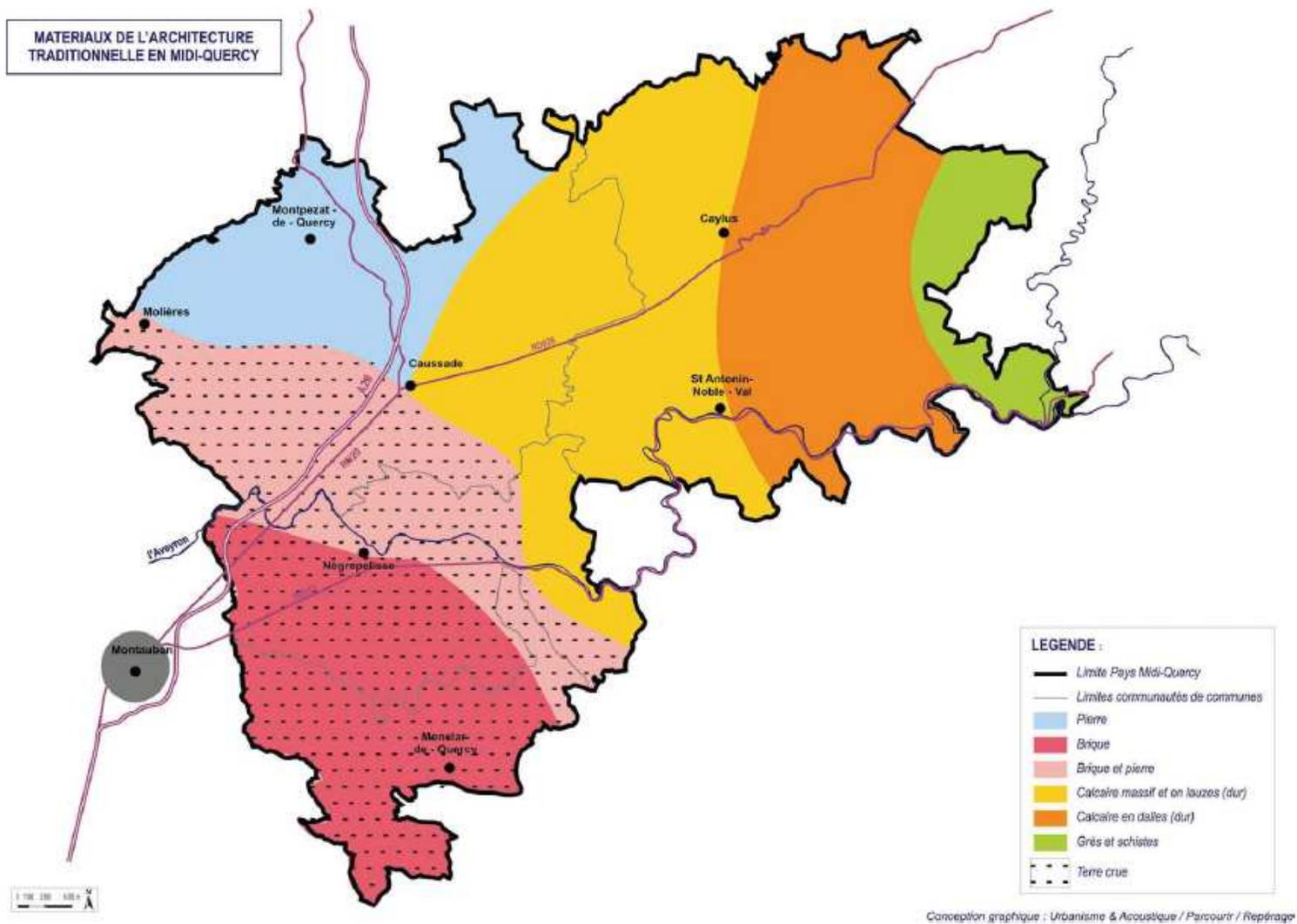


Figure 2-12 : matériaux de l'architecture traditionnelle en Midi-Quercy (Source : charte Paysagère)

2.2.3 Un patrimoine naturel riche

Le Pays Midi-Quercy est un territoire particulièrement intéressant en matière de diversité écologique.

Cette diversité écologique se manifeste par la présence d'espèces caractéristiques d'influences variées :

- une influence méditerranéenne, avec un cortège floristique de chêne vert et de grandes variétés d'orchidées (23 espèces recensées), dont certaines sont endémiques et uniques au monde, qui abritent notamment des espèces rares de papillons (par exemple l'écaille chinée) et une grande diversité d'oiseaux nicheurs ;
- une influence atlantique, avec une flore à bruyère vagabonde et la présence de jacinthes, d'aconit jaune (vallée de la Baye, du Jouyre) ;
- une influence montagnarde, avec par exemple la présence de lis des Pyrénées et de lis martagon (vallée de la Lère et gorges de l'Aveyron).

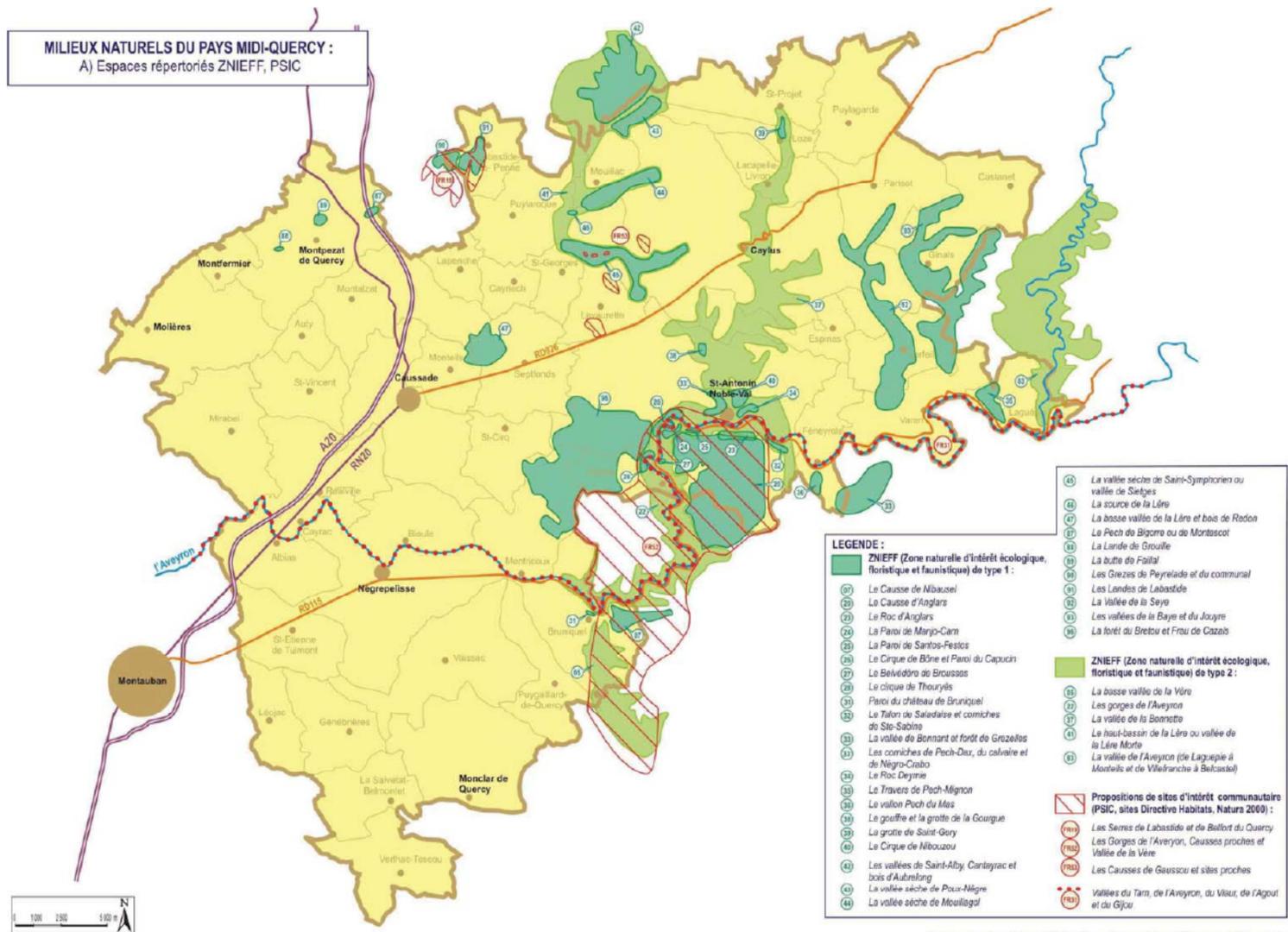


Figure 2-13 : Zonage des espaces environnementaux sur le territoire du Pays Midi-Quercy

Les zones inventoriées et protégées sont principalement concentrées dans la zone karstique localisée à l'est de l'alignement Montpezat-de-Quercy, Caussade, Montricoux, Puygaillard et à l'ouest de la vallée de la Bonnette.

D'autres sites importants sont situés hors de la zone karstique. Ils concernent des forêts et des bois (rapaces, passereaux forestiers, chevreuils, martres...), des vallées en zone de coteaux avec des cours d'eau intéressants pour leur faune (écrevisses, salmonidés...) et enfin le cours de l'Aveyron, protégé en tant que tel pour la faune piscicole diversifiée qu'il abrite et les nombreuses espèces dépendantes de ses berges.

En outre, d'importantes surfaces sont concernées par des procédures de protection et de gestion. Citons :

- 5 sites Natura 2000, dont 4 Zones Spéciales de Conservation (ZSC) ;
- 38 Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) ;
- 3 Arrêtés Préfectoraux de protection de Biotope (APB),
- 9 Espaces Naturels Sensibles (ENS).

A ces mesures s'ajoutent :

- 46 sites inscrits et,
- 4 sites classés concernant pour certains des monuments naturels, mais plus majoritairement le patrimoine bâti.

2.2.4 Un patrimoine culturel, urbain important en lien avec des territoires avoisinants

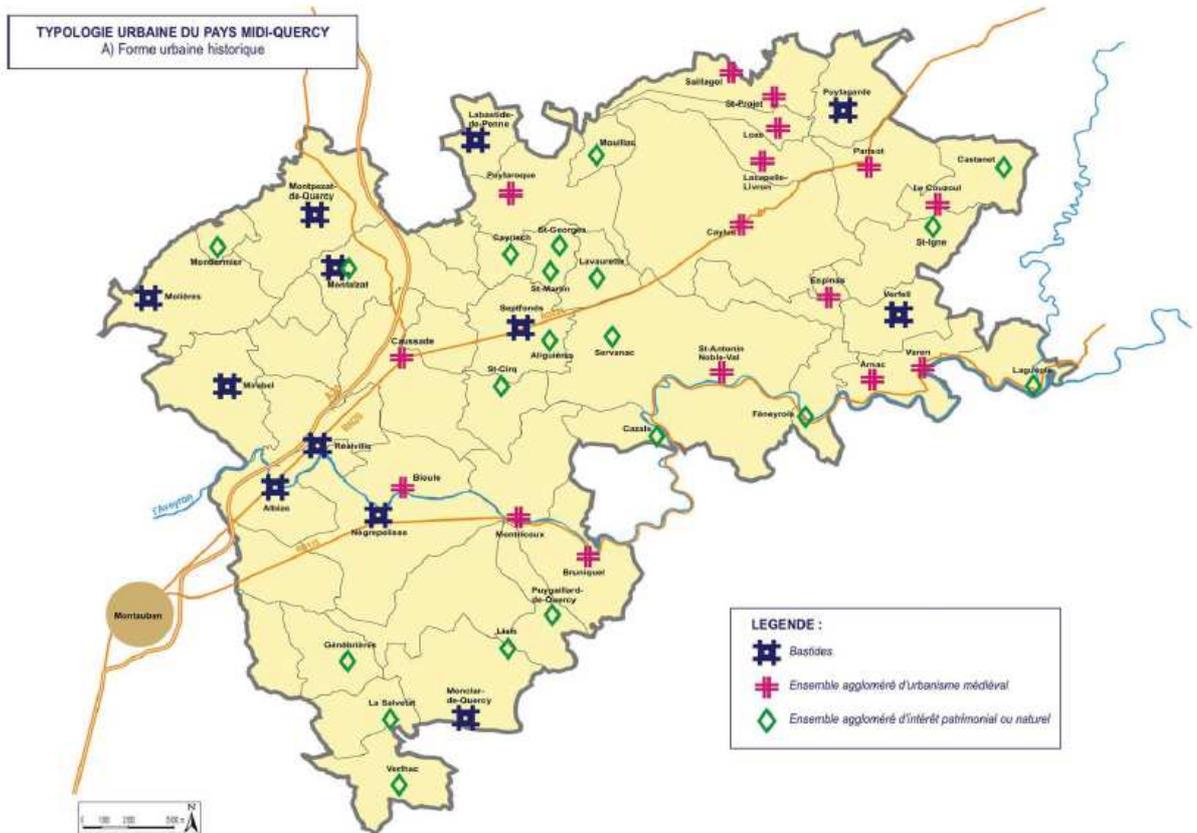
Le territoire est également marqué par la richesse de son patrimoine culturel.

En 2008, d'après les données du Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine, le Pays Midi-Quercy compte :

- 35 sites classés et inscrits (31 sites classés, 4 sites inscrits),
- 86 monuments classés ou inscrits (53 Monuments inscrits, 33 Monuments classés),
- 2 Zones de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP).

Le Pays compte également une armature de des villes et des villages remarquables datant du moyen âge : Bastides, villes d'accession, sauvetés, castrums.

Néanmoins comme précisé dans la charte paysagère « *ce patrimoine urbain exceptionnel que constitue le patrimoine médiéval entre Lot, Aveyron et Tarn est en grande partie méconnu et menacé* ».



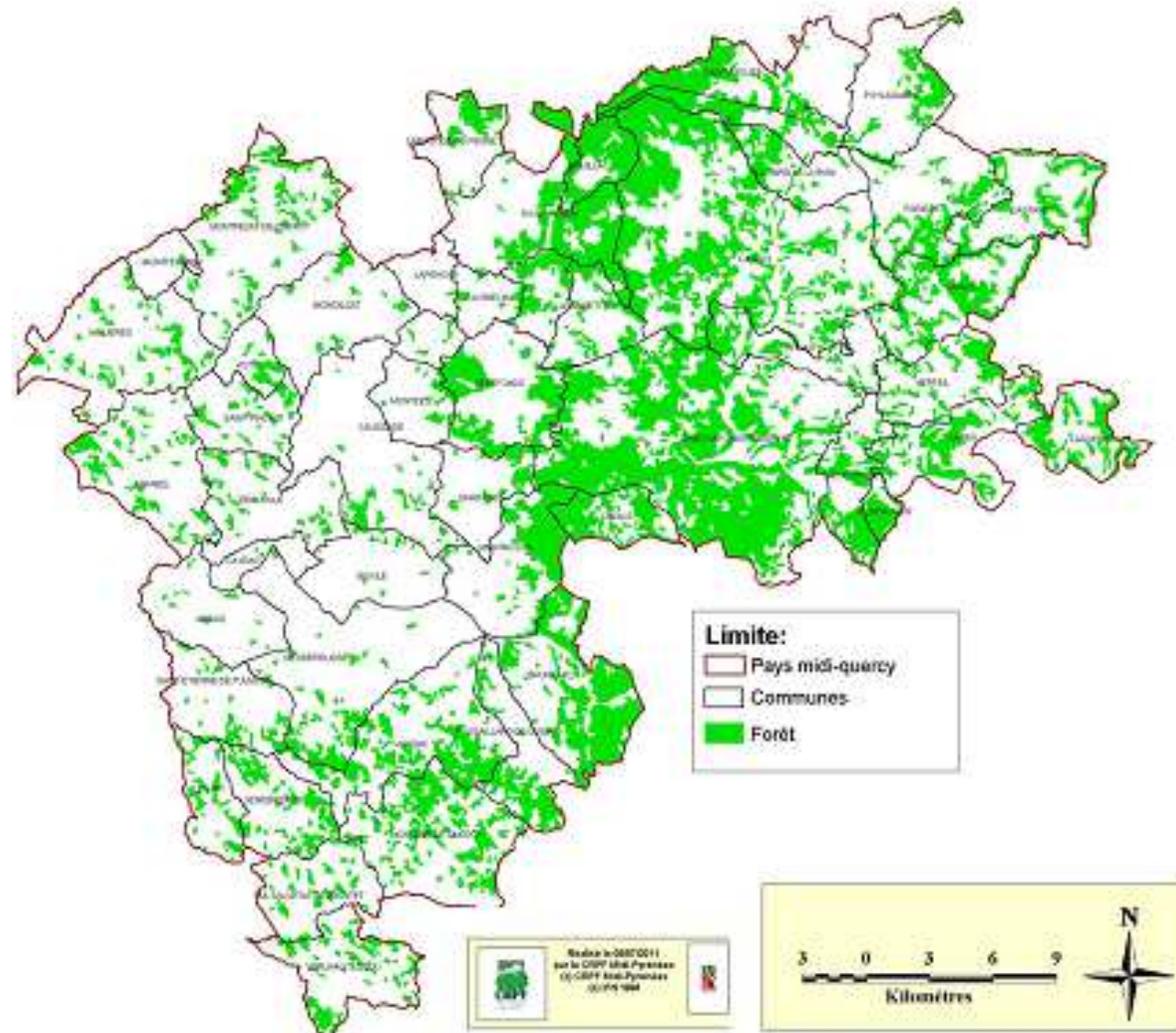
2-14 : Typologie urbaine du Pays Midi-Quercy (Source : Charte paysagère)

2.2.5 La ressource forestière : une richesse non exploitée ?

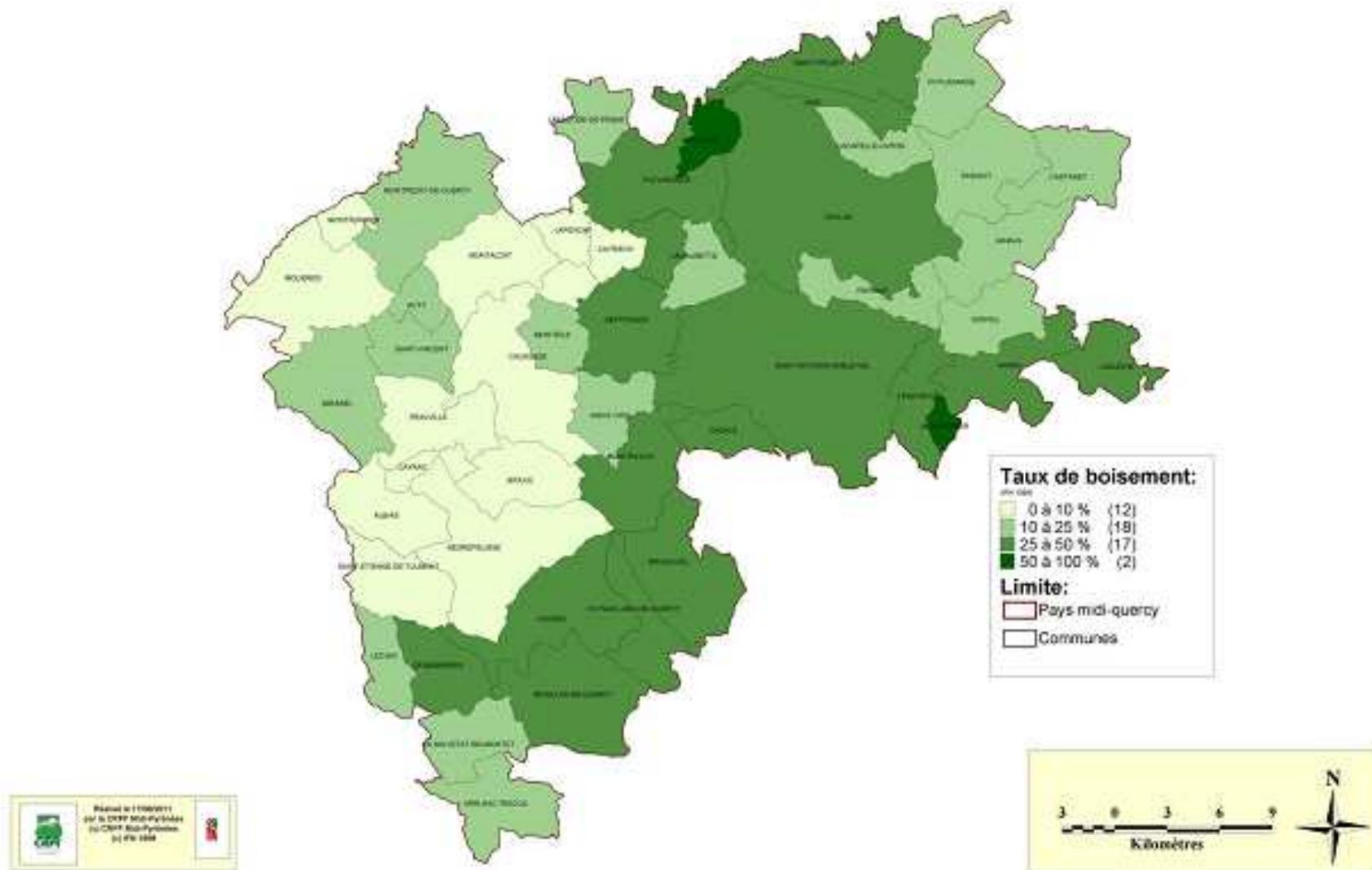
L'espace forestier est très important sur le territoire du Pays Midi-Quercy. Sa superficie est de **27 639** hectares (source : cadastre 2009). Il représente 23% du pays. Ce taux de boisement est légèrement inférieur au taux moyen français (29,4 %).

L'espace forestier ne se répartit pas uniformément à l'intérieur du Pays. Deux secteurs apparaissent comme très boisés : la zone sud et la zone est et nord-est, territoire dit de Causse. Dans ces deux secteurs, le taux de boisement peut atteindre les 50 % du territoire communal.

A l'opposé au nord-ouest du territoire, les taux de boisement sont très faibles avec des taux inférieurs à 10%.



2-15 : couverture forestière sur le territoire du Pays Midi-Quercy (Source : charte forestière)



2-16 : Taux de boisement sur le territoire du Pays Midi-Quercy (Source : Charte forestière)

Cet espace forestier se caractérise par la prédominance des feuillus sous forme de taillis. L'essence prédominante est le chêne pubescent que l'on retrouve essentiellement sur la Causse où il couvre une surface de 22 000 ha. Il apparaît souvent sous forme de maigres taillis à croissance lente et peu productifs. Ainsi, cet espace forestier est majoritairement valorisé en bois de chauffage.

Le potentiel est important mais le **bois reste difficilement mobilisable** puisqu'en Midi-Quercy, 92 % de l'espace forestier est privé et très morcelé : la surface moyenne par propriétaire atteint à peine 2,4 ha. La forêt est fortement liée secteur agricole : 40 % de la surface forestière est détenue par des exploitations agricoles.

Si la forêt est actuellement peu valorisable économiquement, elle présente un intérêt non négligeable face au défi de la transition climatique et énergétique.

Le plan d'action de la Charte Forestière de Territoire vise à mettre en place sur le territoire des actions concrètes pour pallier aux enjeux pesant sur la forêt et la filière bois et ainsi permettre une valorisation économique, écologique et sociale de la forêt du Midi-Quercy. L'un des objectifs majeurs est de redynamiser la gestion autour de trois grands axes

- Filière bois énergie : les projets sont nombreux sur le territoires
- Accroître la qualité du bois à travers le renouvellement forestier
- Renforcer les fonctions environnementales : services de régulation (lutte contre le changement climatique, ...) et services sociétaux (espaces récréatifs)

2.2.6 Les principaux enjeux et dynamiques liés au champ environnemental

Quatre facteurs majeurs semblent déterminant au devenir du capital environnemental de Midi-Quercy :

- **Facteur 1 : les pratiques agricoles et les tendances identifiées :**
 - Des terres délaissées sur les Coteaux, notamment au niveau de Molière, marquées par une production agricole en baisse Certains acteurs envisagent d'affecter de nouvelles fonctions à certains espaces agricoles délaissés.
 - Sur la Plaine entre Négrepelisse et Réalville, les terres sont fertiles (semences, maïs) et source de spéculations
 - A l'ouest , sur un axe Caylus, Laguépie, Parisot, on observe une forte activité et une dynamique de reprise familiale par de jeunes agriculteurs en lien avec un « effet prime ».
 - Sur un Axe Montricoux Bruniquel, c'est le modèle extensif Ovin sur Causses qui domine

- **Facteur 2 : La maîtrise de l'eau, des crues et des usages agricoles, dans un contexte de tarissement de la ressource**
 - Quel avenir pour les cultures consommatrice d'eau, notamment le maïs ?
 - Est-il souhaitable que le Maraîchage se développe sur le territoire ?

- **Facteur 3 : l'évolution des infrastructures de transports et de l'urbanisme par rapport :**
 - A des risques d'évolutions non maîtrisées en lien avec l'étalement Montalbanais
 - A des pressions sur les espace agricoles, les paysages et la ressources eau

- **Facteur 4 : une prise en compte des services éco systémiques rendus (régulations environnementales) par les ressources :**
 - Ce facteur s'inscrit dans un contexte où la lutte contre le changement climatique, la transition énergétique et la préservation de la biodiversité sont portées par les politiques publiques.
 - La question relève bien d'une rémunération publique ou privée des pratiques agricoles ou encore forestières qui permettent la préservation de services de régulation environnementale (par exemple : captation du Carbone, amélioration de la qualité de l'eau,...)

2.3 Champ sociodémographique

2.3.1 Une dynamique démographique contrastée

Entre 1999 et 2008, Midi-Quercy connaît une dynamique démographique forte ; la plus importante dans la zone d'étude après les Pays Tolosan et Montalbanais. Avec un taux de variation annuel moyen de 1,6 %, le territoire présente un solde net de 6 077 habitants ; soit près de 10% de celle de la zone d'étude. Sur cette dernière ,la variation démographique est de plus 68 610 habitants entre 1999-2008.

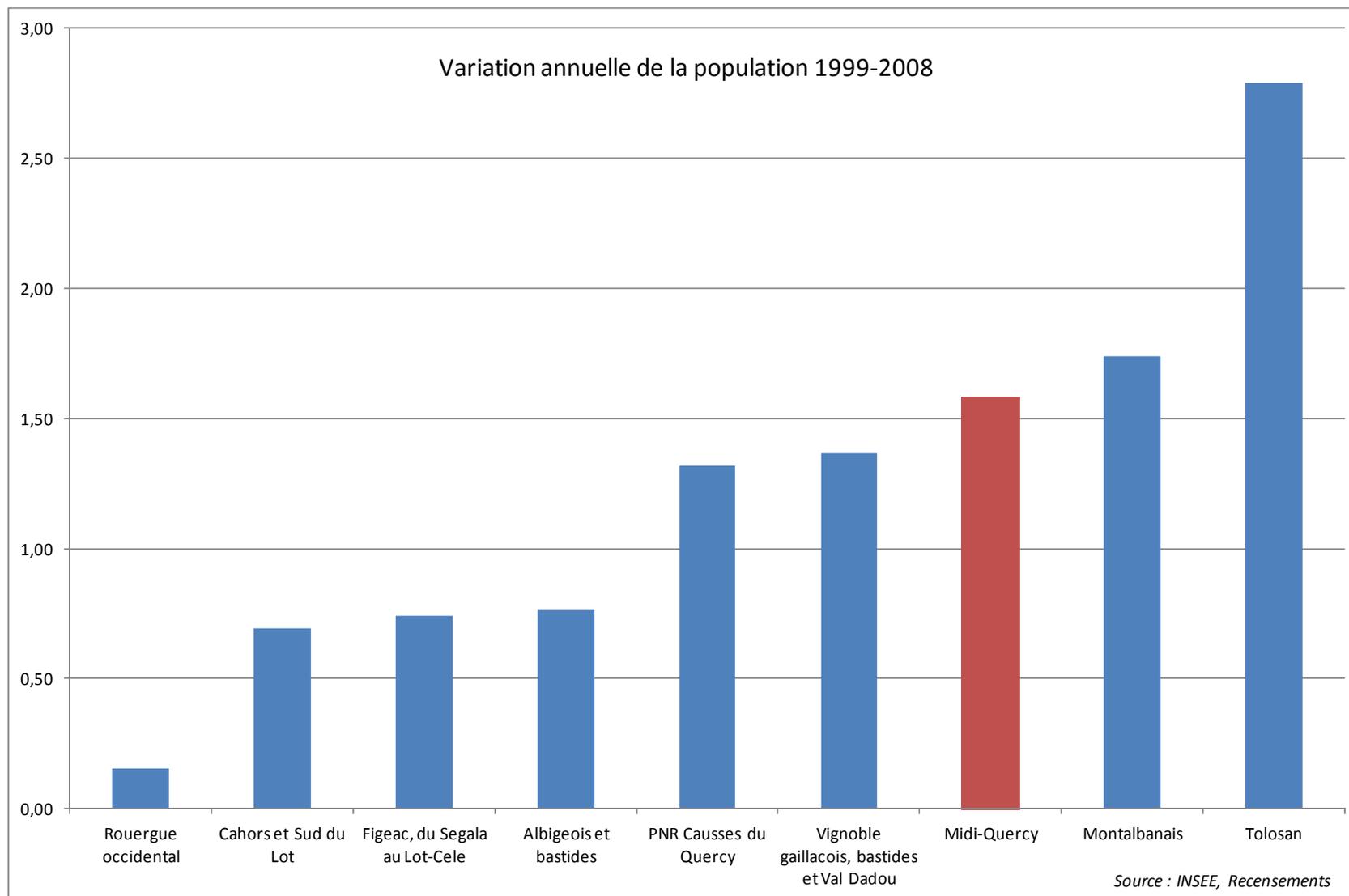


Figure 2-17 : Variation annuelle moyenne (1999-2008) de population de l'espace d'étude

Si l'on met en perspective ces résultats avec des évolutions plus anciennes, il apparaît que **Midi-Quercy a vu son rythme de croissance intercensitaire s'accroître très fortement.**

Depuis 1982 la population est passée de 36 500 habitants à plus de 45 000 soit près de 8 800 habitants supplémentaires ; dont plus de 6000 dus à la seule période 1999-2008. La croissance démographique est 5 fois plus rapide entre 1999 et 2008 qu'entre 1990 et 1999.

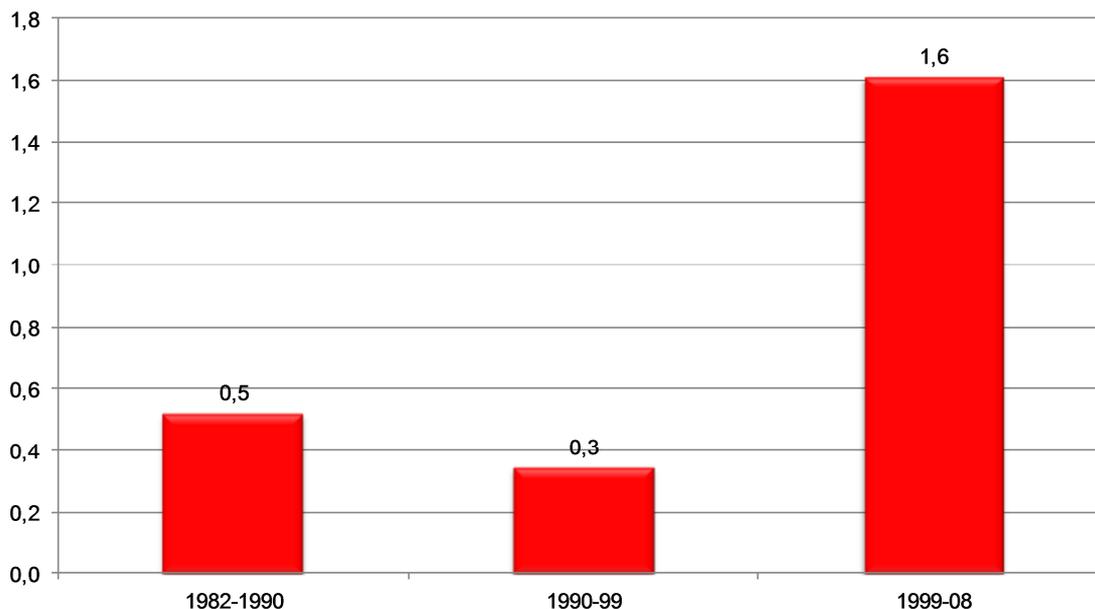


Figure 2-18 : Variation annuelle moyenne de population du Pays Midi-Quercy 1982-1990, 1990-1999 et 1999-2008.

L'analyse au niveau communal montre **des taux de variation de la population 1999-2008 très contrastés** à l'intérieur du Pays :

Sur l'Ouest du territoire, une partie non négligeable des communes présente des taux supérieurs à 1,5 % , dépassant même les 2 % pour les communes les plus proches de Montauban. A contrario à l'Est, les dynamiques sont plus contrastées, quelques communes perdant de la population, d'autres montrant une variation de population légèrement positive.

Au final, les gains nets de population sont logiquement très hétérogènes, ainsi on compte près de 4 500 habitants de plus sur les cantons de Négrelisse et de Caussade soit 75 % du solde démographique du Pays

- + 1 747 hab. sur le canton de Caussade
- +2 747 hab. sur le canton de Négrelisse

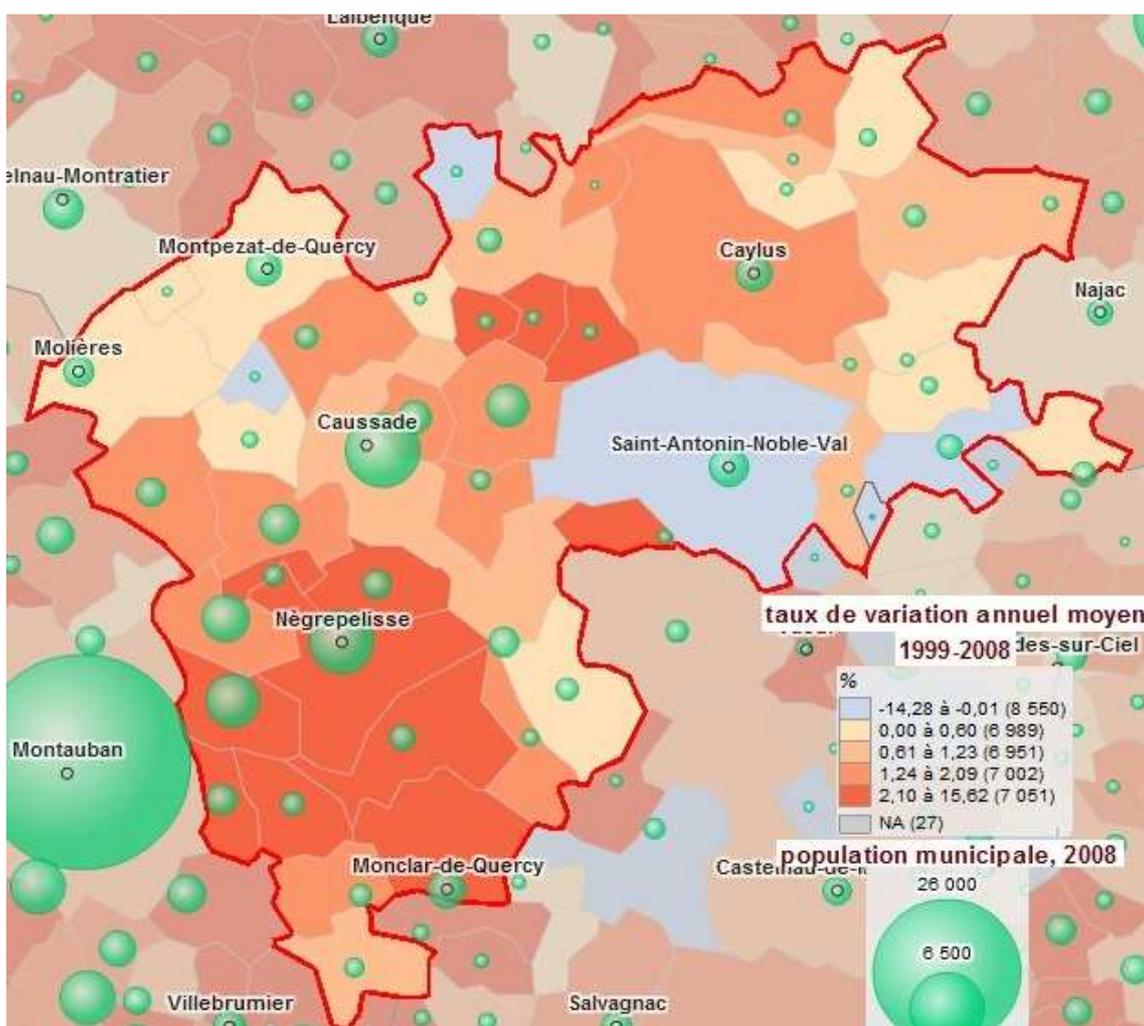


Figure 2-19 : Variation annuelle moyenne de population 1999-2008 et population 2008 (Source : INSEE, Recensement)

Cette croissance démographique est avant tout portée par le solde migratoire. Notons qu'une seule commune du Pays a un solde migratoire négatif entre 1998 et 2008. Ce constat met en évidence l'importance d'organiser sur le long terme l'accueil des nouveaux arrivants sur le territoire et de maîtriser les enjeux associés (en terme d'aménagement, d'urbanisme, d'équipements, de qualité du cadre de vie...), a fortiori dans un contexte où, en Pays Midi-Quercy (comme sur d'autres territoires) et selon les données de l'INSEE « le développement démographique s'appuie sur la construction de logements neufs ». (6 pages, 2009, p. 2)

En moyenne, l'évolution de la population due au solde migratoire (1999-2008) est de 1,5% pour l'ensemble de Midi-Quercy. Sans surprise, les plus fortes valeurs se trouvent dans la partie Ouest du territoire avec des évolutions dépassant les 1,9%.

Force est de constater que la quasi-totalité du Pays est attractif même si par endroit la croissance démographique peut être très ténue.

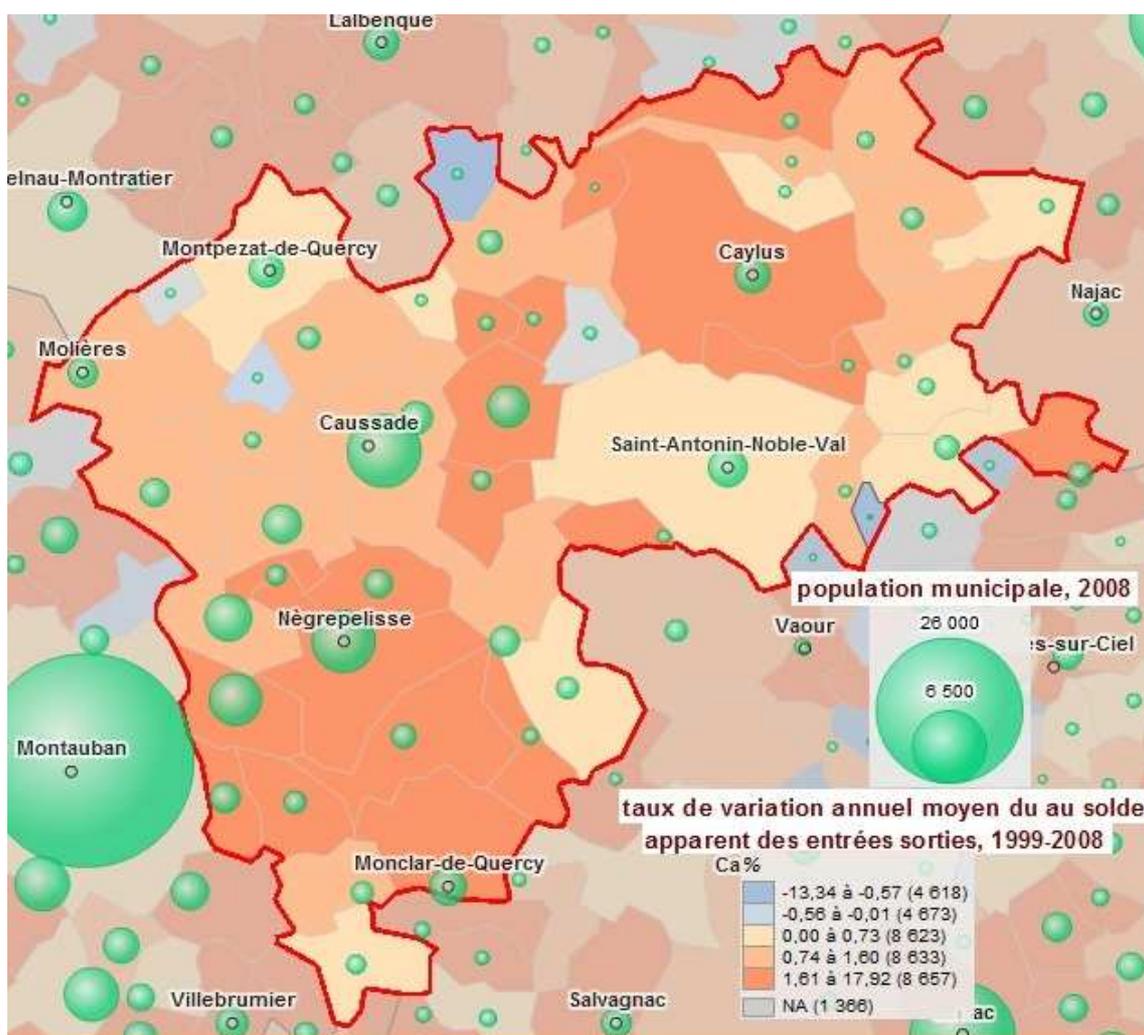


Figure 2-20 : Evolution de la population due au solde migratoire 1998-2008 et population 2008 (Source : Insee, Recensement)

2.3.2 Une population de plus en plus âgée ?

La répartition de la population par tranche d'âge fait apparaître Midi-Quercy comme un territoire « intermédiaire » dans la zone d'étude.

Il possède une part de personnes de plus 60 ans bien plus importante (27,5 %) que les territoires les plus urbains, mais également bien moindre que celles des territoires les plus éloignés des l'espace métropolitain toulousain. Dans ces derniers la part des plus de 60 ans dépasse les 30 %.

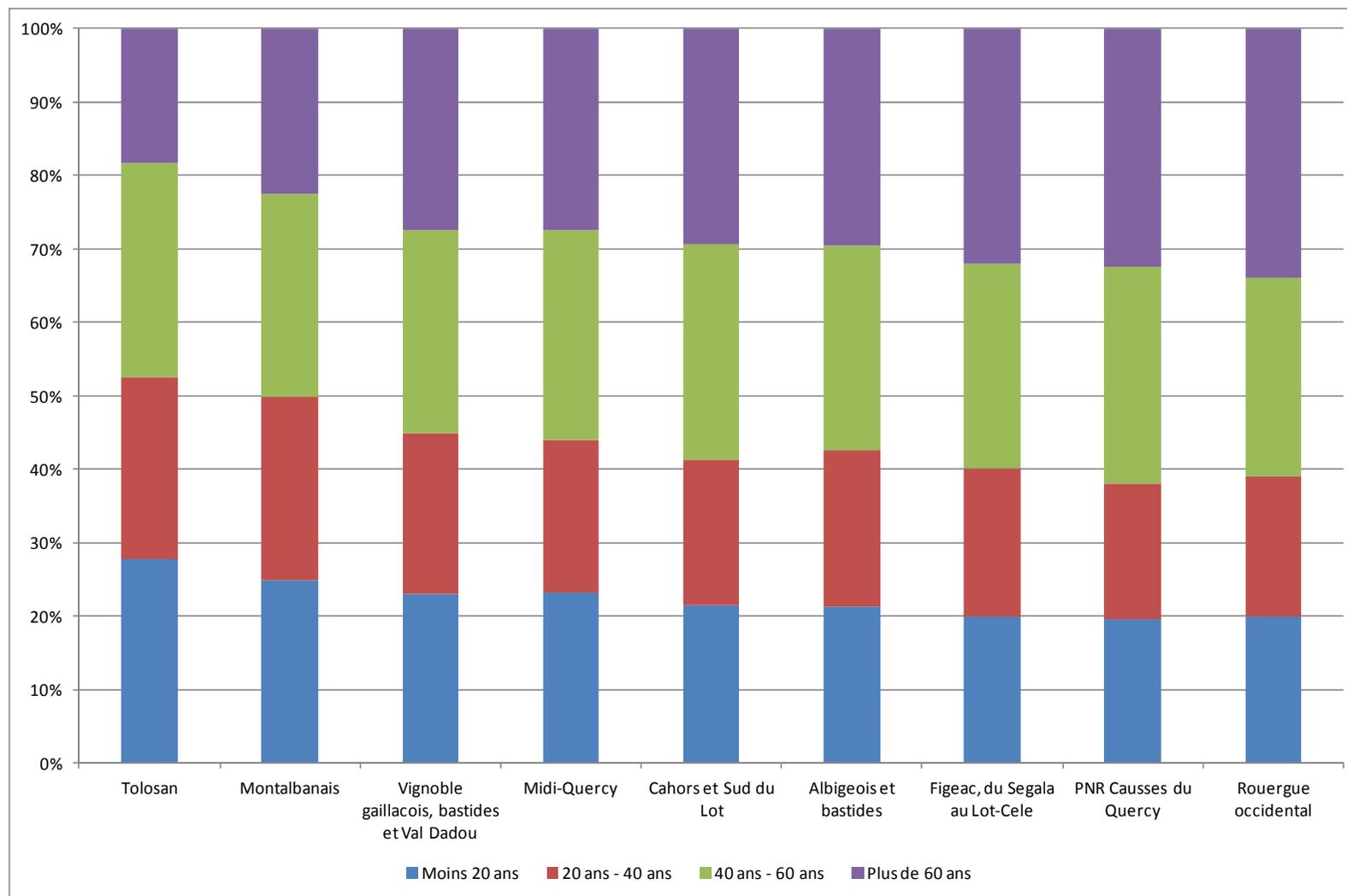


Figure 2-21 : Répartition de la population par tranche d'âge de l'espace d'étude en 2008 (Source : Insee, Recensement)

Le pays compte également une part importante de moins de 20 ans. Avec 23% de moins de 20 ans, Midi-Quercy est un des territoires les plus jeunes de la zone d'étude et se place derrière les Pays Tolosan et Montabanais. L'importance des flux migratoires, notamment de jeunes ménages venant sur le territoire pour accéder à la propriété, explique ce chiffre.

A l'échelle du Pays on note de nombreuses disparités.

L'indice de vieillissement⁵ calculé au niveau communal pour 2008 permet de mettre en avant des parties du territoire (nord ouest, nord est et est) où le vieillissement de la population est très prégnant et supérieur de 15 point à la moyenne nationale (45,8) en 2008.

A l'opposé, d'autres territoires (ouest du territoire principalement) ont un indice de vieillissement faible, 35 pour Saint-Etienne de Tulmont.

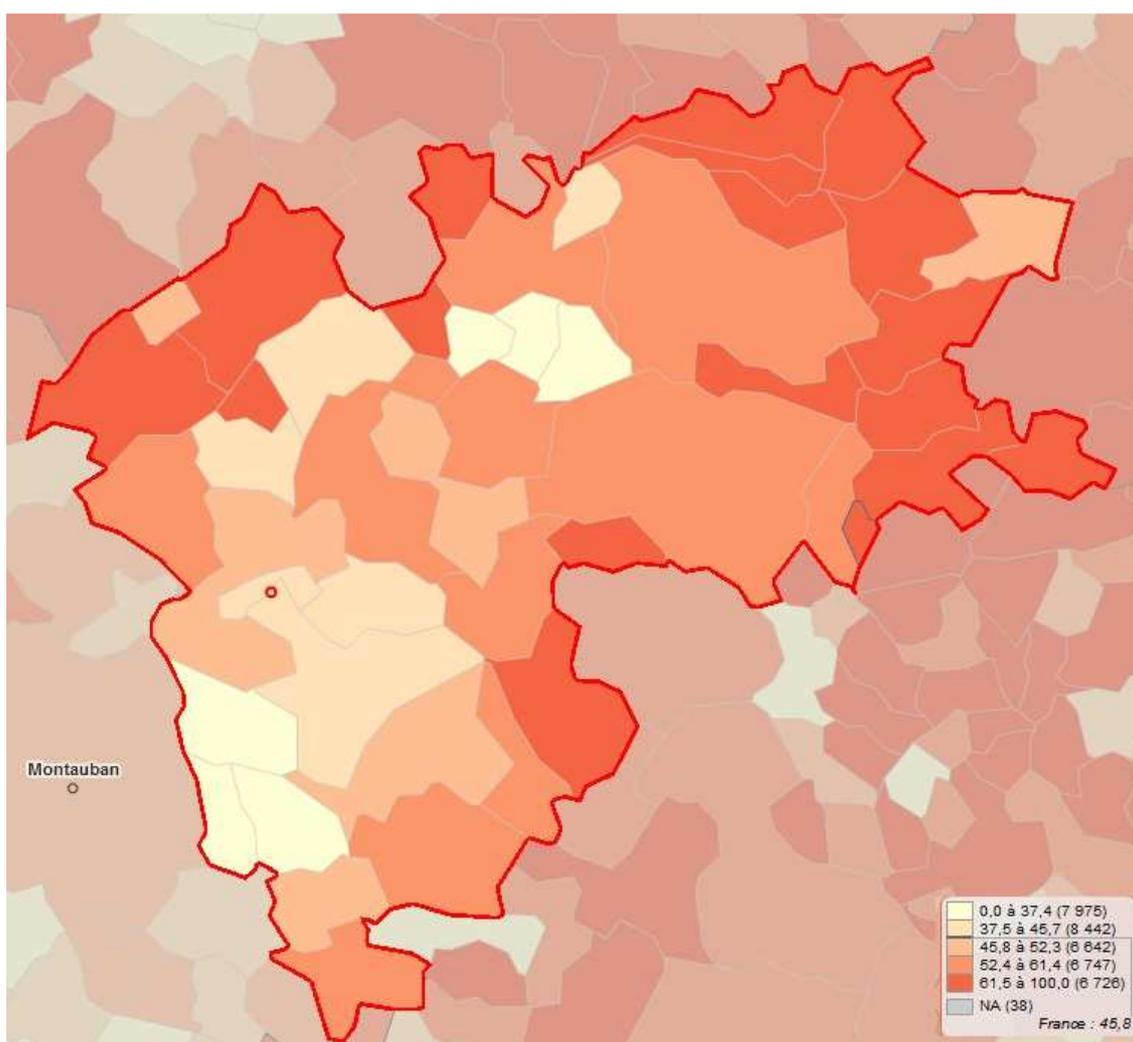


Figure 2-22 : Indice de vieillissement en 2008 (Source : Insee, Recensement)

La disparité entre les espaces du Pays est avant tout due à une dynamique d'accueil de nouvelles populations très hétérogène.

⁵ L'indice de vieillissement est le rapport entre la population de 60 ans et plus et la population de moins de 20 ans. Plus son résultat est élevé plus la population vieillit

2.3.3 Un territoire attractif

La mobilité résidentielle, entre 2001 et 2006, est importante sur le Pays Midi-Quercy. Elle est caractérisée par 41 262 flux au total.

87 % des flux sont internes au territoire, c'est-à-dire que les ménages, suivant le cas, :

- sont restés dans le même logement,
- ont déménagé sur la même commune,
- ont déménagé dans une autre commune du Pays.

A contrario, 5 447 flux, soit 13 % du flux total, concernent des ménages extérieurs au Pays dont

- 2 220 ménages venant d'une autre commune du Tarn-et-Garonne (extérieure au Pays). Ces ménages proviennent en majorité de Montauban et ses environs constituant le principal réservoir démographique pour Midi-Quercy ;
- 1 000 ménages venant de l'aire Urbaine Toulousaine;

Selon l'INSEE (6 pages, 2009, « Midi-Quercy des Défis pour un territoire rural attractif ») *il s'agit surtout de jeunes ménages avec enfants, qui contribuent ainsi à rajeunir la population du Pays. Un tiers des habitants de 25 à 39 ans et un cinquième des enfants de 5 à 14 ans ne résidaient pas dans le Pays cinq ans auparavant. Les nouveaux arrivants sont actifs dans plus de deux cas sur trois et la population de cadres et de professions intermédiaires augmente, malgré une rotation importante. Mais le Pays perd des jeunes de 15 à 24 ans, qui partent poursuivre leurs études ou rechercher un premier emploi dans les villes : c'est là une caractéristique forte de tous les territoires ruraux. Les arrivées de retraités, qui représentent 17 % des migrants vers le Pays, ne sont guère plus nombreuses que dans l'espace rural régional.*

L'enquête réalisée auprès d'un échantillon de 2000 personnes par le Conseil Général dans le cadre de Tarn-et-Garonne 2025 met en exergue un certain nombre de facteurs d'attractivité. L'enquête identifie les raisons qui ont compté dans le choix de la commune de résidence pour les personnes habitant depuis moins de 5 ans en Tarn-et-Garonne. Le classement des raisons diffère en fonction de la localisation géographique de ces nouveaux résidents :

- En zone métropolisée qui intègre la partie ouest du Pays, les deux premières raisons citées sont : « l'offre de logements et de terrains constructibles à prix accessibles » (à 58 %), « la proximité d'axes routiers ou ferroviaires » (à 38 %)
- En « zone rurale coteaux » qui intègre la partie Est du Pays, les deux premières raisons sont le « caractère rural et typique de la commune » (à 36 %), « des raisons familiales » (à 35 %). Notons que « l'offre de logements et de terrains constructibles à prix accessibles » occupe la troisième position (à 31 %). Les écarts entre ces trois raisons sont dans cet échantillon faiblement significatifs

Cette enquête est confirmée par l'analyse de l'INSEE (6 pages, 2009, « Midi-Quercy des Défis pour un territoire rural attractif ») « *Les nouveaux arrivants sont attirés par la qualité de vie, l'espace et un coût de l'immobilier et du foncier moindre qu'en ville* ».

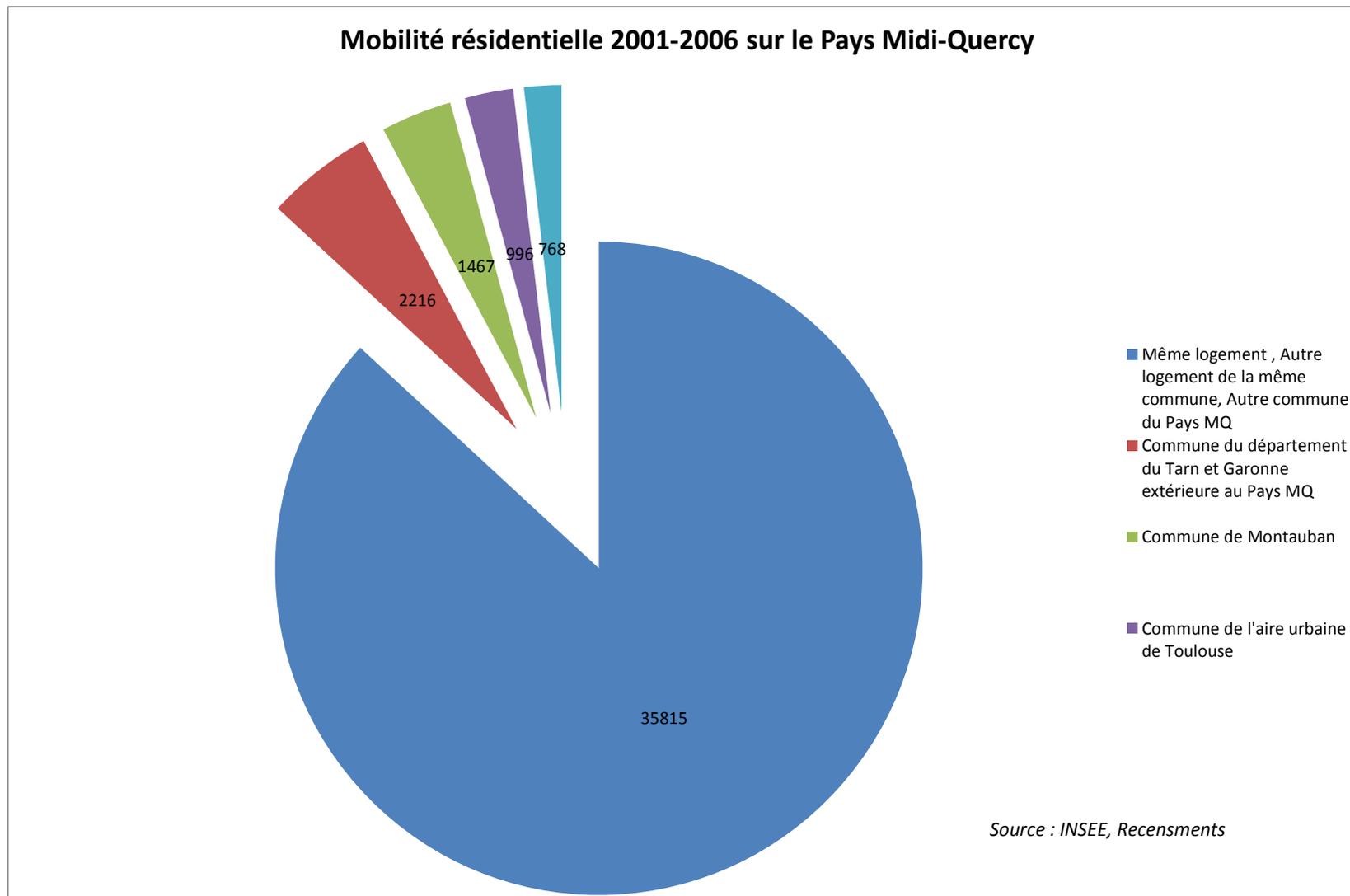


Figure 2-23 : Mobilité résidentielle 2001-2006 (Source : Insee, Recensement)

2.3.4 Une dynamique du logement concentrée sur l'ouest du territoire et marquée par la maison individuelle

Ces arrivées importantes génèrent des besoins en logement non négligeables sur le Pays.

En comparant avec les autres territoires de la zone d'étude, il apparaît que Midi-Quercy fait partie des territoires **ayant la plus forte évolution intercensitaire du nombre de logement sur la période 1999-2008.**

Il est seulement devancé par les territoires du Pays Tolosan et du Pays Montalbanais.

Cette **dynamique de logement se caractérise également par son côté récent.**

En effet, Midi-Quercy était un des territoires à l'évolution de logement la plus faible sur la période intercensitaire précédente 1990-1999.

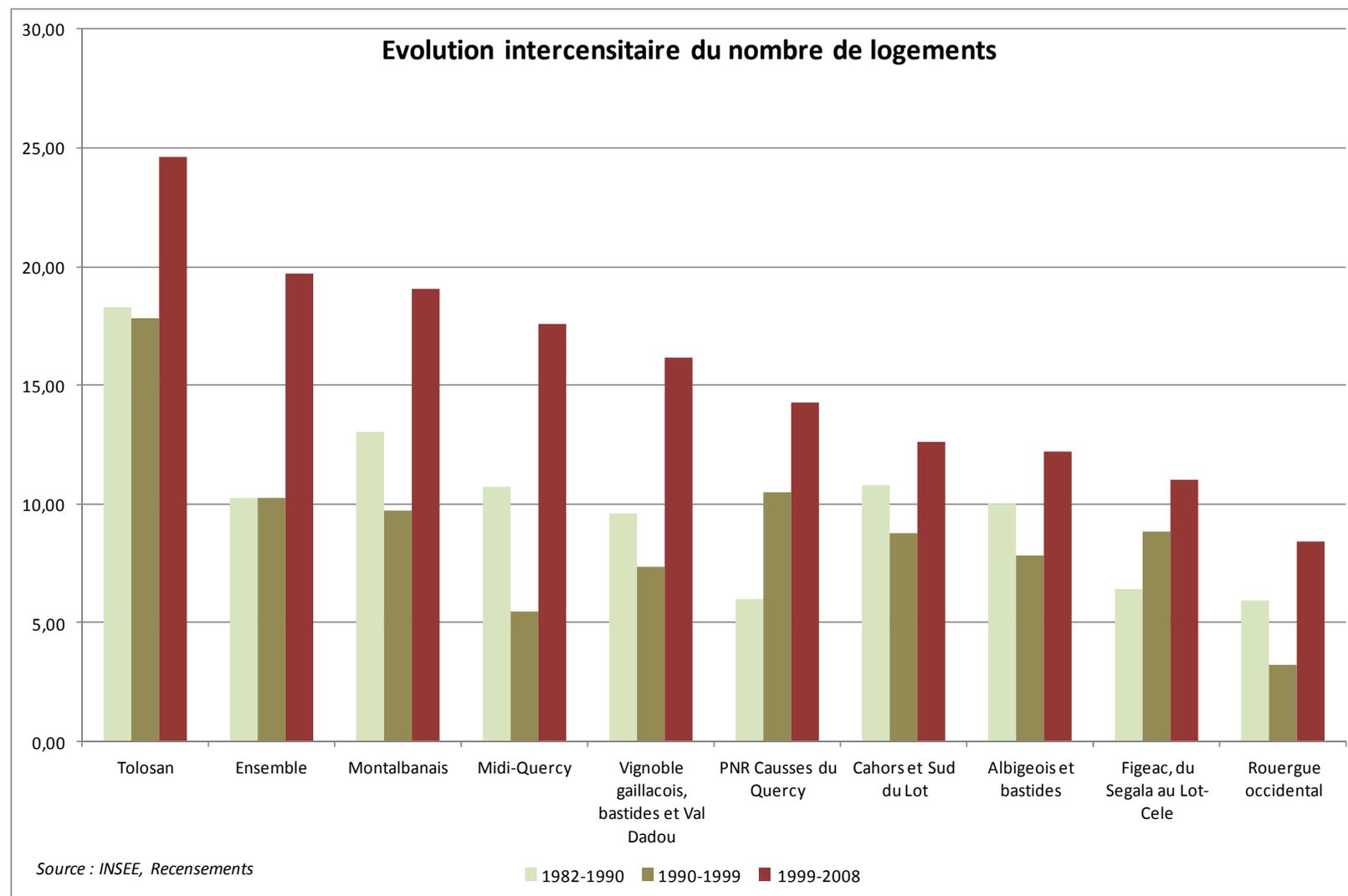


Figure 2-24 : Evolution intercensitaire du nombre de logement (Source : Insee, Recensement)

Cette dynamique du logement se révèle une nouvelle fois différenciée à l'intérieur du Pays.

Ce sont majoritairement les communes de l'Ouest, et du Sud-ouest qui ont connu les évolutions les plus fortes, dépassant les 20%, sur la période 1999-2008.

Il est intéressant de noter que cette forte pression s'exerce sur des communes de tailles très différentes : petite commune comme La Salvetat-Belmontet, à l'opposé commune parmi les plus importantes comme Négrepelisse.

A l'Est les évolutions sont plus modestes avec des taux inférieurs à 10%.

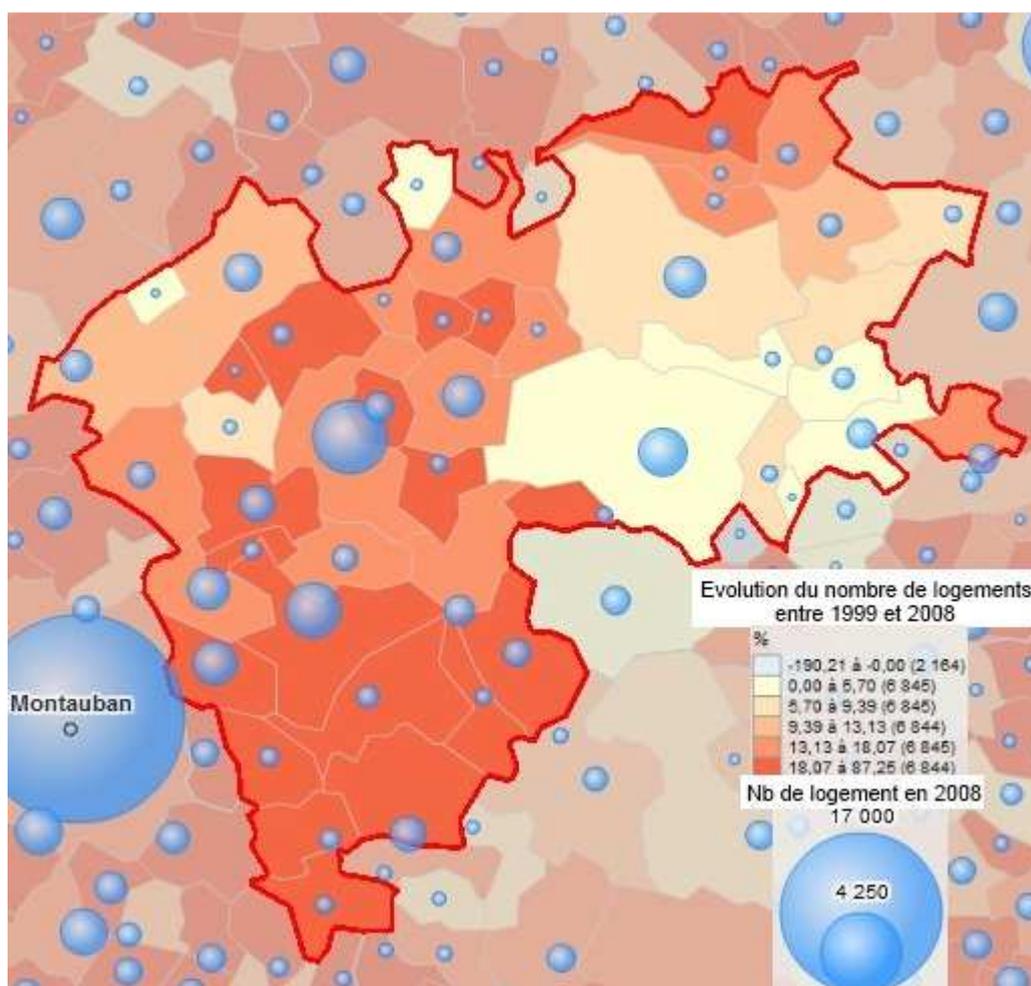
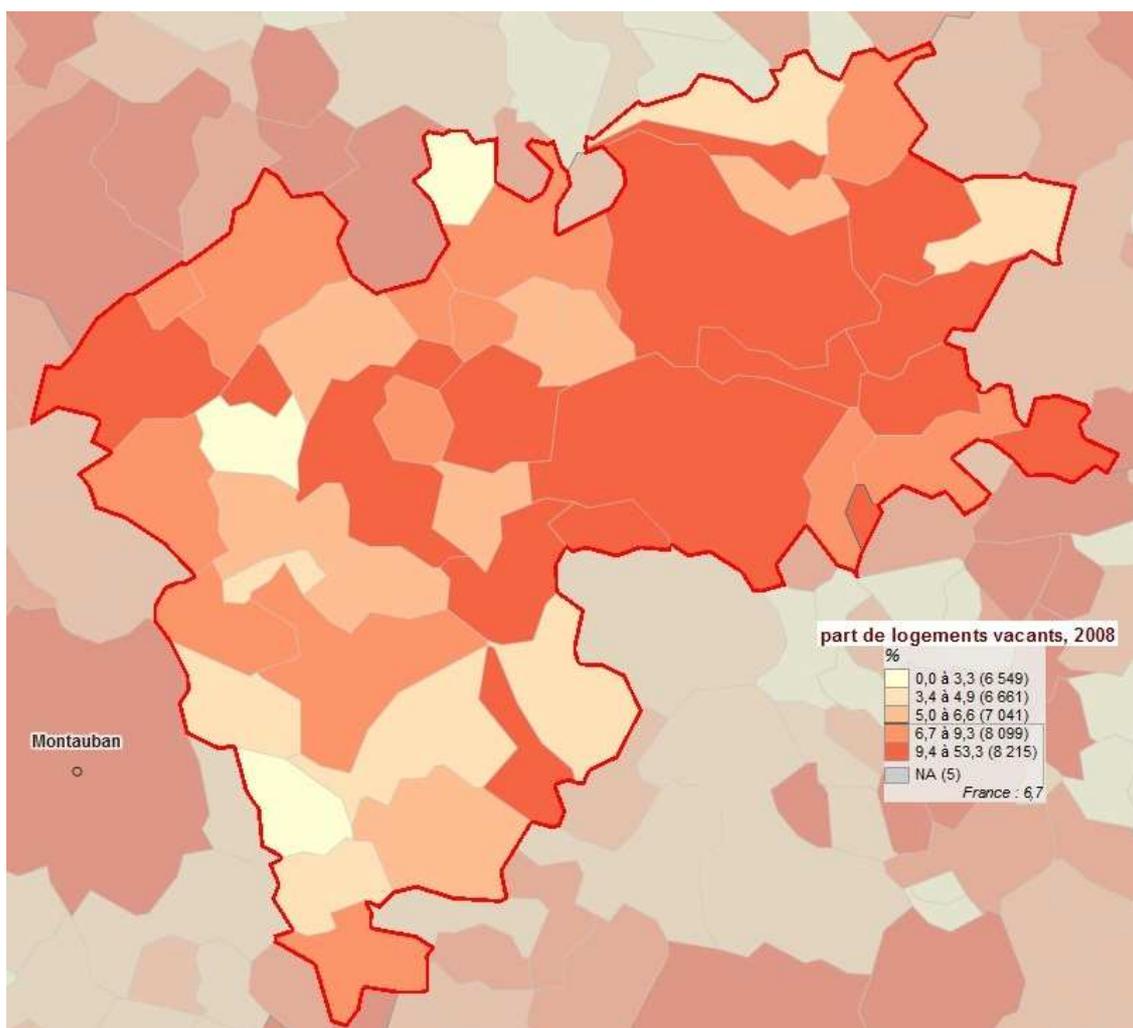


Figure 2-25 : Evolution intercensitaire du nombre de logement sur le Pays Midi-Quercy (Source : Insee, Recensement)

Une part non négligeable de ces logements concerne les logement vacants. Les communes de Midi-Quercy se singularisent d'autres territoires avec près de 10 % de logements vacants en 2008. En comparaison, ce chiffre n'est que de 7,3 % en moyenne en Midi-Pyrénées.



2-26 : Part des logements vacants en 2008 (Source : INSEE, Recensement)

Ce chiffre moyen masque des disparités communales très fortes. Dans certaines communes, comme Caussade, Caylus, Sain-Antonin Noble Val on compte près d'un 1 logement vacant sur 6.

La vacance est un des marqueurs forts de l'habitat en Midi-Quercy

Il apparaît très clairement que l'étalement urbain de Montauban a joué un rôle prépondérant dans cette dynamique de la construction.

Les données les plus récentes sur les permis de construire commencés sont très significatives avec pas moins de 485 logements en moyenne annuelle entre 2001 et 2011.

Année	Nombre de permis de construire commencés
2001	342
2002	303
2003	462
2004	535
2005	617
2006	779
2007	624
2008	462
2009	330
2010	331
2011	555
Moy 2001-2011	485

Tableau 2-3 : Nombre de permis de construire commencés sur le Pays Midi-Quercy (Source : DREAL MP, SITADEL)

Cette dynamique de construction de logement très soutenue recompose en profondeur l'âge du parc de logement. Ainsi, en Midi-Quercy près **d'un logement sur dix a moins de cinq ans.**

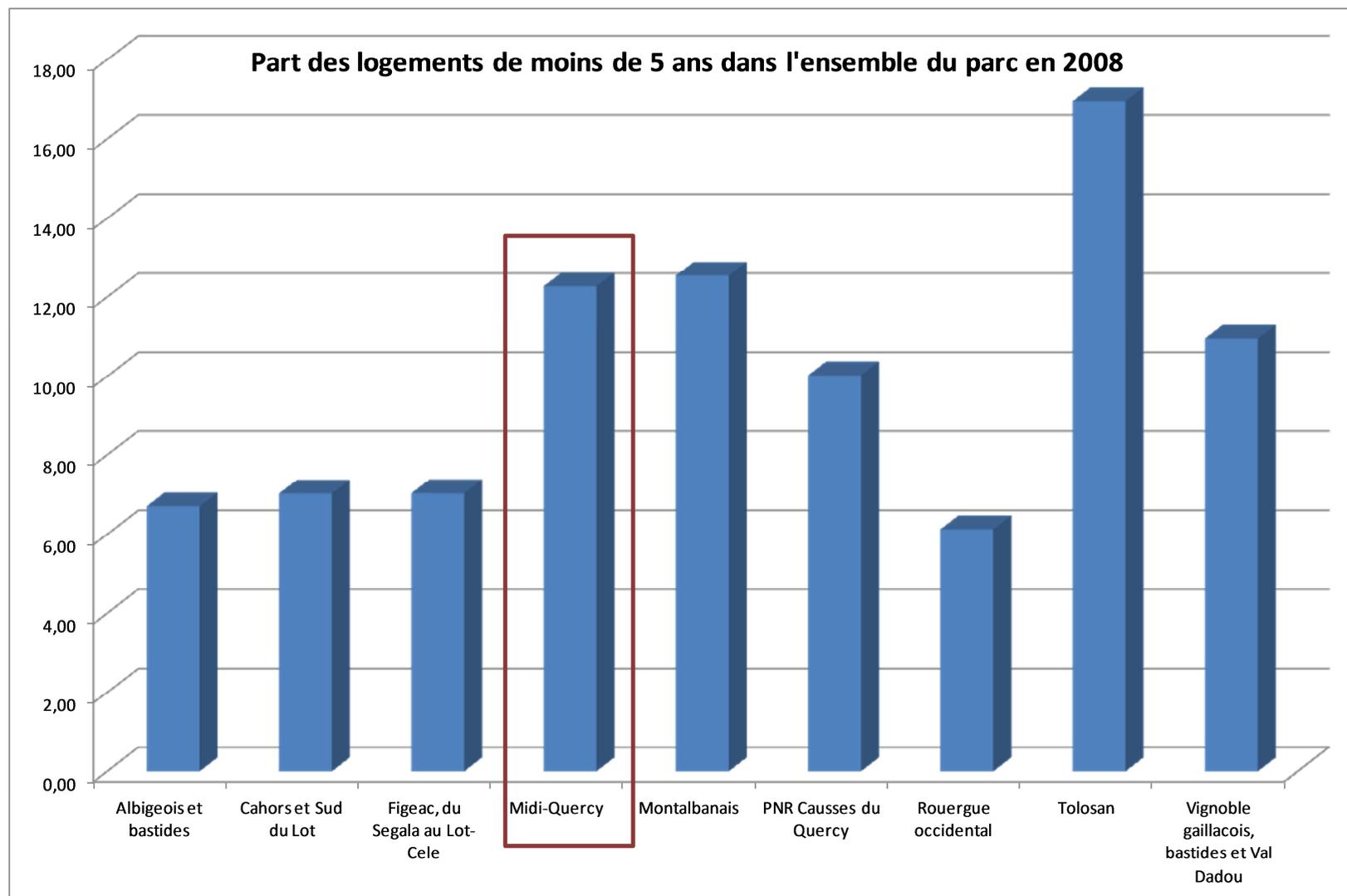


Figure 2-27 : Part des logements de moins de 5 ans dans l'ensemble du parc en 2008 (Source : Insee, Recensement et DREAL SITADEL)

Mais cette dynamique de la construction s'accompagne d'une consommation non négligeable de l'espace pour les logements.

Sur le Pays, entre 1997 et 2008, la consommation annuelle pour le logement était de 170 ha.

Ce chiffre important est supérieur à la moyenne observée dans notre zone d'étude (cf graphe ci-après). Il demeure néanmoins inférieur à celui des territoires « les plus urbains ».

Pour le Pays de Cahors et Sud du Lot, le chiffre important s'explique par le fait que la taille des terrains est prise en compte, or dans le Lot la taille moyenne des terrains destinés à l'habitat est une des plus importantes de France.

Selon la base de données SITADEL dans le cadre de l'étude OPAH du Pays Midi-Quercy, la taille moyenne des terrains par logement construit est de 2 163 m² contre 1714 en Tarn-et-Garonne, la taille moyenne des terrains par logement individuel construit s'élevant à 2 665 m². Ainsi, un habitant supplémentaire consomme en moyenne une surface de 1 446 m². Ces informations confirment que l'accessibilité foncière et ses grandes parcelles, constituent un facteur d'attractivité aujourd'hui déterminant en Midi-Quercy

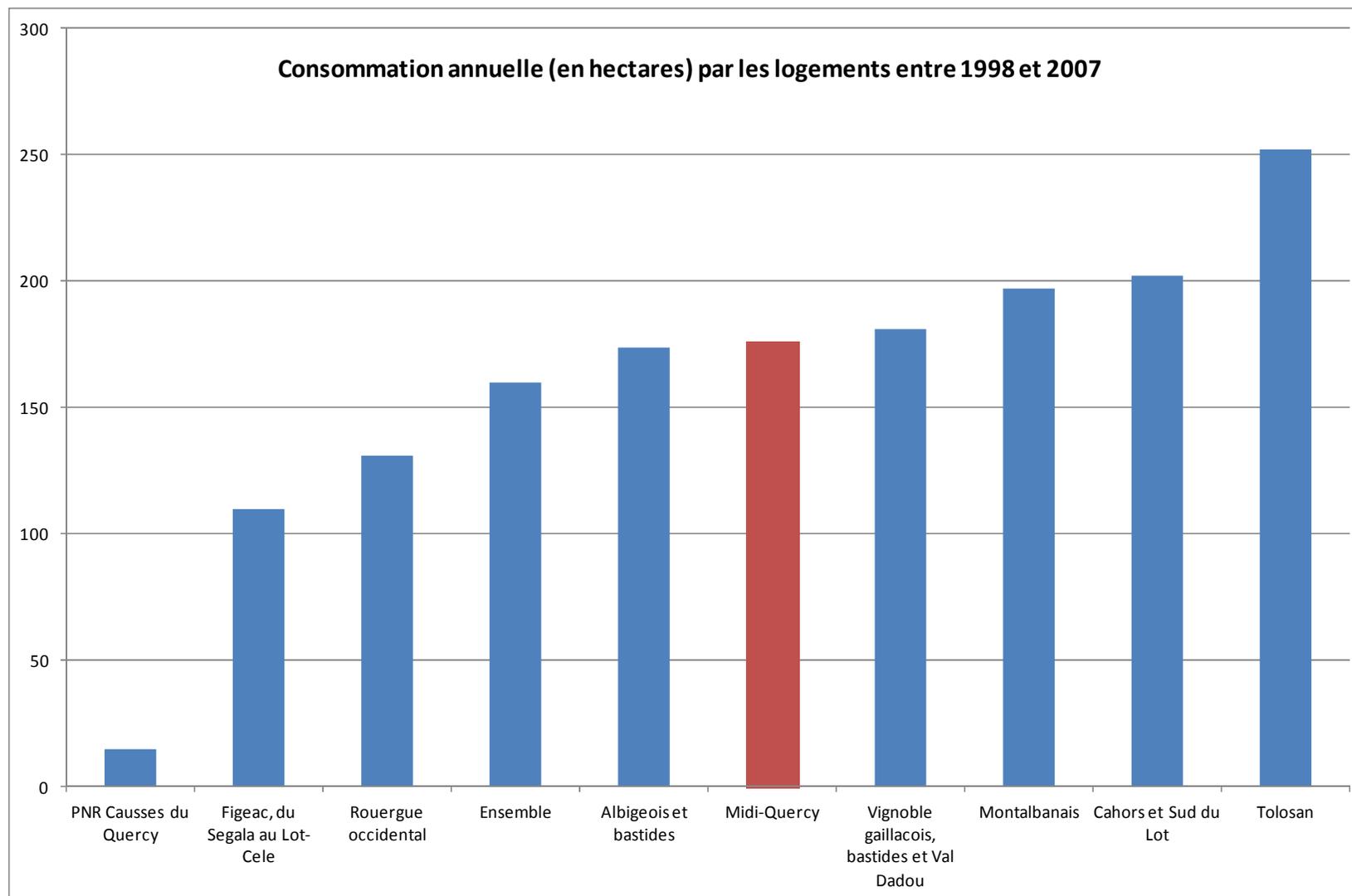


Figure 2-28 : La consommation annuelle (en hectares) par les logements entre 1998 et 2007 (Source : DREAL SITADEL)

Logiquement, ce sont les communes de l'Ouest du territoire qui ont consommé le plus de surface pour la construction ; plus particulièrement le long d'un axe Montauban Caussade

A contrario, dans la partie Est la consommation est restée faible, ce qui ne veut pas dire qu'il n'existe pas de mitage sur ces territoires mais simplement que l'intensité de la construction y a été plus faible.

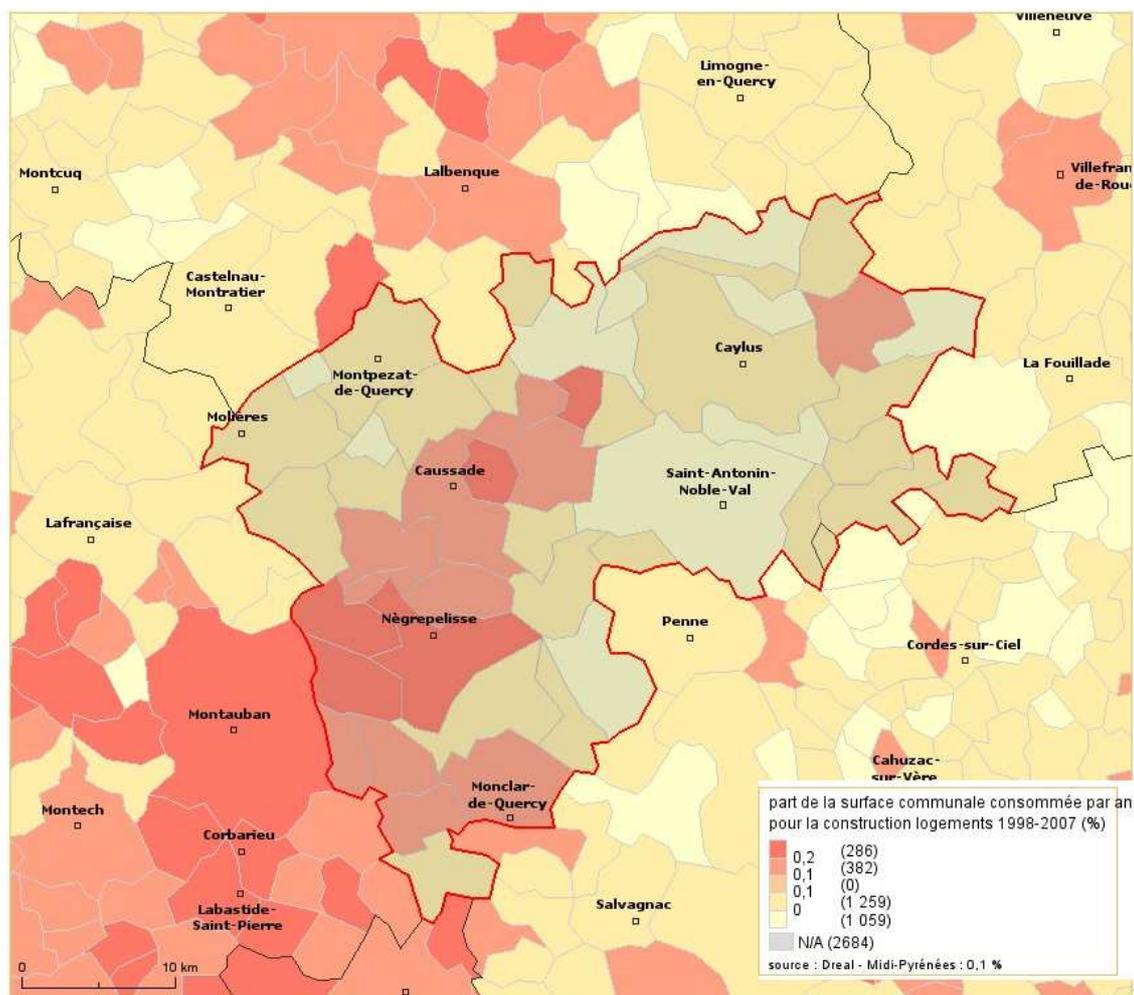
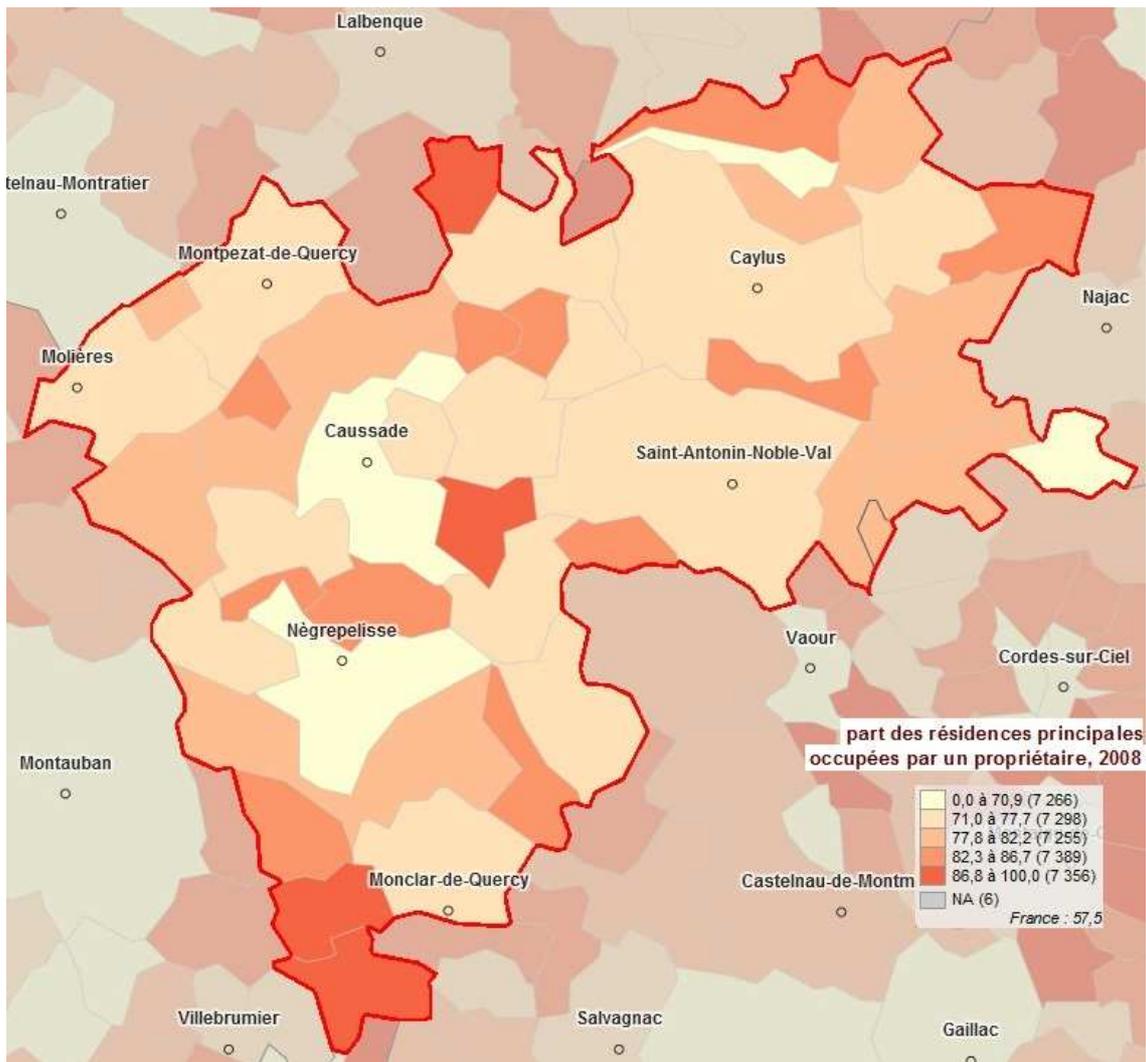


Figure 2-29 : Part de la surface consommée par an pour la construction de logement 1998-2007 (Source : DREAL SITADEL)

Midi-Quercy se caractérise également par la faiblesse de son parc locatif, ou quand il existe par son inadptation à la demande.

En 2008, plus de 70% des résidences principales étaient occupées par des propriétaires contre seulement 58% au niveau national.

Cette proportion très élevée s'observe sur l'ensemble du territoire à l'exception de quelques communes comme Caussade, Laguépie, Négrepelisse.



2-30 : Part des résidences principales occupées par un propriétaire en 2008 (Source : INSEE, Recensement)

En matière de logement social, le déficit est très important. Seul 4,2 % des résidences principales en 2008 étaient occupées par des locataires en logement HLM. Au niveau national, ce chiffre atteint 15 % !

Au final, les questions du logement et de la consommation foncière constituent une problématique majeure pour ce territoire. Si la facilité d'accès au foncier est un élément déterminant la dynamique résidentielle actuelle, des interrogations méritent d'être posées au regard :

- D'une consommation foncière élevée et d'une prépondérance du logement individuel et des risques liés notamment en l'absence de cadre collectifs d'aménagement : banalisation des espaces, progression de l'étalement du mitage, croissance des mobilités espaces
- D'un habitat social et locatif peu développé
- D'une perspective de croissance des coûts de transports à même de remettre en cause la dynamique résidentielle.

Au-delà, c'est bien une réflexion sur l'offre et de son évolution qu'il convient de mener autour d'une politique plus diversifiée et plus qualitative prenant en compte : la restauration de l'habitat ancien, l'habitat et la qualité de l'espace public environnant, l'intégration des nouvelles formes urbaines.

2.3.5 Une population active qui se recompose peu

La répartition des actifs de 15-64 ans au lieu de résidence sur le Pays Midi-Quercy montre une structure sociale spécifique par rapport à l'ensemble du cadre d'étude.

En effet, Midi-Quercy compte :

- Une des plus fortes parts d'ouvriers avec 23 % des actifs de 15-64 ans (après la Rouergue occidentale qui est à 24,6 %) ;
- La plus faible part de cadres avec la Rouergue Occidentale (7 % également) ;
- Une faible part de professions intermédiaires ;
-

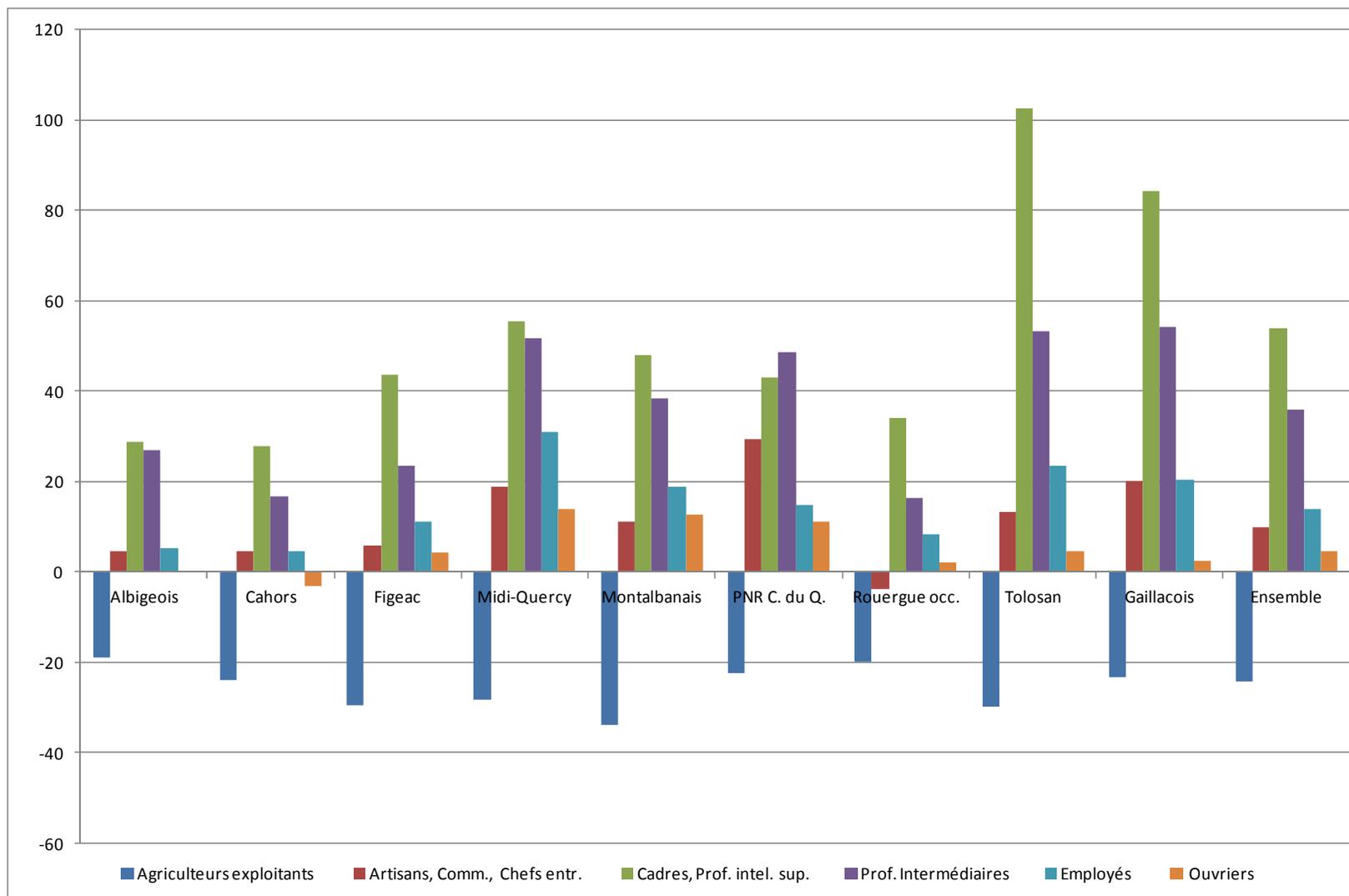


Figure 2-31 : évolution des actifs de 15-64 ans au lieu de résidence dans le cadre d'étude entre 1999 et 2008 (Source : INSEE, Recensement)

Comme dans tous les autres territoires de la zone d'étude, l'économie résidentielle du Pays Midi-Quercy profite de la « métropolisation » à travers l'évolution des Professions et Catégories Sociales dites « supérieures » (notamment 50 % de cadres en Midi Quercy ou de professions intermédiaires), néanmoins le nombre ouvriers et surtout d'employés y croît plus qu'ailleurs. Notons que l'évolution de + 50 % de cadres reste à relativiser au regard d'un stock de départ relativement faible.

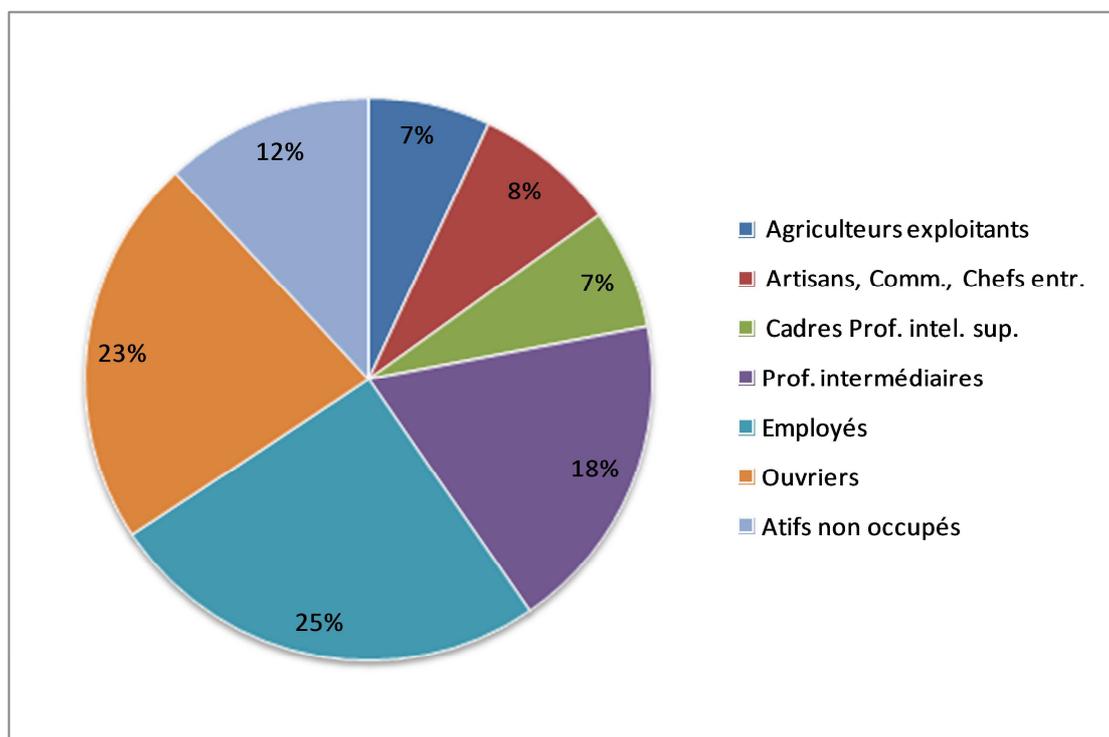


Figure 2-32 : répartition des actifs de 15-64 ans au lieu de résidence sur le Pays Midi-Quercy en 2008 (Source : INSEE, Recensement)

Ainsi, en 1999, la part de cadres actifs (de plus de 15 ans) était de 3% en moyenne sur l'ensemble du Pays. En 2008, cette part croît pour atteindre seulement 4%.

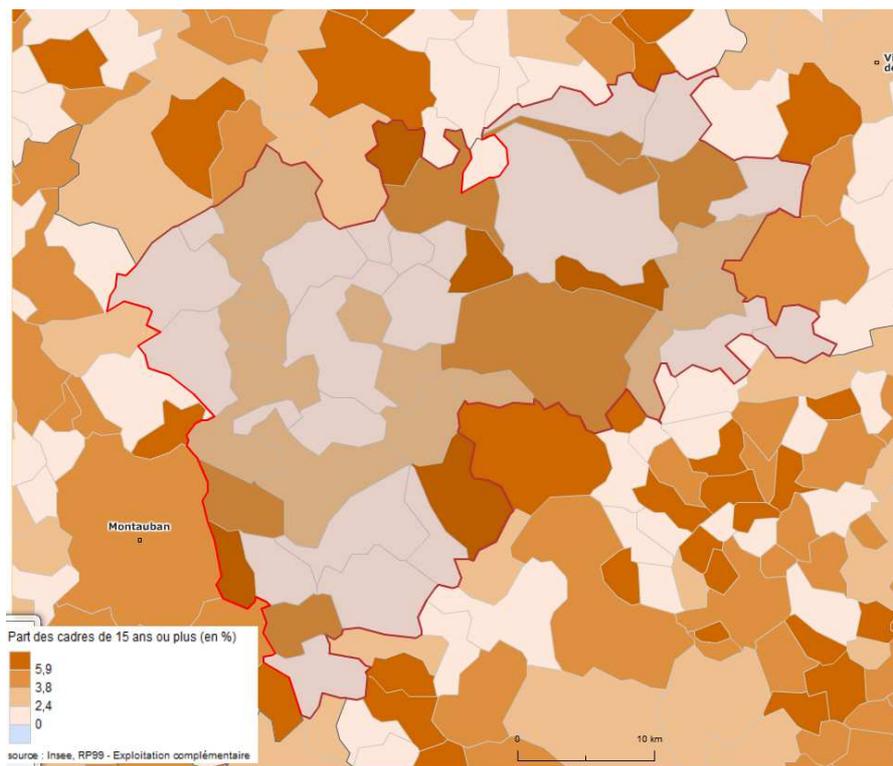


Figure 2-33 : Part des cadres de 15 ans ou plus en 1999 (Source : INSEE, Recensement)

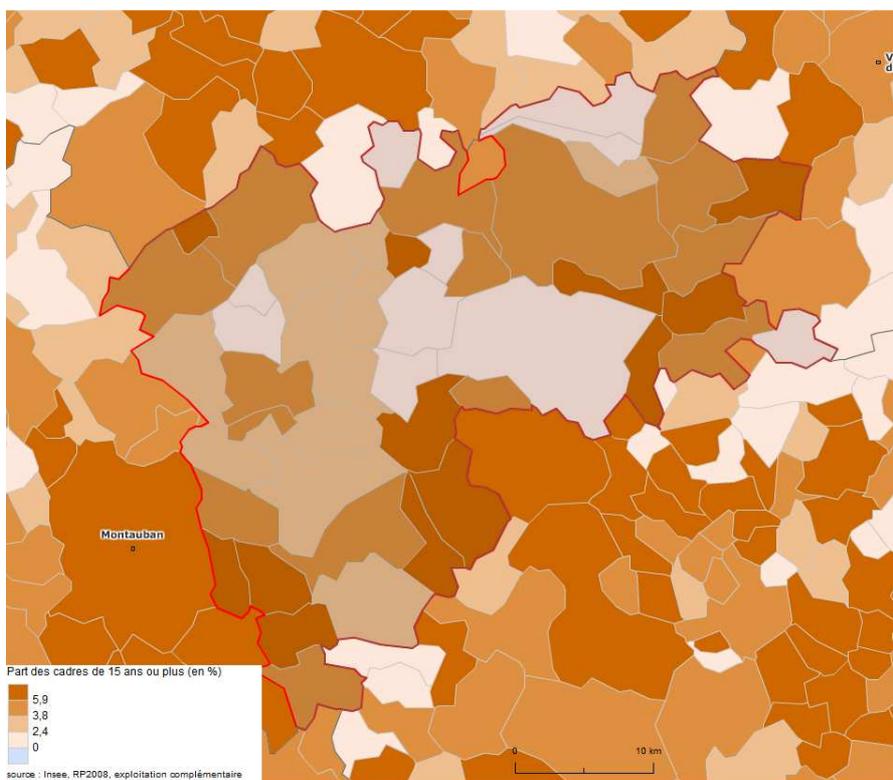


Figure 2-34 : Part des cadres de 15 ans ou plus en 2008 (Source : INSEE, Recensement)

Une part non négligeable de la population du Pays est touchée par le chômage : 11,3 % des 15-64 ans. Ce chiffre plus élevé que la moyenne régionale (10,5%) reste inférieur à celui observé en Tarn-et-Garonne (11,7%).

Ce taux n'est pas constant sur l'ensemble du territoire du Pays.

Les Communautés de Communes du Quercy Rouergue Gorges de l'Aveyron et du Quercy-Caussadais se démarquent avec des taux plus importants que ceux observés sur les deux autres Communautés de Communes : 13,2 % pour la première, 12,5 % pour la seconde.

Enfin, le taux de chômage du Pays a baissé depuis 1999, passant de 12,1 % à 11,3%. Cette baisse importante est néanmoins moindre que celle observée au niveau régional (de 12,8 % à 10,5%), stimulée pour cette dernière par la dynamique de l'économie de la métropole toulousaine.

Comme nous avons pu l'observer dans la structure de la population, le territoire du Pays Midi-Quercy voit sa population vieillir.

Logiquement, le vieillissement de la population observé ci-avant, impacte l'activité du territoire et la part des retraités dans la population de plus de 15 ans croît de manière significative. En 1999, les retraités représentaient 30,2 % des plus de 15 ans, contre 33,4 % en 2008. Ce vieillissement devrait se poursuivre au regard de la pyramide des âges.

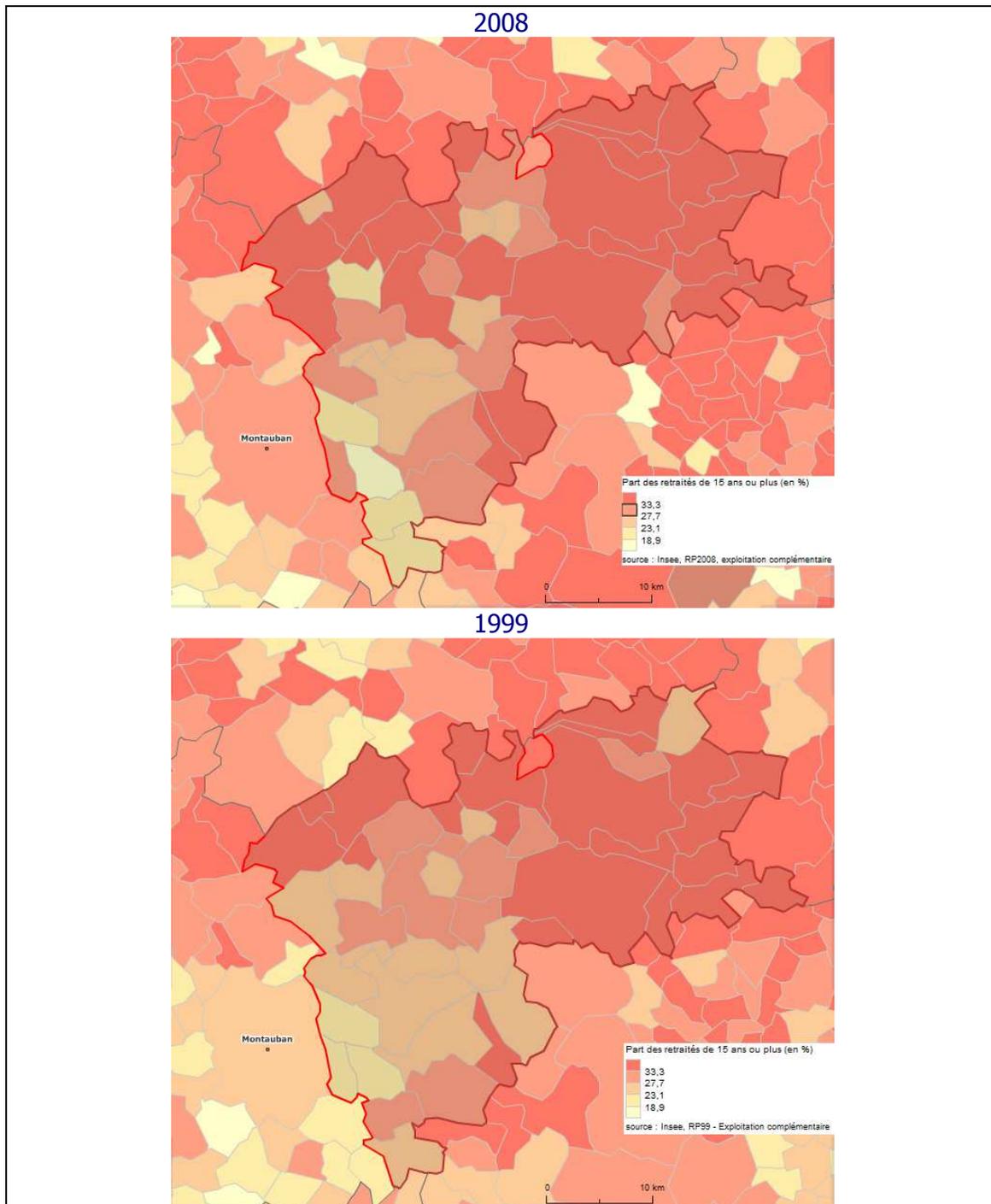


Figure 2-35 : Part des retraités de 15 ans ou plus (en %) (Source : INSEE)

La traduction en données brutes est encore plus parlante puisqu'en 2008, le pays comptait 12 463 retraités, soit 2 681 de plus par rapport à 1999.

2.3.6 Des revenus moyens faibles

Midi-Quercy présente des revenus moyens faibles en comparaison avec les autres territoires de la zone d'étude, puisqu'il devance en la matière uniquement le Pays de la Rouergue Occidentale.

La médiane des revenus fiscaux était en Midi-Quercy de 23 715 euros en 2009, inférieure d'un tiers à celle du Pays Tolosan.

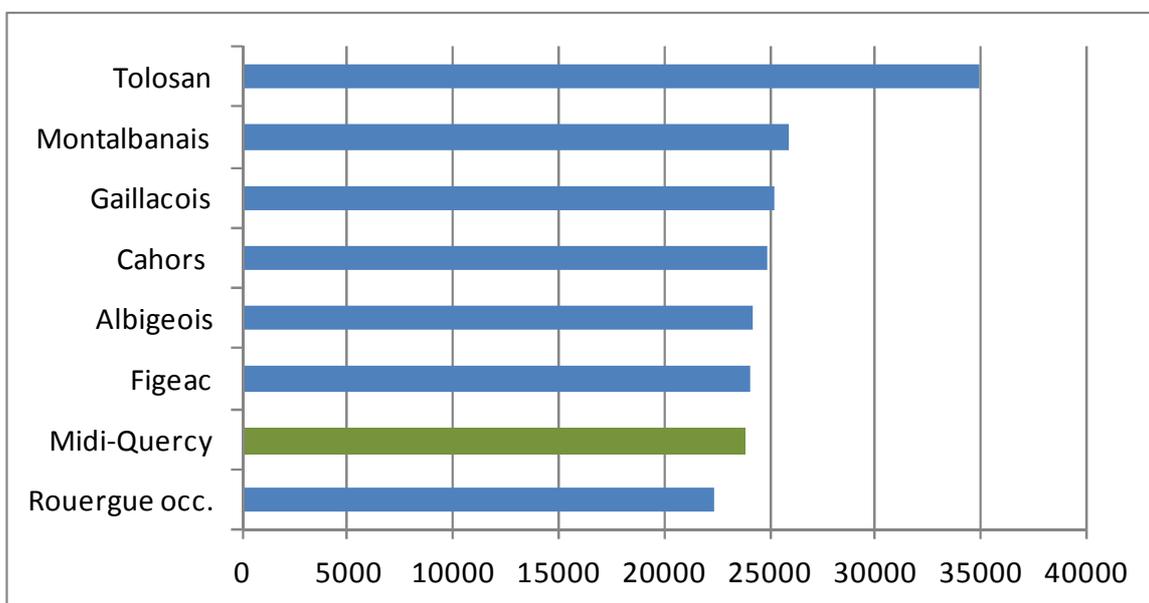


Figure 2-36 : Médiane des revenus en euros en 2008 (Source : DFIP)

Les revenus médians par unité de consommation⁶ en 2009 permettent également de mettre en avant le niveau de pauvreté d'un territoire.

⁶ Système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage et permettant de comparer les niveaux de vie de ménages de tailles ou de compositions différentes. Avec cette pondération, le nombre de personnes est ramené à un nombre d'unités de consommation (UC).

Pour comparer le niveau de vie des ménages, on ne peut s'en tenir à la consommation par personne. En effet, les besoins d'un ménage ne s'accroissent pas en stricte proportion de sa taille. Lorsque plusieurs personnes vivent ensemble, il n'est pas nécessaire de multiplier tous les biens de consommation (en particulier, les biens de consommation durables) par le nombre de personnes pour garder le même niveau de vie.

Aussi, pour comparer les niveaux de vie de ménages de taille ou de composition différente, on utilise une mesure du revenu corrigé par unité de consommation à l'aide d'une échelle d'équivalence. L'échelle actuellement la plus utilisée (dite de l'OCDE) retient la pondération suivante :

- 1 UC pour le premier adulte du ménage ;
- 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus ;

Pour rappel, en France, l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) considère qu'un ménage est pauvre si son revenu est inférieur à 50% du revenu médian français par unité de consommation (qui s'élève à 17 918 €). Le taux est de 60% pour Eurostat (service statistique de la Commission européenne).

Il n'est pas possible de connaître précisément la part de ménages pauvres par commune au niveau du Pays du fait du secret statistique. Néanmoins, celle-ci semble non négligeable au regard des revenus fiscaux médians par unité de consommation affichés par la majorité des communes. Les revenus apparaissent comme faibles, inférieurs à 16 900 €, la moyenne régionale étant à un peu plus de 18 000 €.

Il faut noter que les communes les plus proches de Montauban se singularisent avec des revenus un peu plus importants.

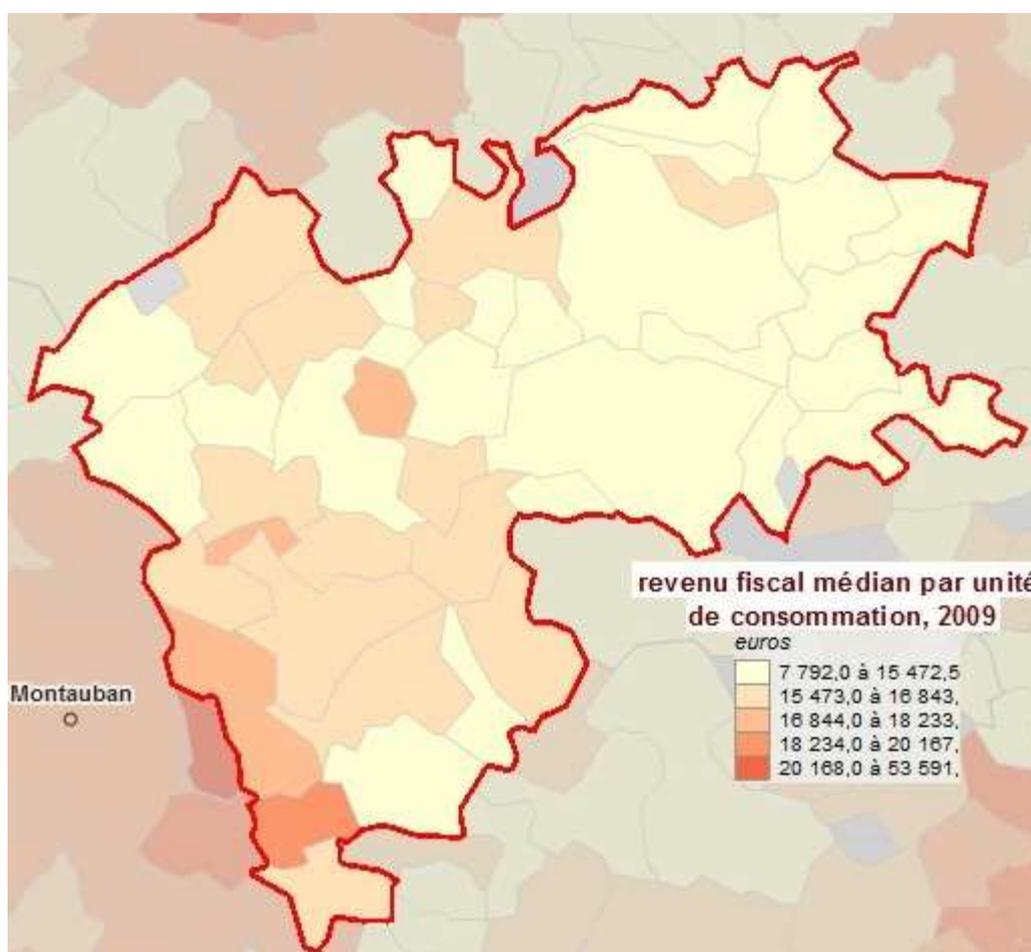


Figure 2-37 : Revenu médian par Unité de Consommation en 2009 (Source : DFIP)

La population du Pays Midi-Quercy peut donc être caractérisée comme une population aux revenus modestes.

- 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

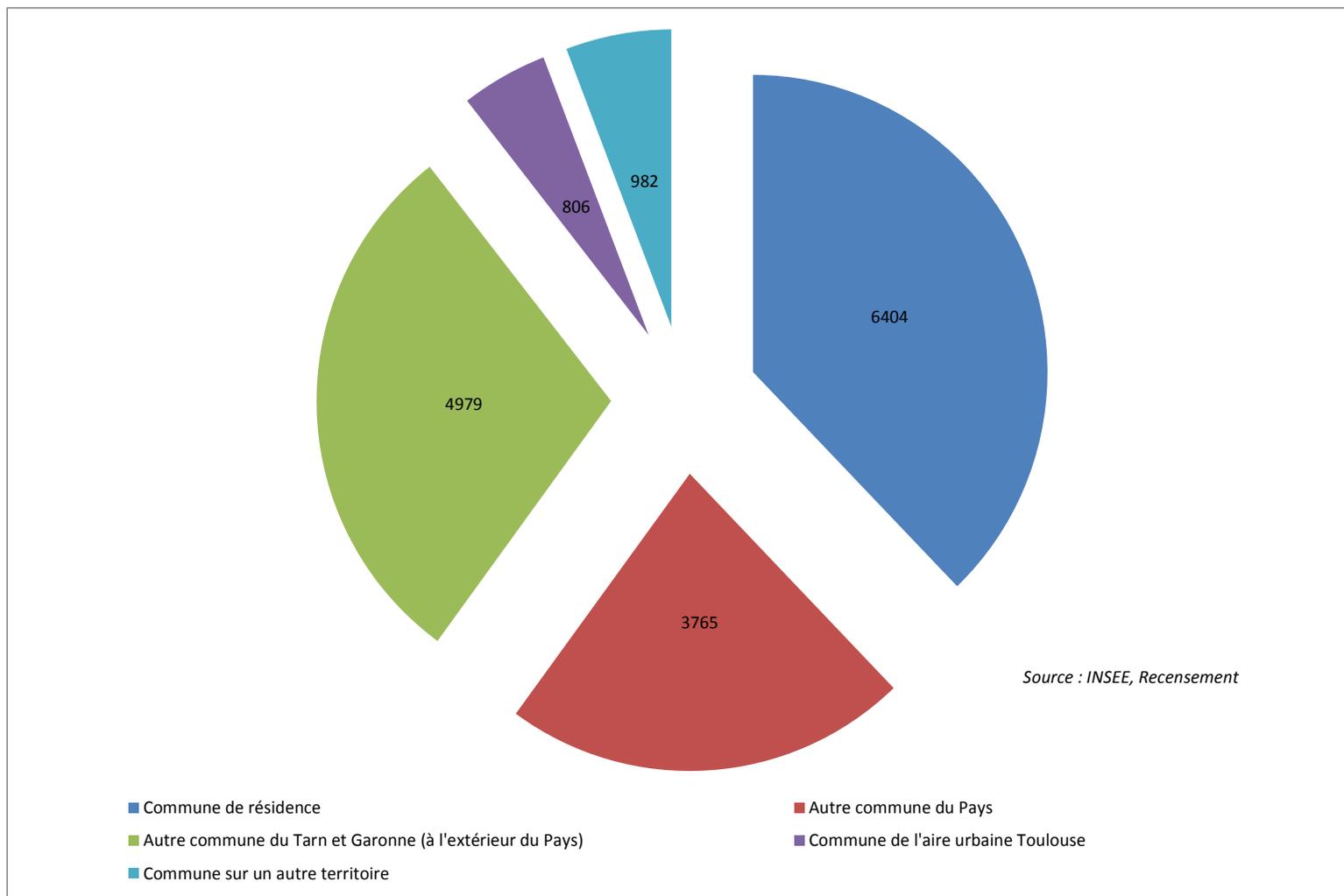
2.3.7 Une population active très mobile

La population active du Pays Midi-Quercy se déplace très majoritairement pour travailler. C'est une caractéristique importante du territoire.

64 % des actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi en 2008 travaillent hors de la commune de résidence.

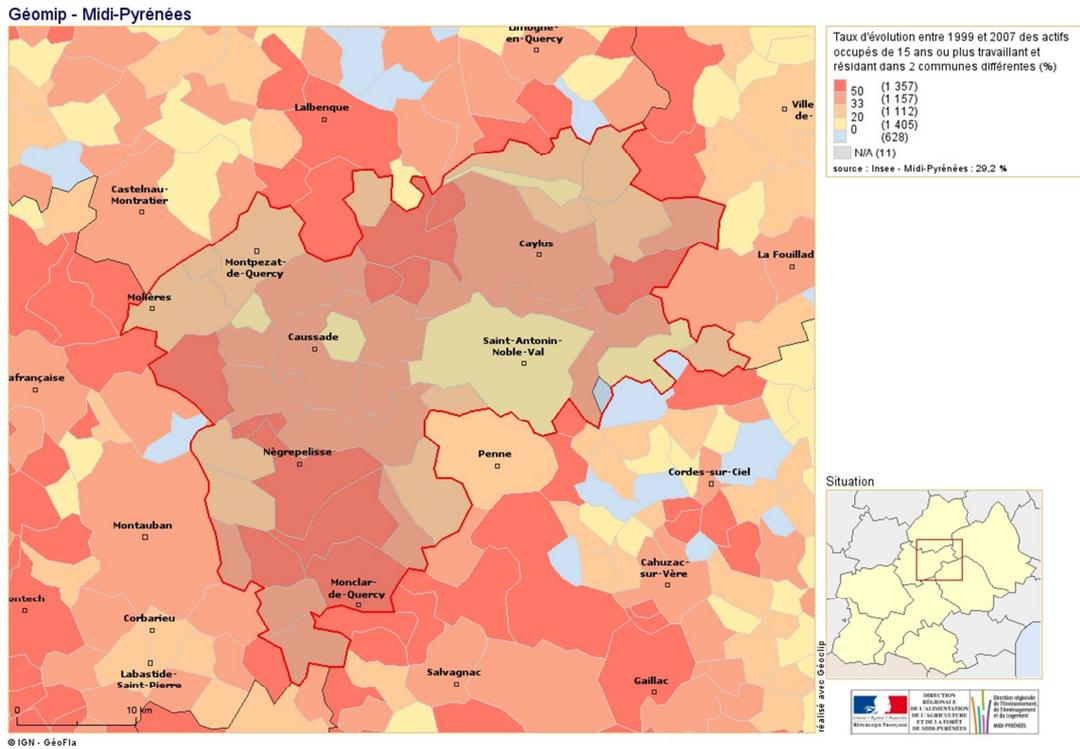
Sur ces 64% d'actifs de 15 ans ou plus, la plus grande partie travaille hors du Pays mais dans le département du Tarn et Garonne (29 %), et pour la plupart dans l'agglomération de Montauban. Néanmoins, il ne faut pas sous-estimer l'importance de ceux travaillant sur une autre commune du Pays. Ils représentent tout de même 22 % de l'ensemble des actifs de 15 ans ou plus.

Enfin, il ne faut pas non plus négliger les actifs du Pays travaillant dans l'aire urbaine toulousaine. Ils représentent 5% de l'ensemble des actifs.

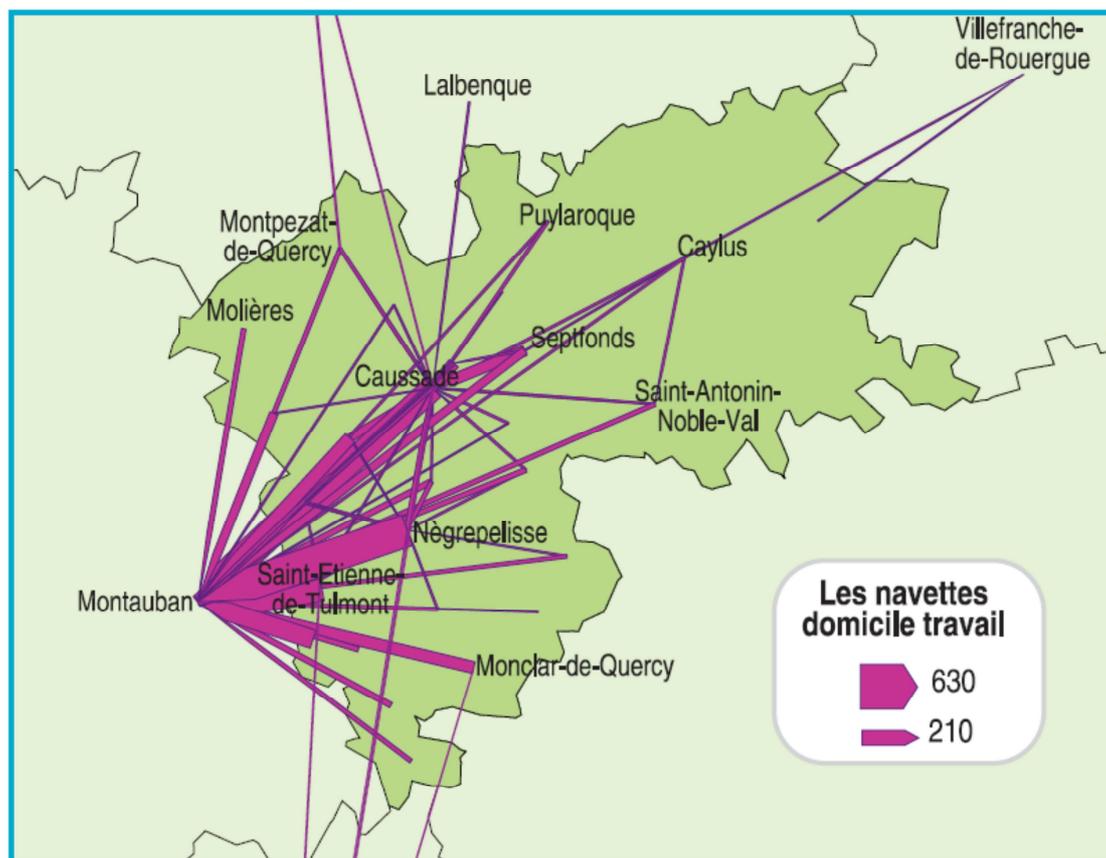


2-38 : les déplacements domicile-travail dans le Pays Midi-Quercy en 2008 (Source : INSEE, Recensement)

Cette mobilité des actifs pour travailler est en augmentation sur l'ensemble du Pays. Entre 1997 et 2009, le taux d'évolution des actifs occupés de 15 ans ou plus travaillant et résidant dans deux communes différentes a été multiplié par 2 et plus pour certaines communes notamment celles les plus proches de Montauban.



2-39 : taux d'évolution des actifs occupés de 15 ans ou plus travaillant et résidant dans deux communes différentes entre 1999 et 2007 (Source : INSEE, Recensement)

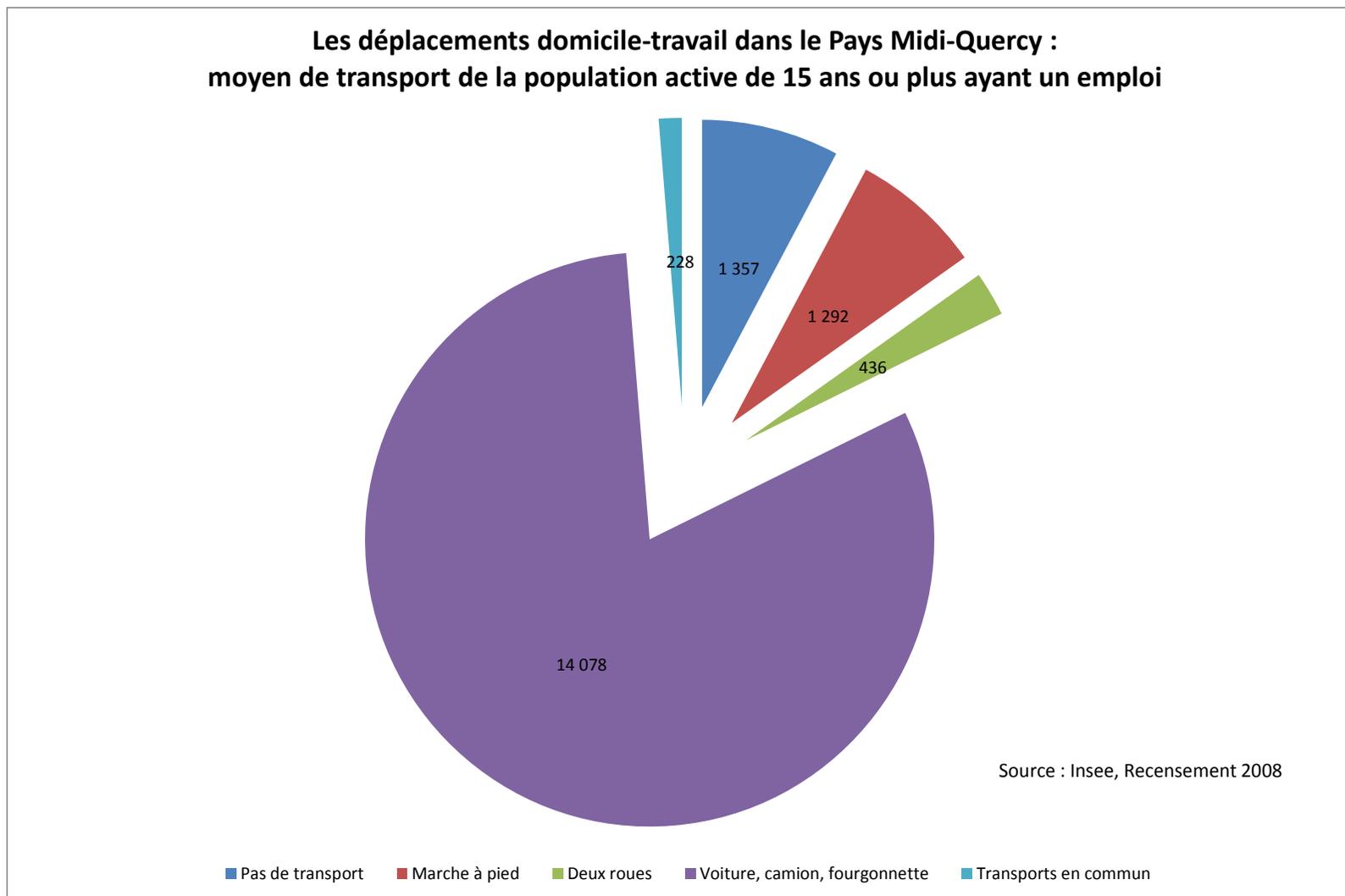


2-40 : Principaux mouvements Domicile-Travail en 2004 en Midi-Quercy (Source : INSEE DADS)

Cette mobilité très importante des actifs du Pays pour travailler se fait très majoritairement en utilisant la voiture : **8 actifs sur 10**.

A l'opposé, le transport collectif est presque inexistant. Sa part est de 1,3% dans les mobilités domicile-travail des actifs du Pays. Néanmoins, nous rappelons que ce type de taux se retrouve dans l'ensemble milieux périurbains et ruraux où aucun service de transport collectif performant n'est proposé.

En tout état de cause, le devenir de l'attractivité du territoire est aussi lié à l'évolution du ratio coût du foncier/coût des déplacements. A ce jour, les coûts du foncier constructible ou plus globalement du logement font mieux que compenser les coûts de transport, ce qui explique en partie l'attractivité démographique du territoire. Notons que les ménages sont souvent concernés par des revenus modestes. Ainsi, renchérisssement des coûts de transports individuels et l'absence d'une offre ou de mode de déplacements alternatifs sont à même de remettre en question ce modèle.



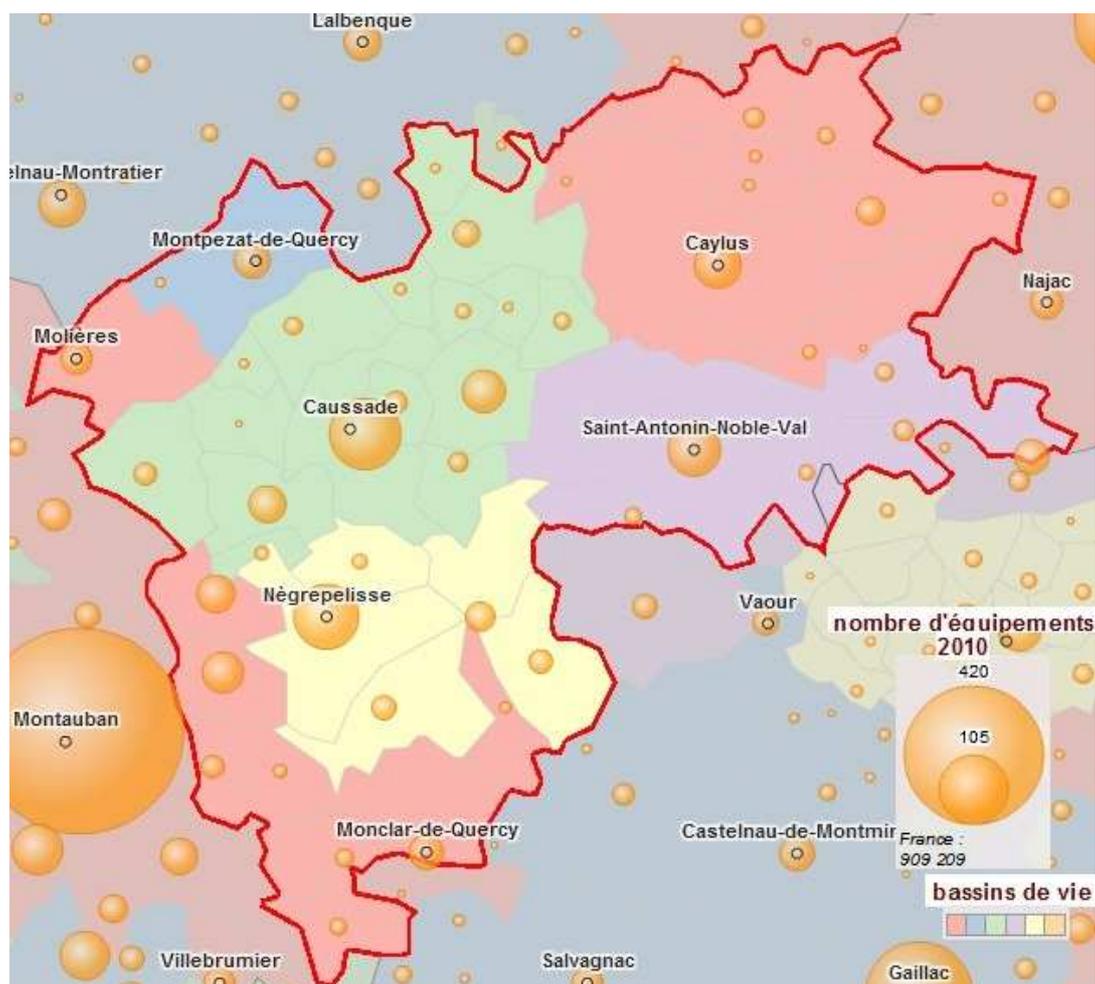
2-41 : moyen de transport utilisé dans les déplacements domicile-travail dans le Pays Midi-Quercy en 2008 (Source : INSEE, Recensement)

2.3.8 Services et équipements

Comme nous l'avons vu au début de ce document, le Pays Midi-Quercy est un territoire à cheval sur plusieurs bassins de vie.

Le pays possède trois bassins de vie⁷ « internes » : Caussade, Negrepelisse et Saint Antonin Noble Val.

Pour le reste, il est influencé principalement par Montauban à l'ouest, Villefranche de Rouergue à l'Est et à un degré moindre par Cahors au Nord.



2-42 : les bassins de vie du Pays-Midi-Quercy

⁷ Le bassin de vie est le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès à la fois aux équipements de la vie courante et à l'emploi.

Les services et équipements de la vie courante servant à définir les bassins de vie comportent quatre catégories :

- Équipements concurrentiels : Hypermarché et supermarché, grande surface non alimentaire, magasins (vêtements, chaussures, électroménager, meubles), librairie, droguerie, marché de détail, banque, vétérinaire ;
- Équipements non concurrentiels : gendarmerie, perception, notaire, Pôle Emploi, maison de retraite, bureau de poste, crèche ou halte-garderie, installation sportive, piscine, école de musique, cinéma ;
- Équipements de santé : médecin, infirmier, pharmacie, masseur-kinésithérapeute, dentiste, ambulance, maternité, urgences, hôpital de court, moyen et long séjour ;
- Équipements d'éducation : collège, lycée général et/ou technologique, lycée professionnel.

Ce constat fait, il apparaît clairement que le Pays possède un nombre non négligeable de services et équipements⁸ : 35,8 pour 1 000 habitants en 2010. Ce taux est supérieur de plus de 5 points à la moyenne nationale.

En différenciant ce taux par catégorie de services et équipements, Midi-Quercy est en deçà de la moyenne nationale seulement dans deux cas :

- pour le commerce (taux légèrement inférieur à la moyenne nationale), certainement en raison de la proximité Montalbanaise),
- et pour les services de transports et déplacements (taux également inférieur à la moyenne nationale).

Une nouvelle fois une différenciation apparaît entre les territoires. Si la couverture en équipements est plutôt favorable sur le Pays par rapport au niveau national, les équipements se répartissent inégalement d'une communauté de communes à l'autre (Cf. figures ci-après : 2-43). L'influence importante de Montauban sur la partie Ouest du territoire et/ou l'existence ou non d'un « pôle de concentration démographique » et/ou les évolutions démographiques récentes expliquent ces variations de couverture entre les différentes Communautés de Communes du Pays.

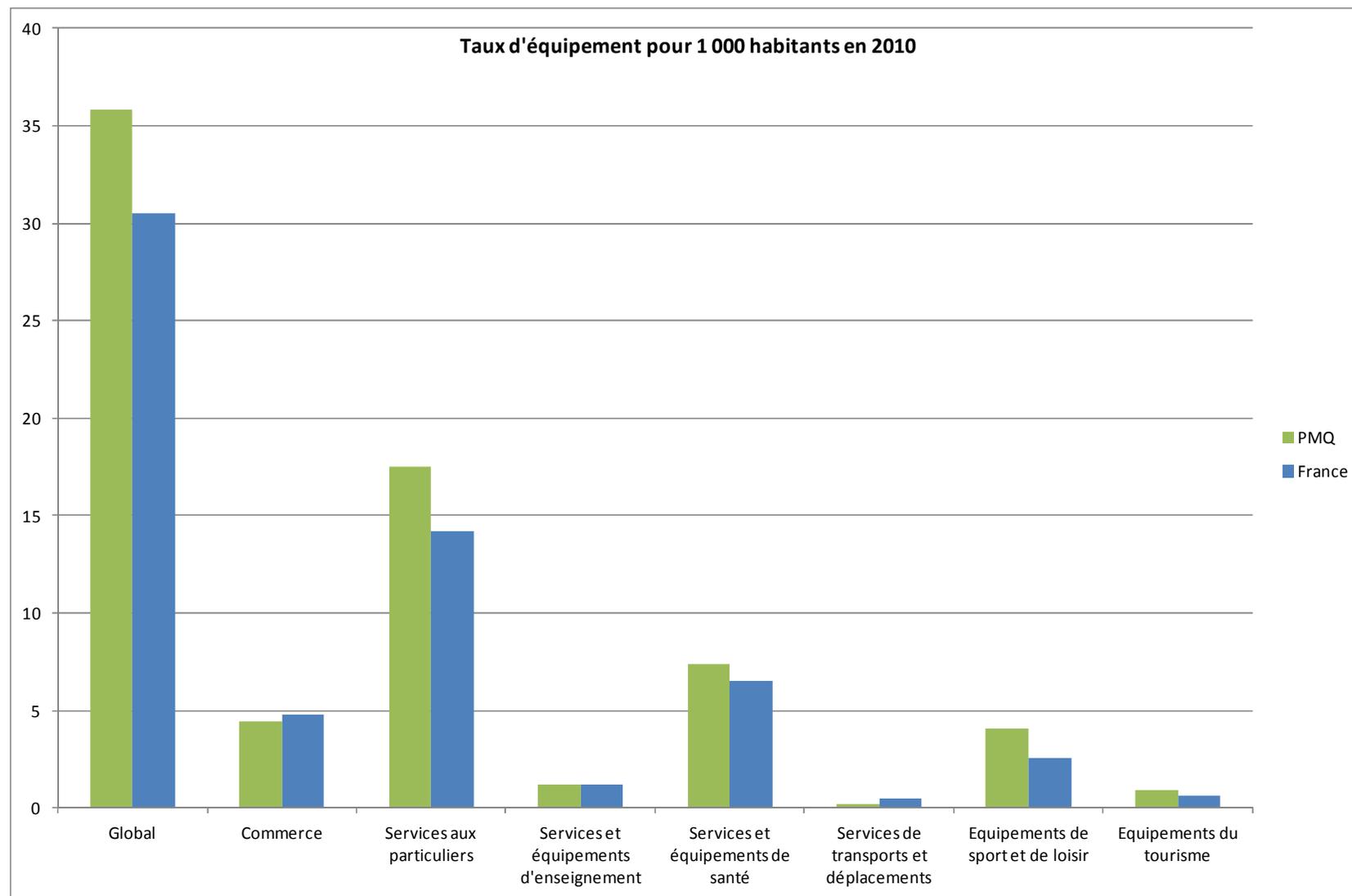
Une conséquence est la mobilité que doivent avoir les habitants de certains espaces pour accéder à tel ou tel service ou équipement. En effet, dans certains cas, seuls les territoires à proximité disposent de ces équipements. Notons, qu'à l'Est du Pays, un nombre important de communes a un taux d'équipement pour 1 000 habitants non négligeable.

Il va de soit que ces chiffres ne donnent pas d'indications sur la pérennité des ces services en ne traitant pas de l'âge du chef d'entreprise mais aussi la facilité de transmission des entreprises.

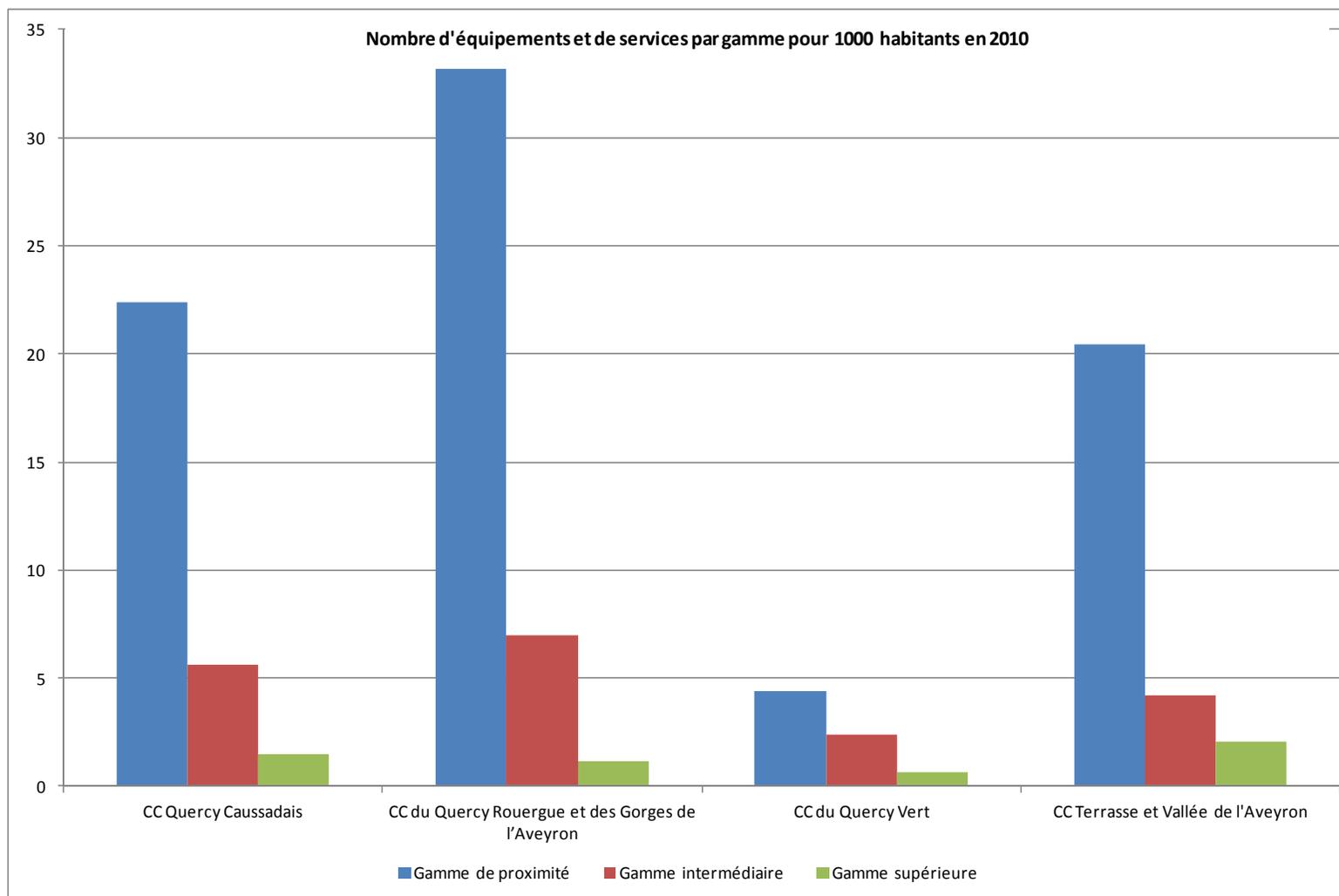
En revanche, le haut-débit, pouvant être considéré comme un service important et essentiel pour l'avenir ; est loin de couvrir la totalité du territoire. D'importantes zones blanches existent sur le territoire. Une réflexion est en cours au niveau départemental pour apporter un certain nombre de solutions. En effet, un schéma directeur départemental est actuellement en cours d'élaboration à l'échelle du Tarn et Garonne. Dans un contexte de concurrence entre territoires, ce constat pénalise fortement ces espaces tant en matière de cadre de vie que d'attractivités démographique et économique.

⁸ Le taux d'équipement se base sur les données de la Base Permanente des Equipements de l'INSEE.

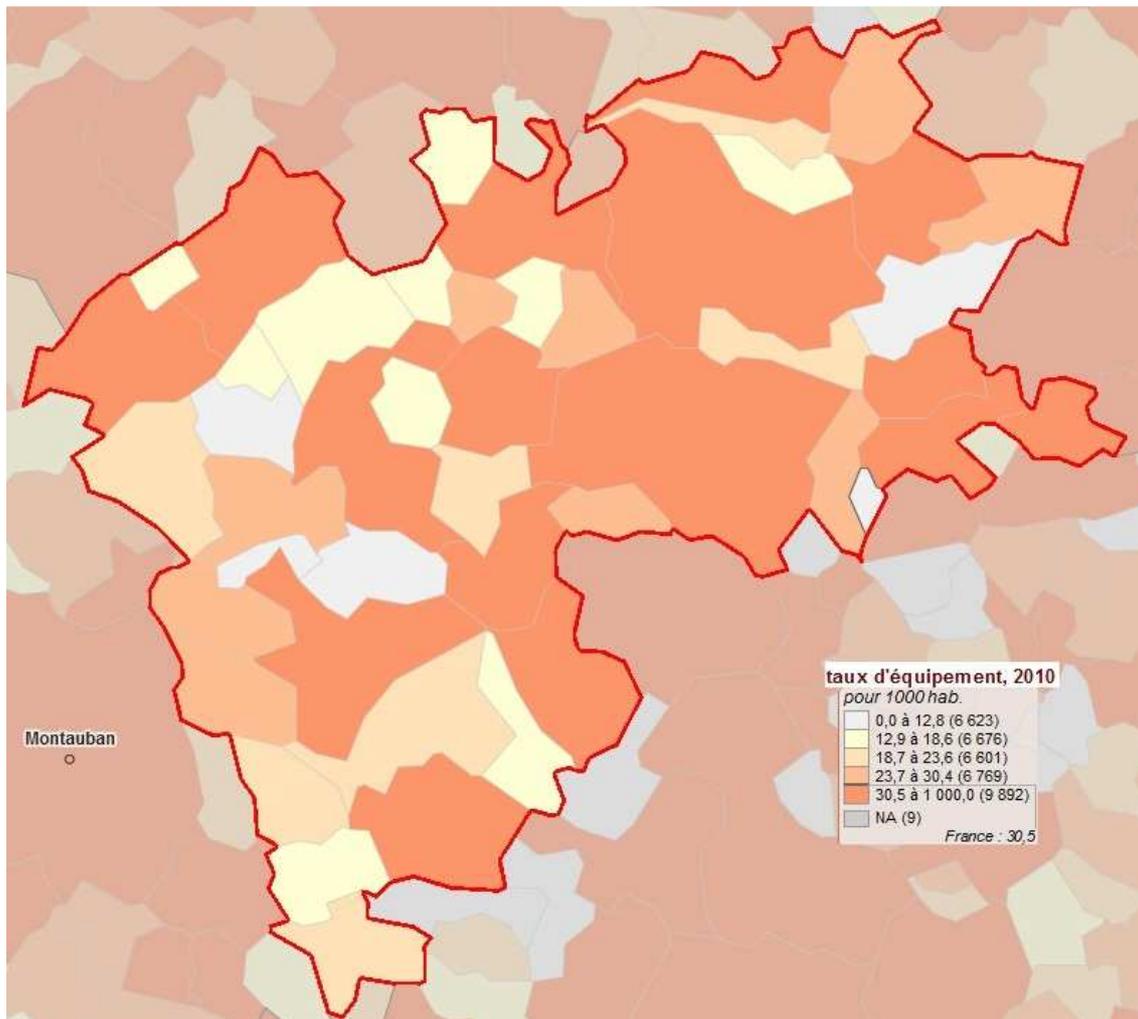
Le produit BPE résulte de l'utilisation de plusieurs sources. Selon l'équipement ou le service concerné, l'INSEE utilise pour connaître la présence ou pas de cet équipement la source la plus pertinente. Les sources de l'information sont principalement les répertoires SIRENE (INSEE), RAMSESE (Ministère de l'éducation nationale), FINISS (Ministère de la santé), ADELI (Ministère de la santé) ainsi que les bases d'enquêtes Camping et Hôtel de l'INSEE et des sources de la gendarmerie nationale.



2-43 : Taux d'équipement pour 1000 habitant par catégories de services et équipements en 2010



2-44 : Nombre d'équipements et de services par gamme pour 1000 habitants dans les EPCI du Pays en 2010 (Source : INSEE, BPE)



2-45 : taux d'équipement en 2010 (Source : INSEE, BPE)

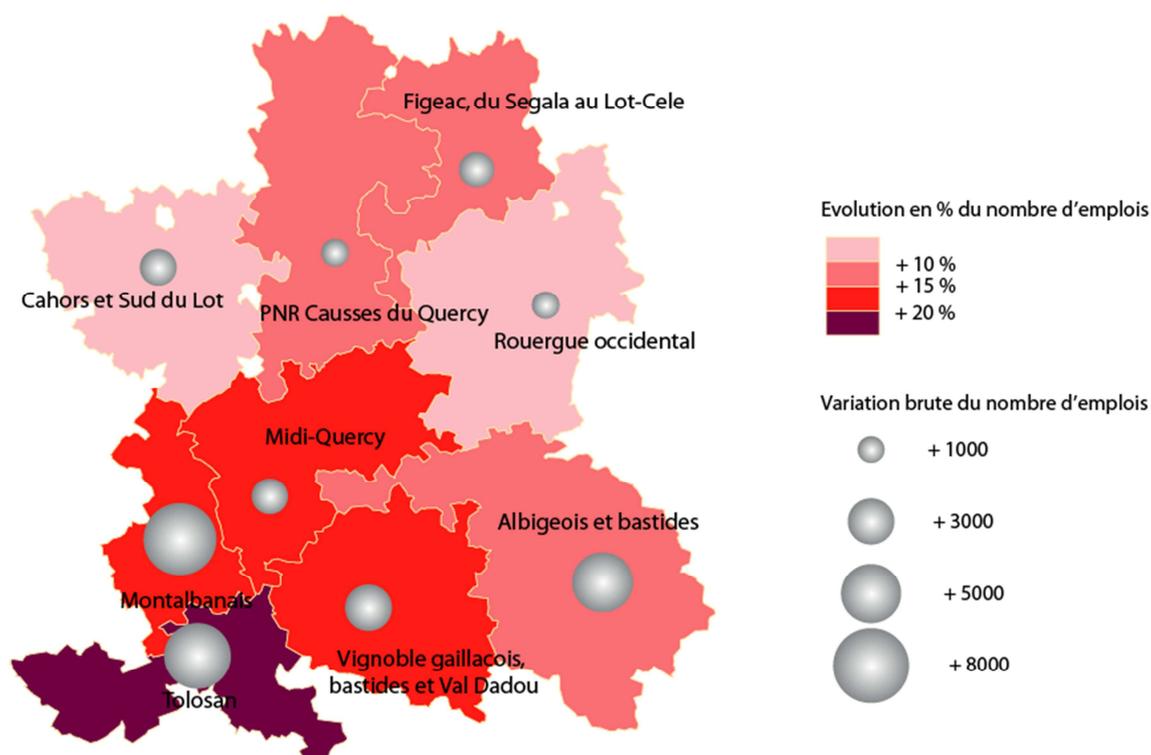
Cette analyse succincte des équipements et services permet de voir que Midi-Quercy conserve encore un tissu d'équipements et services « vivace » sur la majeure partie de son territoire.

Bien évidemment, il va de soit que cette analyse globale ne permet pas de mettre en avant l'absence de tel ou tel équipement.

2.4 Champ économique

2.4.1 Une évolution de l'emploi dynamique mais inférieure à la dynamique démographique

Midi-Quercy comptait 12 730 emplois en 2008, un nombre en augmentation de 1 660 emplois sur la période 1999-2008, soit une progression de 15 %.



2-46 : Evolution de l'emploi entre 1999 et 2008 sur le cadre territorial d'études (Source : INSEE, Recensement)

L'emploi au lieu de travail progresse dans l'ensemble de la zone d'étude de + 15 % soit + 29 180 emplois en plus par rapport à 1 999. Ces évolutions sont plus importantes lorsque que l'on se rapproche de la métropole toulousaine, atteignant + 37 % (soit + 6 500 emplois) en Pays Tolosan ou encore + 19 % soit (+ 7 400 emploi) en Montalbanais.

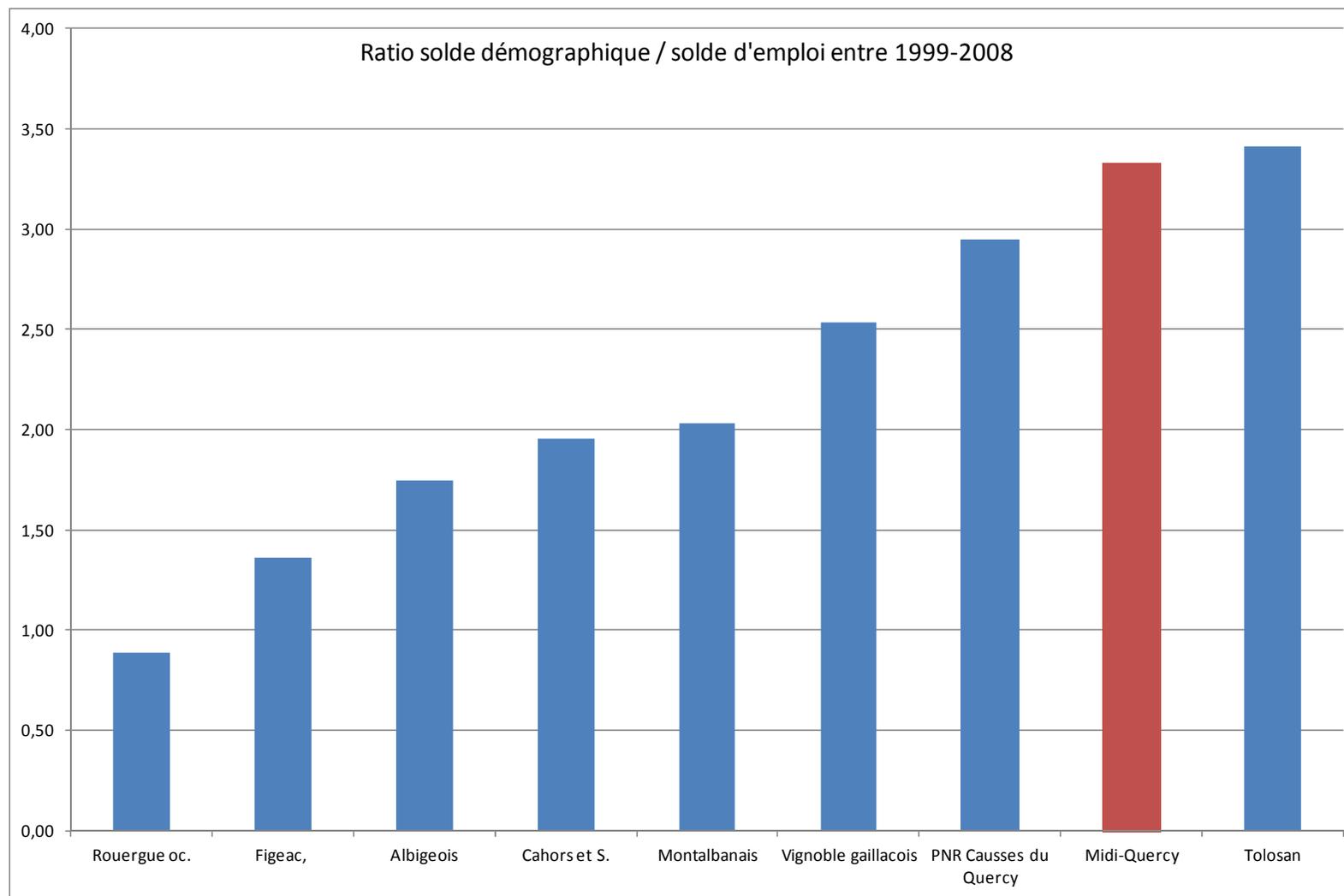
Dans ce contexte, **l'évolution de l'emploi en Midi-Quercy s'inscrit pleinement dans ce gradient métropolitain.**

D'une part, nous verrons qu'il est peut-être dangereux de réduire l'enjeu de l'emploi en Midi-Quercy aux seules activités de services à la personne et à un modèle résidentiel puisque le territoire est porteur d'une base économique assez singulière par rapport aux autres espaces de la zone d'étude.

D'autre part, ce réel dynamisme de l'emploi est au demeurant moins rapide que l'évolution démographique sur ce territoire. Ainsi, entre 1999 et 2008, pour une progression nette de 3,5 habitants, le territoire ne crée qu'un emploi au lieu de travail.

Le territoire ne risque-t-il pas de tendre vers une spécialisation résidentielle au moins dans ses parties ouest et sud autour de l'habitat et de quelques activités tertiaires à faible valeur ajoutée ? Ce risque suggère de mener une réflexion à plusieurs niveaux dans le cadre du SCOT :

- Quelle est la capacité du territoire de « fixer » des emplois face aux grands pôles d'emplois régionaux ?
- Quels sont les créneaux porteurs ? les activités de production ont-elles une place sur le territoire et à quelle condition ?



2-47 : Ratio solde démographique / solde d'emploi entre 1999-2008 (Source : INSEE, Recensement)

2.4.2 Des emplois répartis sur l'ensemble du territoire du Pays

Il est intéressant de remarquer que ces emplois se répartissent sur l'ensemble du territoire du Pays. Néanmoins, la communauté de communes Quercy Caussadais concentre, avec plus de 6 149 emplois en 2008 près d'un emploi sur deux dans le Pays.

Entre 1999-2008, l'emploi montre des évolutions particulièrement importantes :

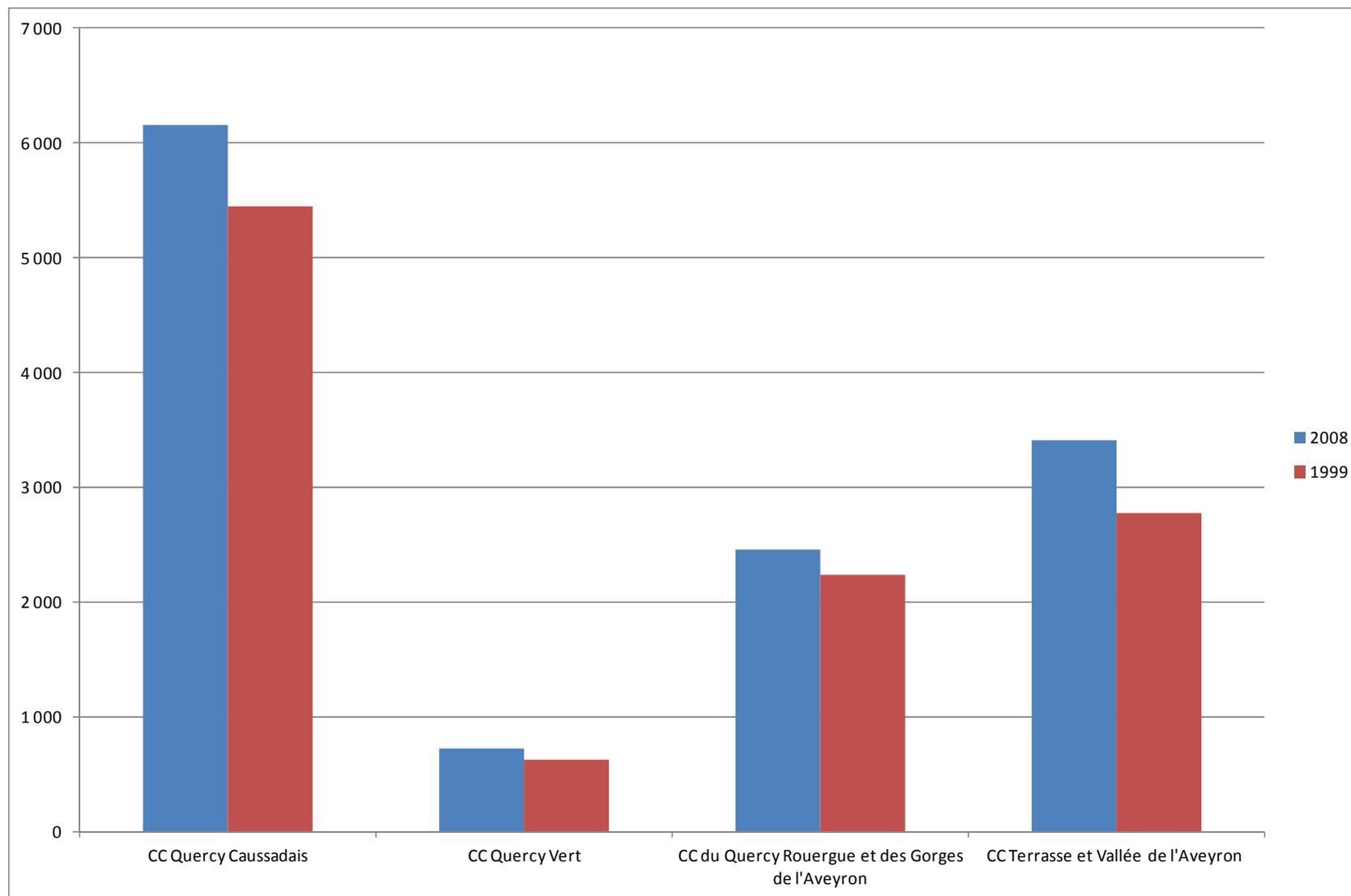
- en Terrasses et vallées de l'Aveyron avec (+ 23 % d'emplois en plus soit 645 emplois supplémentaires) ;
- sur le Quercy Caussadais (+ 12 % soit 745 emplois en plus) qui présente un volume d'emplois presque deux fois plus importants.

En conséquence, le nombre d'emplois créés nets est loin d'être négligeable pendant cette période.

Au final, les Communautés de Communes du Quercy Caussadais et des Terrasses et Vallées de l'Aveyron concentrent plus de 80 % des créations nettes d'emplois en Midi-Quercy.

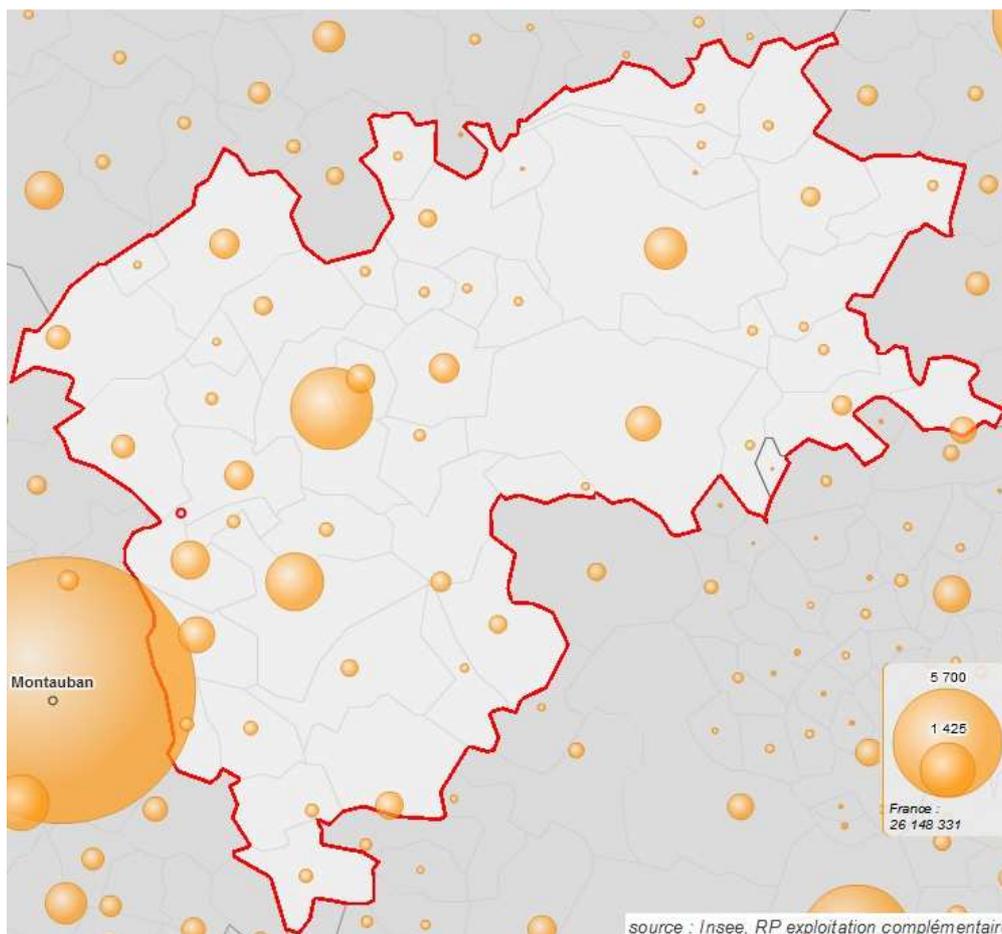
Sur les deux autres intercommunalités, le nombre d'emploi est plus modeste mais ces territoires abritent un tissu économique non négligeable et créateur d'emplois :

- 103 emplois supplémentaires pour la Communauté de Communes de Quercy Vert, soit une augmentation de 16 % ;
- 209 emplois en plus au niveau de la Communauté de Communes de Quercy Rouergue Gorges de l'Aveyron, soit une augmentation de 9 %.



2-48 : Evolution de l'emploi dans les Communautés de Communes entre 1999-2008

La croissance démographique détermine fortement sur les différents espaces du Pays l'évolution du nombre d'emplois.

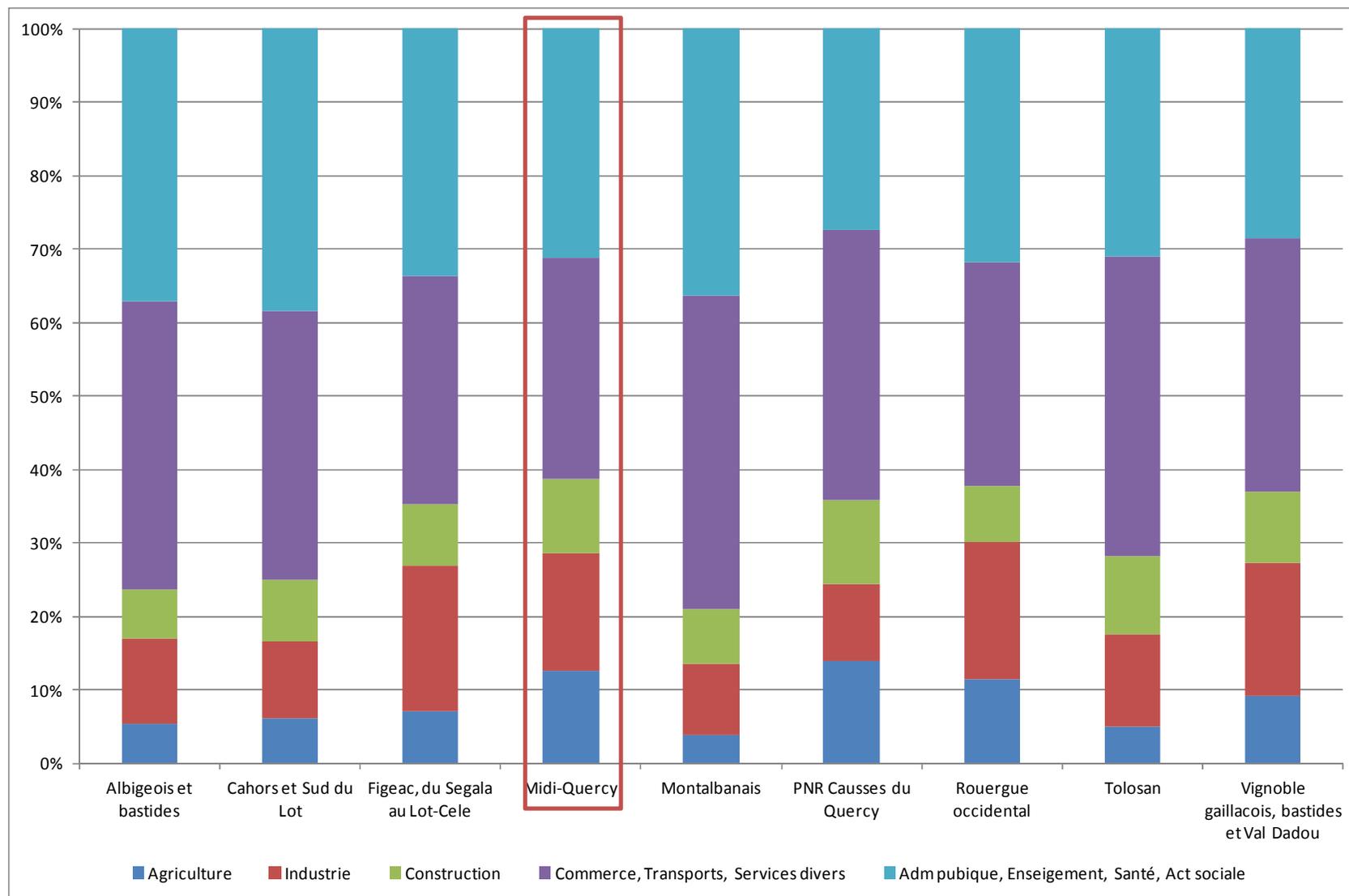


2-49 : l'emploi communal en 2008 (INSEE, Recensement)

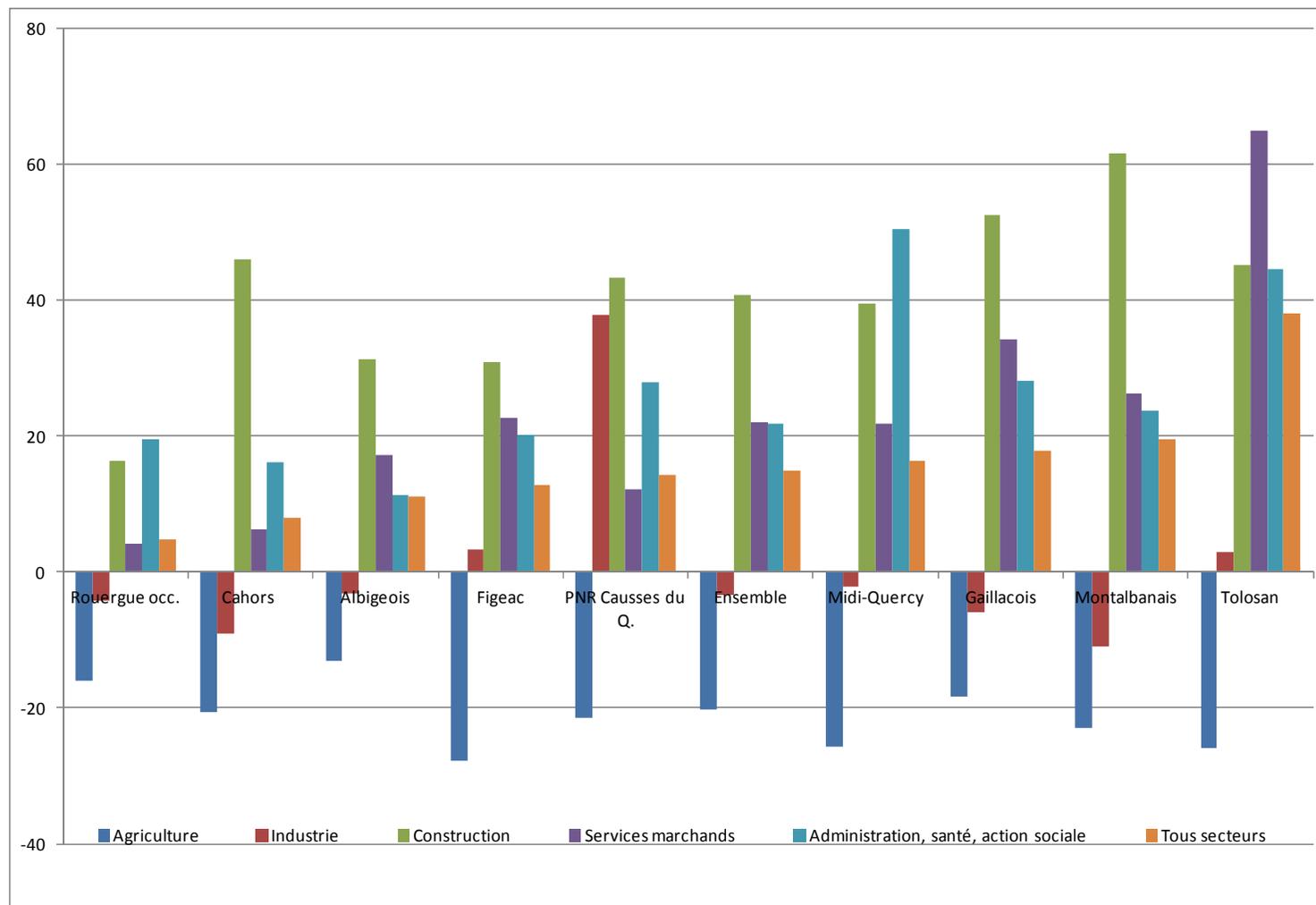
2.4.3 Une base économique productive

L'analyse des emplois par grands secteurs d'activités fait apparaître le Pays Midi-Quercy comme un territoire abritant une part importante d'emplois de production. Ainsi, en 2008, l'agriculture et l'industrie concentrent 28% des emplois totaux. Ce chiffre s'il est comparé aux autres territoires à proximité de la métropole toulousaine apparaît comme important : par exemple il est de seulement de 18% pour le Pays Tolosan. Dans plus part des territoires de la zone d'étude, la base économique est largement dominée par des emplois de services à faible valeur ajoutée.

Il est également intéressant de noter que la **structure de l'emploi au lieu de travail du Pays Midi-Quercy est semblable à celle du Pays Rouergue Occidental et présente plus un « caractère rural ou Sud-Massif Central » que « aire métropolitaine ».**



2-50 : Répartition des emplois au lieu de travail par secteur d'activité 2008 (Source : INSEE, Recensement)



2-51 : Variation brute des emplois au lieu de travail par secteur d'activité entre 1999-2008 (Source : INSEE, Recensement)

L'évolution de l'emploi par grands secteurs d'activités dans les différents territoires de la zone d'étude permet de caractériser la dynamique de Midi-Quercy.

Sur le territoire, l'industrie résiste mieux qu'ailleurs (- 43 emplois soit - 2%) et le secteur de l'administration, l'enseignement, santé et action sociale présente la plus forte évolution autour de + 50 % pour un solde net de 1 340 emplois.

En résumé, malgré ces évolutions la base économique garde un caractère productif en Midi-Quercy.

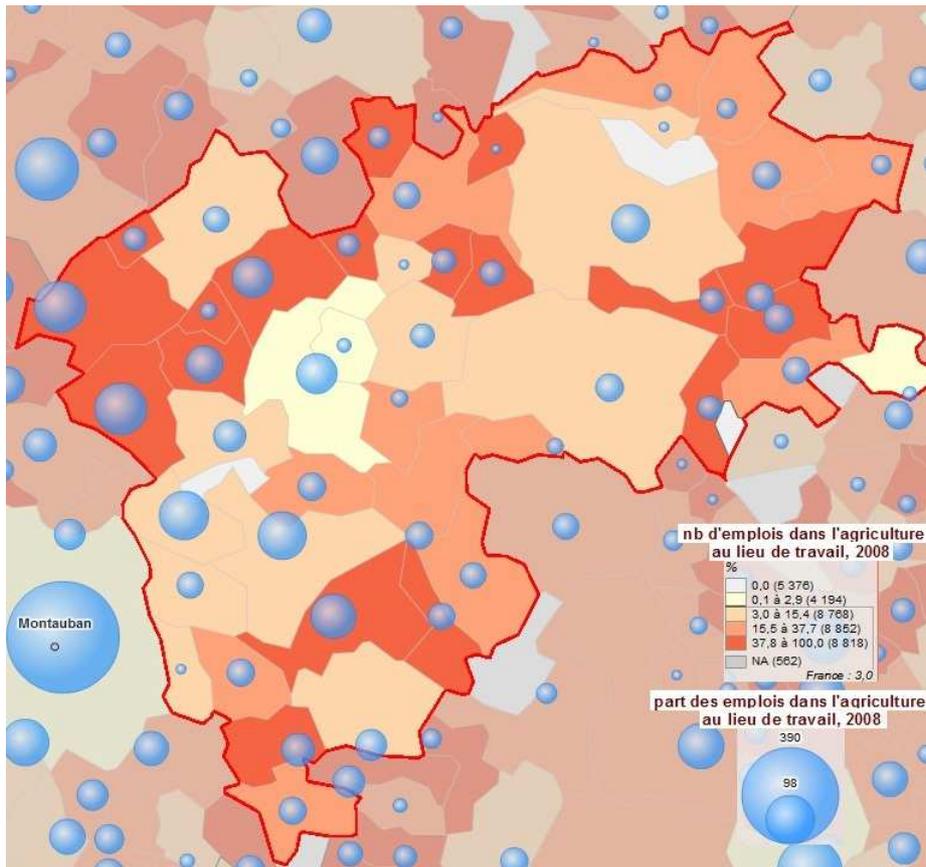
Comme le montrent les cartes ci-après, les emplois agricoles et industriels se distribuent sur l'ensemble du Pays et maillent fortement le territoire de Midi-Quercy.

Sans surprise, les emplois agricoles sont présents sur l'ensemble du Pays. Bien qu'ils représentent une part de moins en moins importante des emplois totaux, ils arrivent à peser fortement dans certaines communes. **Les emplois agricoles restent dans la majorité des communes rurales, les seuls ou quasiment les seuls emplois « locaux ».** Il est donc important de veiller à leur maintien.

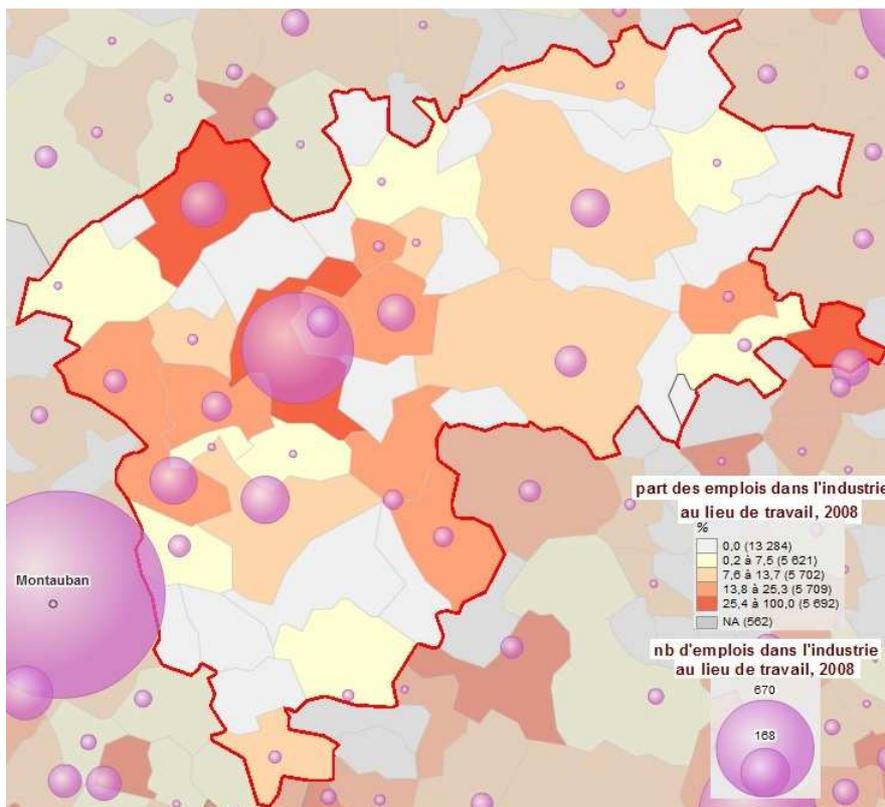
Les emplois industriels sont logiquement concentrés dans quelques communes du Pays, notamment à Caussade qui concentre près de 45 % des emplois industriels du Pays. Notons qu'à Caussade, l'emploi industriel représente encore près de 27 % de l'emploi total au lieu de travail.

Deux autres communes (Montpezat de Quercy et Laguépie), de taille plus modeste, ont une part d'emploi industriel remarquable liée à l'implantation d'une « grosse » PME.

Mais il est intéressant d'observer que l'emploi industriel est encore présent dans bon nombre de communes du Pays, à travers l'existence de TPE. La préservation des emplois et des entreprises industriels, même de faible valeur ajoutée contribue finalement au maintien d'une diversité économique, d'une offre territoriale et enfin d'une singularité territoriale, la tendance étant à la banalisation économique dans la plus part des bassins d'emploi.



2-52 : Nombre et part des emplois agricoles en 2008 (Source : INSEE, Recensement)

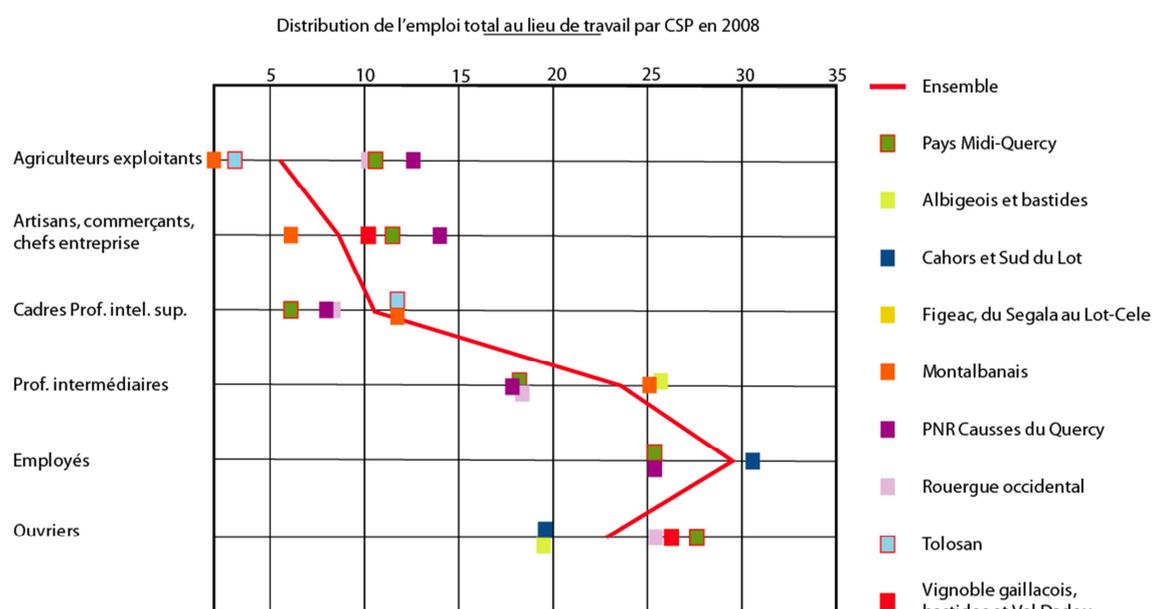


2-53 : Nombre et part des emplois industriels en 2008 (Source : INSEE, Recensement)

2.4.4 Une recomposition des PCS dans le tissu économique local globalement peu importante en Midi-Quercy.

La distribution de l'emploi total au lieu de travail par PCS révèle que Midi-Quercy est caractérisé par des emplois plutôt à faible valeur ajouté : agriculteurs, artisans, commerçants, chefs d'entreprises et ouvriers.

Ainsi, les cadres et professions intellectuelles supérieures en 2008 ne représentaient que 7% des emplois totaux au lieux de travail. A contrario les ouvriers sont la PCS la plus représentée avec plus de 25 %. Midi-Quercy est le territoire où ce taux est le plus important dans la zone d'étude.



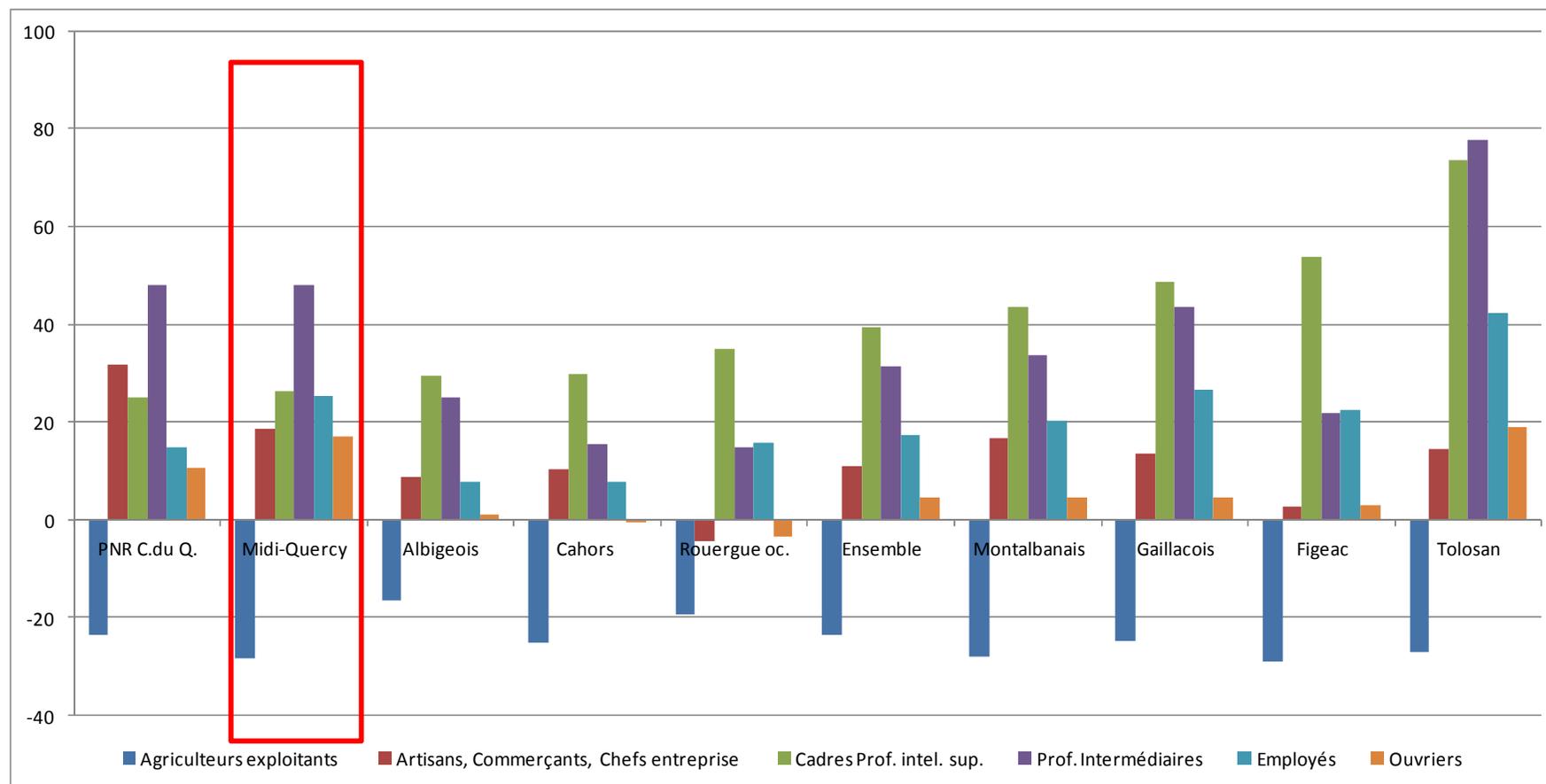
2-54 : Distribution de l'emploi total au lieu de travail par CSP en 2008 (Source : INSEE, Recensement)

Lorsque l'on observe (Cf. graphe ci-après) l'évolution de ces PCS au lieu de travail, on remarque que Midi-Quercy présente par rapport aux autres territoires de la zone d'étude une recomposition des celles-ci dans le tissu économique local globalement peu importante, notamment en matière de cadre.

L'évolution du nombre de cadres au lieu de travail en Midi-Quercy (+ 20 %) est une des plus faibles de la zone d'étude. Seul le PNR des Causses du Quercy présente une évolution moindre.

Midi-Quercy, comme la plus part des territoires, voit une augmentation importante des professions intermédiaires. Cette augmentation est à mettre en corrélation avec la croissance des emplois de services à la personne et dans l'éducation.

Au final, la recomposition des PCS au lieu de travail évolue peu en Midi-Quercy.



2-55 : Evolution des CSP entre 1999 et 2008 dans les territoires du cadre d'étude (Source : INSEE, Recensement)

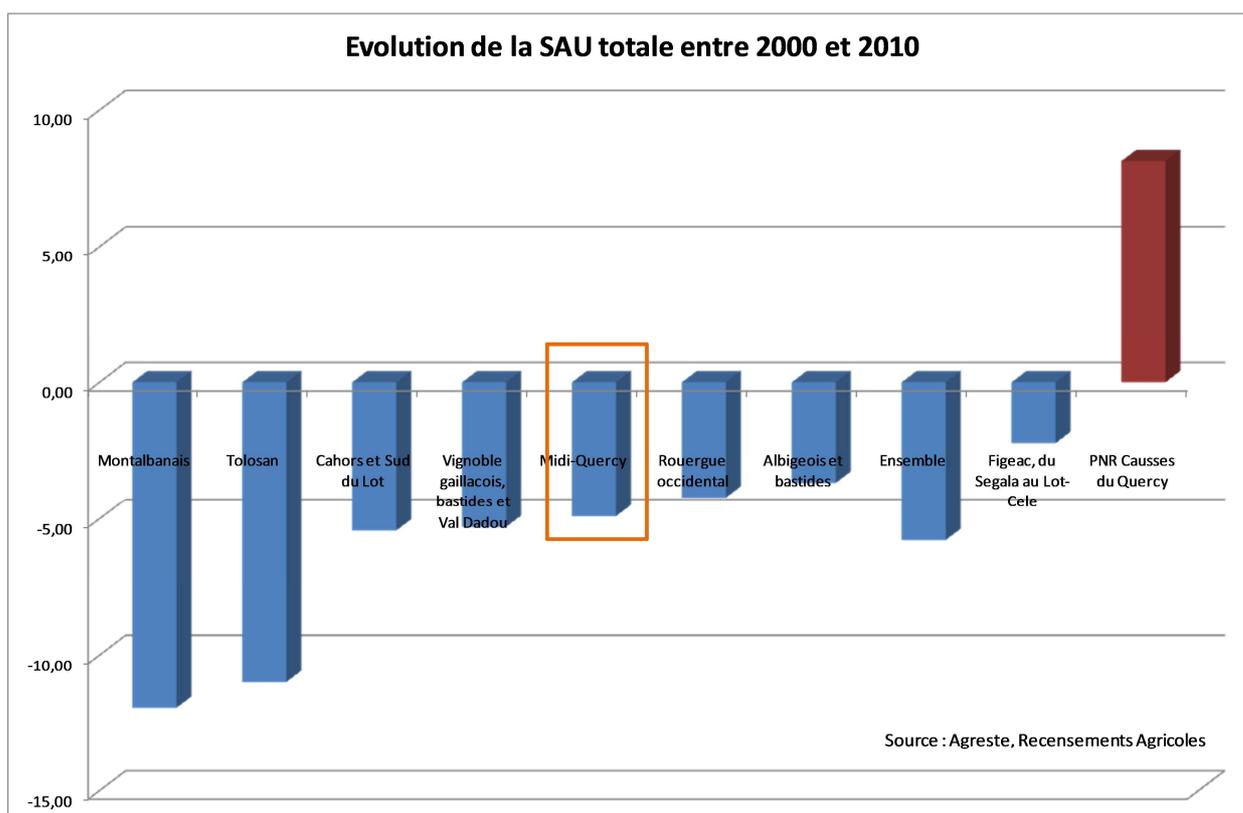
2.4.5 Agriculture : diversité des orientations et des productions : « Midi-Quercy, un panier de productions et de services agricoles » ?

En 2010, le Pays Midi-Quercy comptait 1 392 exploitations, soit 26 % des exploitations du département.

Ces exploitations comptaient une superficie agricole utilisée (SAU) de 61 390 ha, soit 29 % de la SAU départementale.

Les terres agricoles de Midi-Quercy résistent plutôt mieux à l'urbanisation comparées aux espaces les plus proches de la métropole toulousaine ou au reste du département. Alors que pour le département, la perte de SAU atteint le chiffre de 6,1 % (3 % au niveau régional), pour Midi-Quercy ce chiffre n'est que de 4%, soit 3 011 ha en moins.

En parallèle, la SAU moyenne des exploitations a augmenté de 11 ha pour atteindre 44 ha et se rapproche de la SAU moyenne régionale (48 ha). Sur les territoires les plus proches de l'agglomération toulousaine, ce chiffre a plus que triplé.



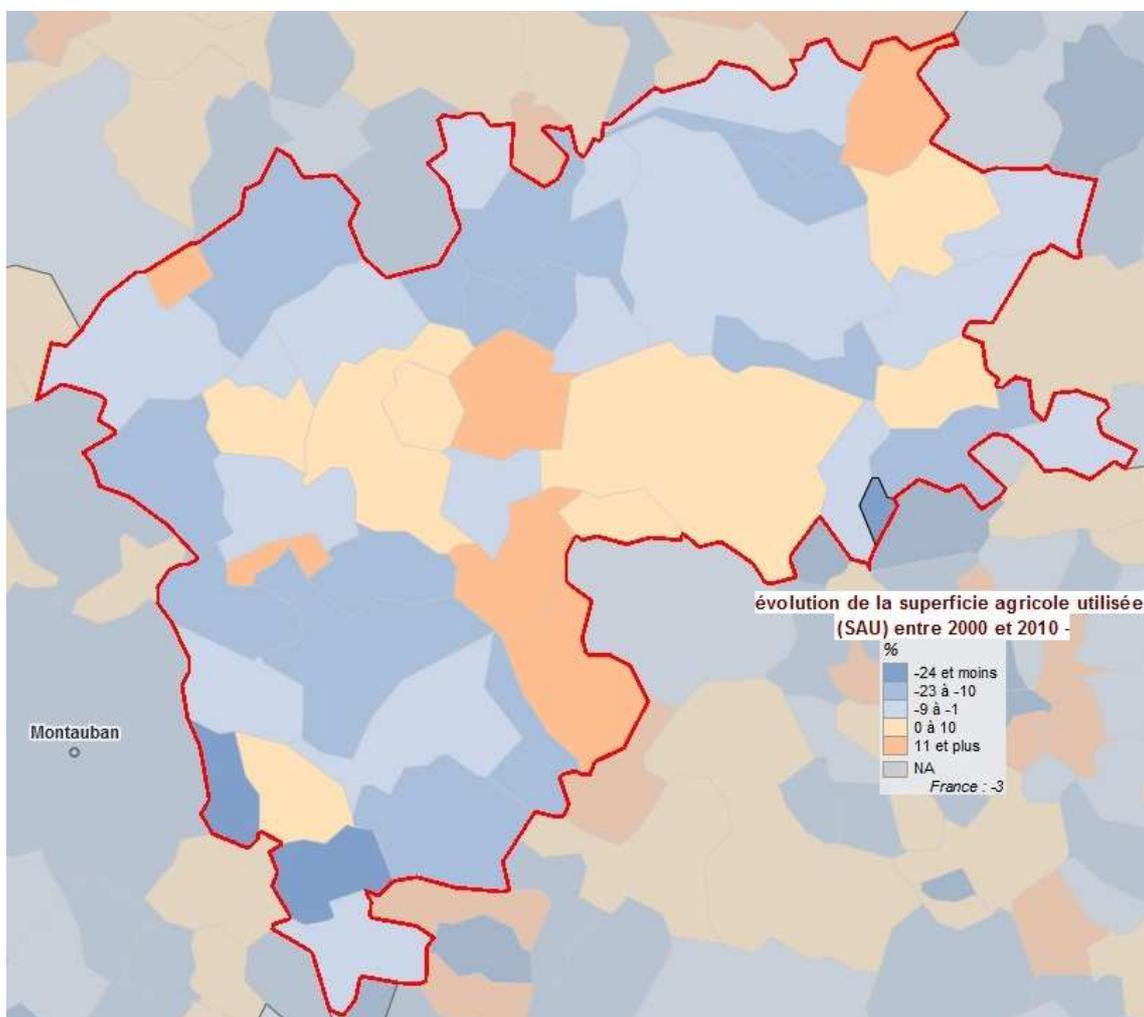
2-56 : Evolution 2000-2010 de la SAU par territoires

Bien évidemment, des disparités territoriales existent en Midi-Quercy.

Deux communes ont vu leur SAU diminuée de façon importante : Léojac et La Salvetat-Belmontet. La SAU a reculée de plus de 25 %.

Dans les communes à proximité de Montauban, et aussi les plus soumises à la pression résidentielle, la diminution est bien souvent non négligeable.

On note que pour certains acteurs l'augmentation de la SAU connue par quelques communes, communes où l'élevage est prédominant, par des « effets d'aubaine » dues à de nouvelles primes accordées par la PAC.



2-57 : Evolution de la SAU communale entre 2000 et 2010 (Source : Agreste, Recensement Agricole)

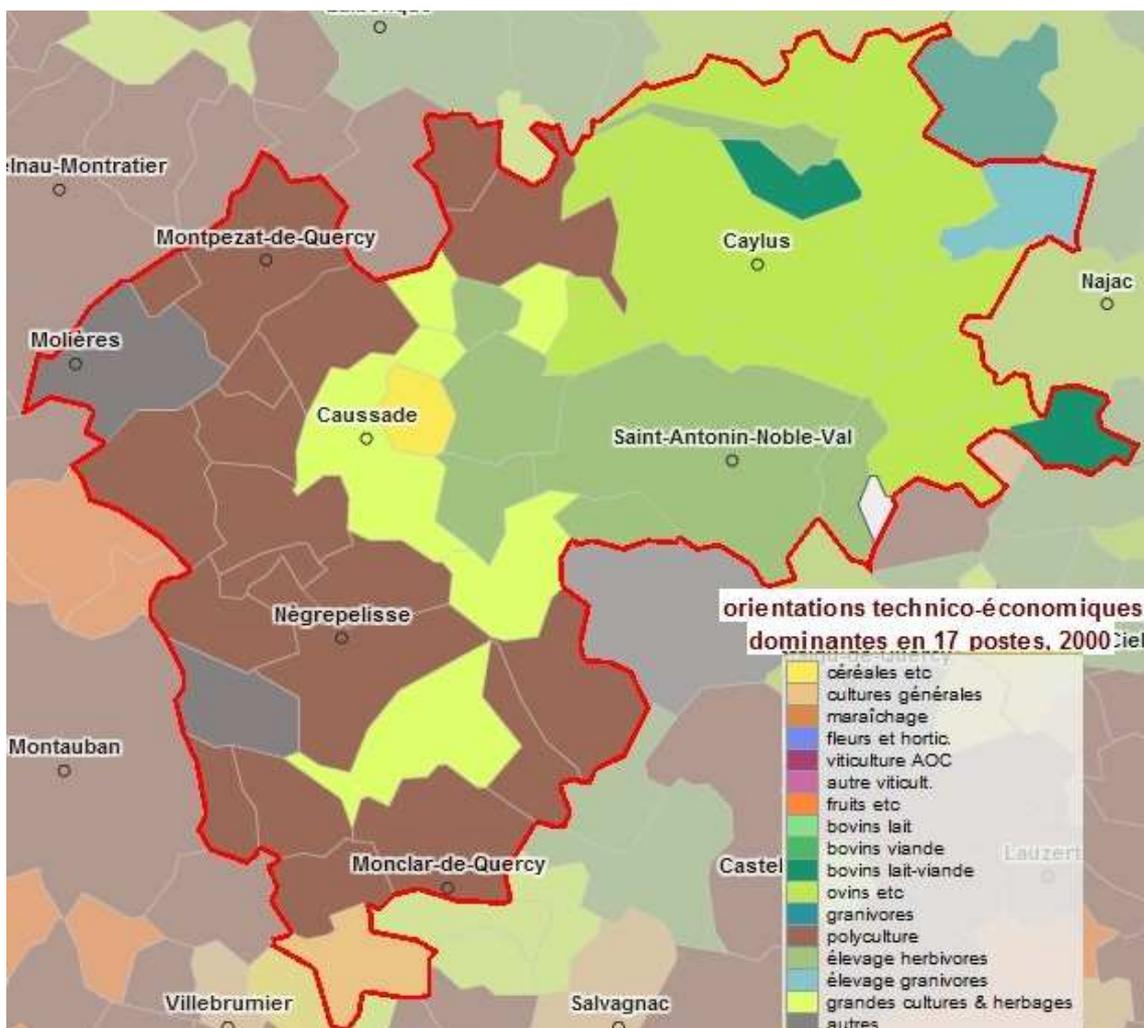
Le Pays Midi-Quercy présente une production agricole des plus diversifiées.

Dans la partie ouest du territoire, les cultures dominent. Le Quercy Caussadais est marqué par la diversité des cultures, là où le relief n'est pas trop accentué. Il s'agit de polyculture (céréales et légumes) sur les pentes, de vignes à vin et de raisins de table, de vergers et de melons sur les coteaux.

Les Terrasses et Vallée de l'Aveyron, mais aussi le Quercy Vert sont marqués par des grandes cultures : en particulier le maïs de consommation et de semence développé grâce à l'irrigation. Il ne faut pas non plus négliger l'importance des cultures de légumes de plein champ, les vergers de pêchers, de nectarines, de pommiers et de kiwis dans une moindre mesure, ainsi que l'élevage.

Sur ces deux territoires, la surface toujours en herbe (STH) diminue régulièrement. Cela traduit la forte concurrence du développement de l'urbanisme au détriment de l'agriculture.

Dans la partie est du territoire, le Quercy-Rouergue, l'orientation dominante est l'élevage (principalement ovins et caprins, bovins lait et bovins viande).



En outre, on observe une orientation d'une partie de la production agricole vers les circuits courts et le maraîchage, notamment en fond de vallée.

Enfin, il existe aussi quelques productions très originales sur le territoire, comme la spiruline, demandant peu d'investissements, et engendrant des dynamiques intéressantes autour d'elles.

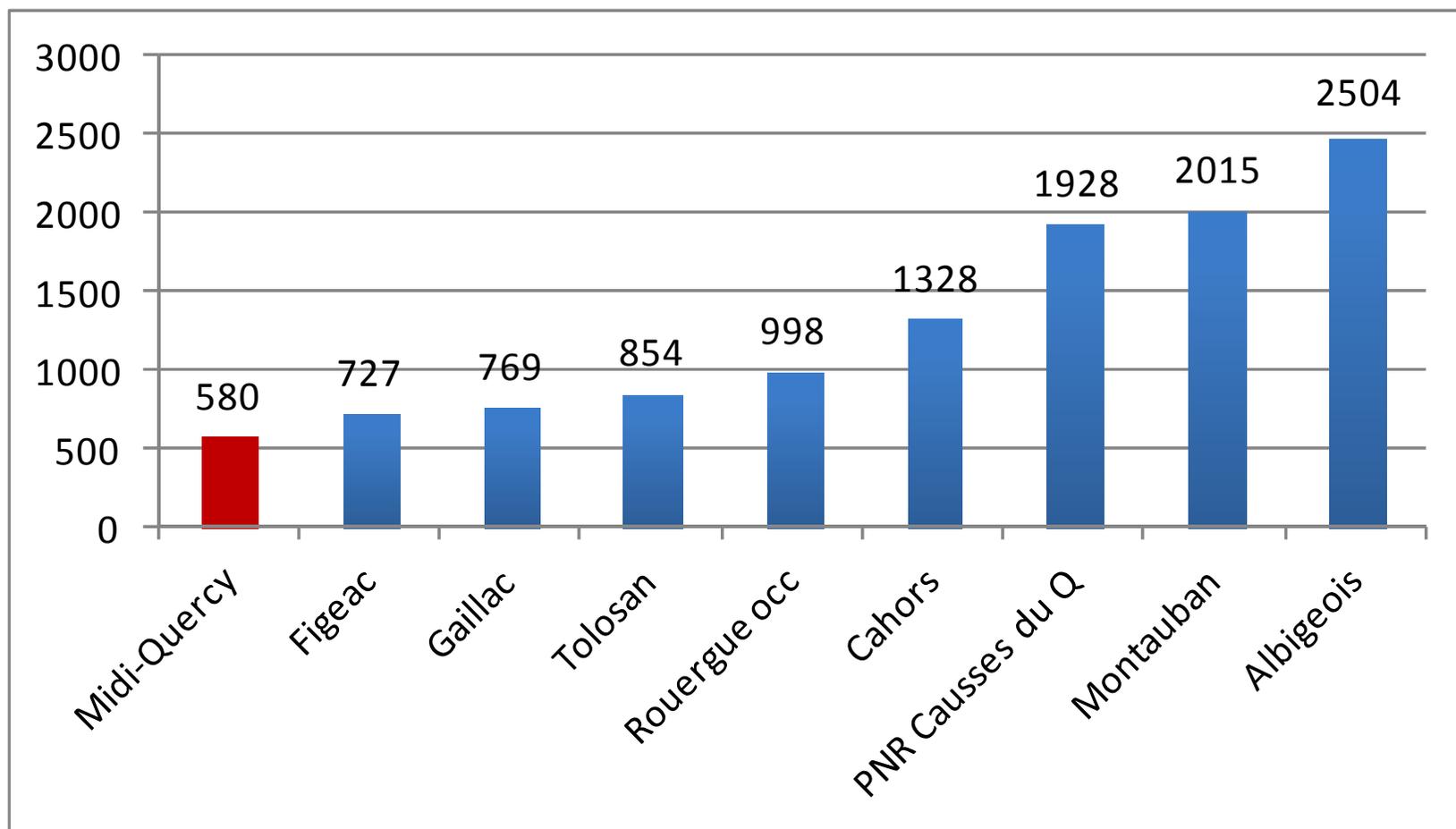
Si le territoire est riche d'une diversité de productions agricoles, les produits ne sont pas à ce jour porteurs d'une identité forte et différenciatrice.

2.4.6 Le tourisme : un secteur encore mineur en terme d'emploi

Au niveau économique, le tourisme apparaît encore comme un secteur d'emploi mineur dans le Pays Midi-Quercy.

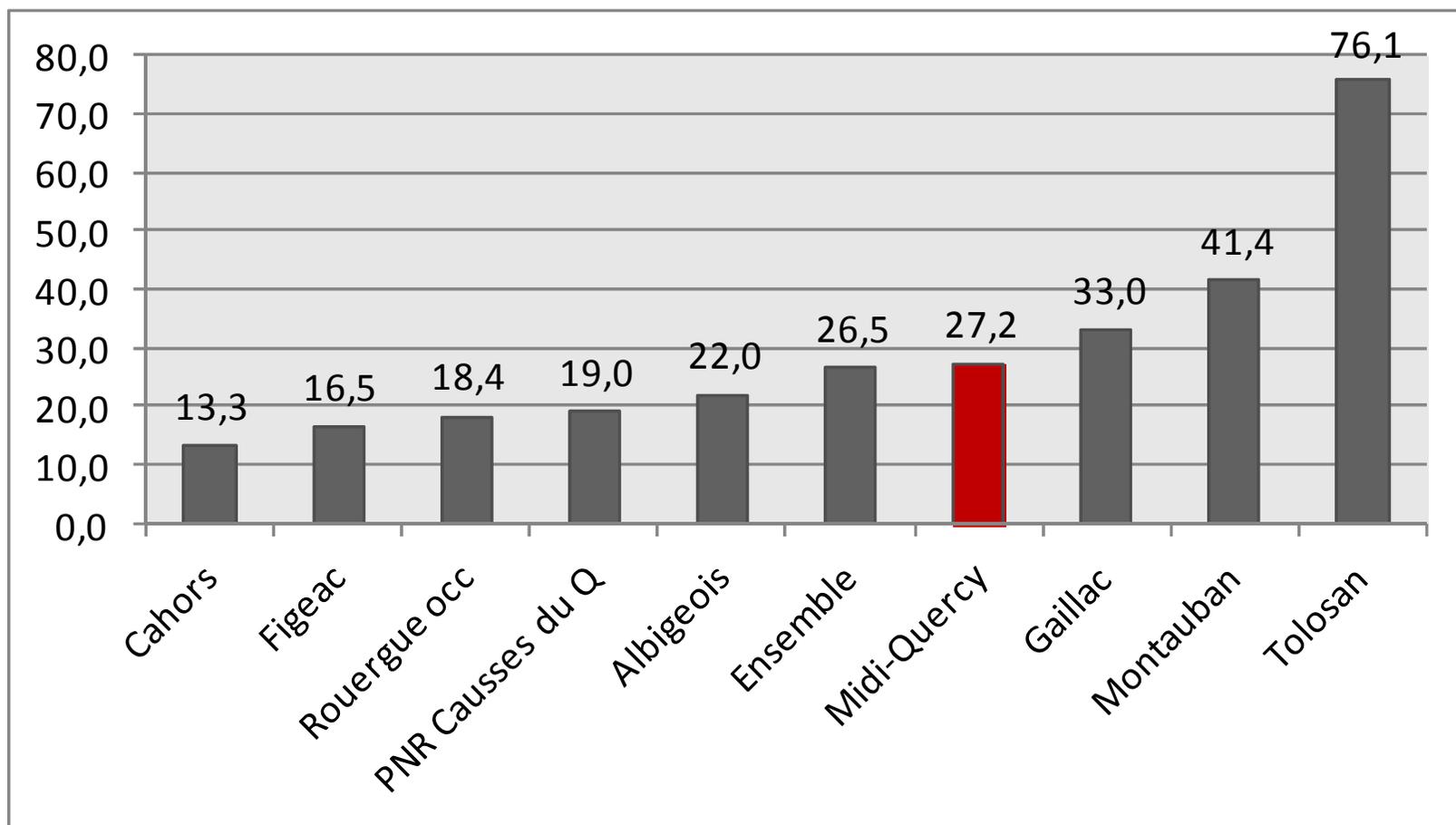
En 2008, on estimait le nombre annuel d'emplois marchands de la filière tourisme-culture-loisirs à un peu plus de 500 emplois.

Cette filière représente environ 5 % des emplois totaux en Midi-Quercy. Ce taux est semblable à celui observé sur les autres territoires, excepté celui du PNR des Causses du Quercy où l'emploi touristique englobe un emploi sur 4 (Cf. graphiques suivants).



2-58 : Estimation du nombre annuel moyen d'emplois marchands en 2008 dans la filière tourisme-culture-loisirs⁹ (Source : JIjogo, Base Comète)

⁹ Activités de la filière Téléphériques, remontées mécaniques, Agences de voyage, Hôtels et restaurants (sauf cantines et restaurants d'entreprises), Autres activités récréatives, culturelles et sportives, Activités thermales et de thalassothérapie



2-59 : Evolution des emplois marchands entre 2000 et 2010 dans la filière tourisme-culture-loisirs (Source : Jjego, Base Comète)

Il est intéressant d'observer que la filière tourisme-culture-loisirs crée de l'emploi sur l'ensemble des territoires de l'espace d'étude.

Sur Midi-Quercy, entre 2000 et 2008, ce sont environ 125 emplois marchands nets supplémentaires générés par la filière.

Le tourisme : dynamique et enjeux

Le tourisme est un axe important de développement et porteur pour l'économie du Pays. Sa montée en puissance repose sur un axe tourisme durable, appuyé par les politiques du Pays et diverses actions territoriales, un « bouquet » d'offres (nature, agrotourisme, patrimoine) et un lien avec le projet culturel « Pays d'Art et d'Histoire ».

L'enjeu majeur relève de la lisibilité de la destination Midi-Quercy et de la qualification de l'offre :

- Espace d'accueil,
- professionnalisation et qualification des prestataires,
- mais également l'accueil d'un gros opérateur (hébergement par exemple) absent à ce jour.

Dans ce cadre, la mise en place d'une structuration des OTSI est en cours d'étude.

Par ailleurs, d'autres territoires développent autour de Toulouse une offre et des produits similaires : culture, patrimoine, nature... . Notons que le Gaillacois s'inscrit également dans un projet « Pays d'Art et d'Histoire ».

Cela pose la question de la concurrence mais aussi des complémentarités à travers des coopérations avec des territoires de proximité sur des positionnements comparables en termes de produits touristiques (Gaillacois, Rouergue occidentale, Figeac).

2.5 LE MODELE ET L'AFOM

Dans un premier temps, nous présentons le modèle sur lequel repose le fonctionnement actuel du Pays Midi-Quercy.

Et dans un second temps, nous détaillons l'AFOM issu du diagnostic de ce territoire.

2.5.1 La question du modèle d'un espace en frange métropolitaine

2.5.1.1 *Des processus en œuvre et l'effet « métropolisation »*

L'approche comparée des différents territoires, montre que la métropolisation est avant tout un processus de distribution inégale de richesses. Les recompositions en cours dans les territoires de la zone d'Etude l'attestent. En fonction des territoires, ces recompositions sont diverses dans leur intensité et dans leurs impacts socio-économiques.

En Midi-Quercy, si la croissance démographique est une tendance lourde, ces effets de recompositions économiques et sociales sont largement atténués. En effet, le diagnostic met en avant le maintien d'une base sociale « traditionnelle » caractérisée par une forte représentation d'actifs ouvriers et employés ou encore une structure de l'emploi au lieu de travail marquée par les emplois de productions et globalement de faible valeur ajoutée.

La recomposition économique et sociale relèvent au final plus d'un signal faible que d'une tendance lourde. C'est bien « un effet frange métropolitaine » qui est à l'œuvre. Les tendances lourdes liées à la métropolisation sont essentiellement quantitatives et correspondent :

- à des consommations d'espace importantes mais aussi concentrées entre Negrepelisse, Caussade et Montclar de Quercy (Cf. figure 2.29),
- à une croissance des mobilités,
- à des demandes en matière de services fortes et diverses.

En définitive, ces tendances lourdes renvoient à des réponses « très aménagistes ».

Au final, **on observe en Midi-Quercy un « capital » endogène encore préservé tant en matière d'environnement que d'un point de vue économique et social**, ce qui n'est pas inintéressant dans un contexte de « crise » ou de transitions.

La préservation d'activités de production n'est pas inutile dans ce contexte de remise en question des modèles qui ont prévalu ces vingt dernières années. Ainsi, si ce capital ne génère pas à ce jour un niveau important de richesses, il constitue un élément de différenciation et peut-être une valeur refuge sur le court terme.

¹⁰ Des évolutions nouvelles sont observées, par exemple la croissance du nombre de cadres, mais elles impactent peu la structure économique et sociale existante.

Ce premier niveau de constat pose la question des équilibres entre un développement subi et un développement choisi. Ces deux processus sont à l'oeuvre actuellement en Midi-Quercy.

2.5.1.2 Un fonctionnement « Midi-Quercy », ses éléments constitutifs :

Le fonctionnement du territoire « Midi-Quercy » peut être décrit de manière synthétique en identifiant les éléments constitutifs du modèle :

- Une surface relativement limitée ;
- Un potentiel foncier hétérogène sur le territoire : des disponibilités en plaine (un foncier accessible), des espaces plus contraints à l'Est en terme d'accueil et d'accessibilité,
- Des relations fonctionnelles fortes avec Montauban ;
- Une cohérence qui se structure autour « de polarités de niveau intermédiaire » : une échelle de fonctionnement intermédiaire ;
- Des diversités et une mosaïque territoriales articulées par un dispositif d'animation performant.

2.5.1.3 Un territoire fait de paradoxes

Si la dynamique démographique est des plus importantes et d'origine urbaine, la base économique et sociale maintient un ancrage rural et productif. **Cette base économique et sociale participe à la différenciation de Midi-Quercy dans l'aire métropolitaine.** Les territoires de cette dernière sont souvent sujets à un processus de banalisation économique.

Par ailleurs, si la partie orientale de Midi-Quercy est démographiquement moins dynamique que le reste du territoire, c'est cette dernière qui porte l'image et les éléments de différenciation emblématiques du territoire notamment pour des acteurs situés à l'extérieur du territoire.

La première question qui se pose, est bien celle du choix entre le développement des diversités ou celui d'une spécialisation. Mais ce choix n'est peut-être pas exclusif puisque peuvent être appliqués des spécialisations sur certaines parties du territoire et le développement des diversités sur d'autres.

La question des diversités, des produits agricoles, des paysages, des offres territoriales renvoie à la logique de «territoire - panier ». La question des spécialisations peut, elle être posée, notamment par rapport à des activités inscrites dans des marchés très concurrentiels comme le tourisme de court séjour

Enfin, le processus de développement en cours sur le territoire est aussi dépendant des éléments suivant :

- la ressource eau ;
- l'agriculture ;
- le foncier accessible ;
- de la capacité des habitants à se déplacer ;

- du rapport entre le Coût du foncier et le coût des déplacements pour les ménages

Or, ces éléments ne sont pas à l'abri de changements importants dans les années qui viennent à travers la transition énergétique, le changement climatique Ces facteurs de changement pouvant remettre en question la « durabilité » du processus en cours.

2.5.2 AFOM

L'AFOM (Atouts - Faiblesses - Opportunités - Menaces) est un outil d'analyse stratégique.

Il combine l'étude des forces et des faiblesses d'un territoire avec celles des opportunités et des menaces, afin d'aider à la définition d'une stratégie de développement.

ATOUTS	FAIBLESSES
<p>La diversité territoriale (plaines, coteaux, Gorges, Causses, agricultures ...)</p> <p>Des proximités avec des pôles urbains majeurs et un bon niveau d'équipements</p> <p>Des activités de production (agriculture et industrie)</p> <p>Des ressources naturelles diversifiées et préservées</p> <p>Un patrimoine culturel riche</p> <p>Un tourisme nature et culture</p> <p>Une agriculture diversifiée, des projets innovants</p> <p>Un tissu artisanal dense</p> <p>L'attractivité démographique forte et différenciée (des espaces préservées de la forte pression démographique)</p> <p>Une gamme d'infrastructures importante : routière, ferrées, gazoduc</p> <p>Un dispositif d'ingénierie territoriale et des outils de pilotage stratégique (schémas, plans paysages ...)</p>	<p>Un poids démographique faible dans l'espace métropolitain élargi</p> <p>Une accessibilité aux équipements plus difficile à l'Est du territoire</p> <p>Des activités globalement à faible valeur ajoutée et des revenus plutôt bas</p> <p>Des étages préoccupants (bas en été) Une forêt sous-exploitée (morcellement ...)</p> <p>Tourisme : Déficit de qualification / professionnalisation, de lisibilité, un positionnement très concurrencé.</p> <p>Manque d'identité des productions Dans certaines parties du territoire, déprise agricole</p> <p>L'attractivité démographique différenciée et dépendante du solde migratoire (poids des nouveaux arrivants Des cas de primo-accédant précaires et « mal logés » Une urbanisation peu durable (mitage)</p> <p>Une forte dépendance aux déplacements motorisés individuels</p> <p>Manque de rentabilité du transport Ferré et une offre inadaptée – un potentiel fret non valorisé</p> <p>Une couverture haut débit insuffisante</p> <p>Une couverture en équipement et services de la gamme intermédiaire satisfaisante</p>

En gras sont indiqués des atouts différenciateurs par rapport à d'autres territoires.

OPPORTUNITES	MENACES
<p>Un espace de faible densité, un cadre de vie et une proximité métropolitaine</p> <p>Diversité et singularité économique (productions, services) et sociale</p> <p>Des marchés de proximités (en lien avec le coût des énergies fossiles) et une évolution des productions agricoles (maraîchage, énergie ...)</p> <p>La transition énergétique et climatique : Ferré, transports en commun, potentiel forestier et énergétique, circuits courts ...</p> <p>Développement du Fret</p> <p>Un patrimoine relativement préservé, des ressources porteuses de développement économique dans l'aire métropolitaine</p> <p>Une offre touristique compétitive</p> <p>De nouveaux modes d'accès : une amélioration de la couverture haut-débit (Schéma dép), ferré</p> <p>Une reconnaissance de biens publics et services environnementaux rendus par les ressources et les activités</p> <p>Des coopérations avec d'autres territoires</p>	<p>La banalisation des espaces, de la base économique, des spécificités paysagères ...</p> <p>Un étalement urbain non maîtrisé</p> <p>Le repli territorial</p> <p>Une crise énergétique et ses conséquences : ménages les plus pauvres, mobilités, agriculture</p> <p>La raréfaction de la ressource eau et les conflits d'usages</p> <p>Pression sur le foncier et la ressources eau, devenir une réserve foncière métropolitaine</p> <p>Une concurrence touristique forte sur ce positionnement</p> <p>Vieillesse démographique : inadaptation de l'offre de services et renforcement des difficultés d'accès</p> <p>Une contraction de l'offre d'équipements et de services (départ de certains services ?)</p> <p>Disparition de l'offre ferrée</p>

3. LA PROSPECTIVE TERRITORIALE

3.1 Quelques éléments méthodologiques de cadrage sur la Prospective

3.1.1 Définition

La prospective n'est pas un exercice de prévision et encore moins de prédiction. C'est une démarche d'exploration d'un système visant la construction de scénarii possibles, ou encore « une autre façon » de lire ou d'observer un territoire. C'est surtout une méthode d'animation visant la projection des acteurs à travers une relecture du passé et du présent incitant à sortir du « pilotage à vue ».

La prospective relève avant tout d'une affaire de posture et de mise en situation de changement :

- Une démarche qui oblige à accepter de se décaler au regard de sa réalité vécue , d'une démarche critique et modeste.
- Un exercice d'hyper-réalisme et un effort de lucidité qui implique un approfondissement du regard par le prisme de facteurs de changement.
- Une attitude basée sur le partage d'idées, sur la co-construction collective d'hypothèses du futur.

3.1.2 Finalités

La prospective est un exercice qui mobilise les savoirs de chacun, une part d'intuition et de créativité pour analyser une réalité et anticiper les changements. Mais la finalité vise à :

- élaborer collectivement les discours sur le futur ;
- transformer la vision d'un futur « souhaitable » en processus collectif.

La prospective impose avant tout de concevoir des futurs possibles pour mieux agir et se positionner dans le présent. C'est une porte d'entrée pour la définition d'une stratégie de territoire et d'aménagement du territoire et donc un outil de pilotage :

- pour maîtriser et accompagner le changement,
- pour donner du sens à l'action collective,
- pour accroître ses marges de manœuvre.

3.2 Méthodologie mise en place pour la prospective territoriale en Midi-Quercy

Quatre ateliers prospectifs associant en moyenne une quinzaine d'acteurs du territoire (élus, socioprofessionnels et techniciens) ont conduit à l'élaboration de quatre scénarii prospectifs à horizon 15 ans.

- Trois ateliers ont permis de définir des tendances lourdes, des facteurs de changement et des hypothèses d'évolution pour chacune des six variables suivantes :
 - Infrastructures de transports/énergie
 - Gestion de l'espace
 - Économie locale
 - Conditions de vie
 - Services et équipements
 - Patrimoine naturel et culturel

Cet exercice s'est appuyé sur les éléments issus du diagnostic de territoire, présenté en amont de ces ateliers. Les acteurs ont pu compléter ou hiérarchiser les constats, analyses relatives aux dynamiques du territoire de Midi-Quercy.

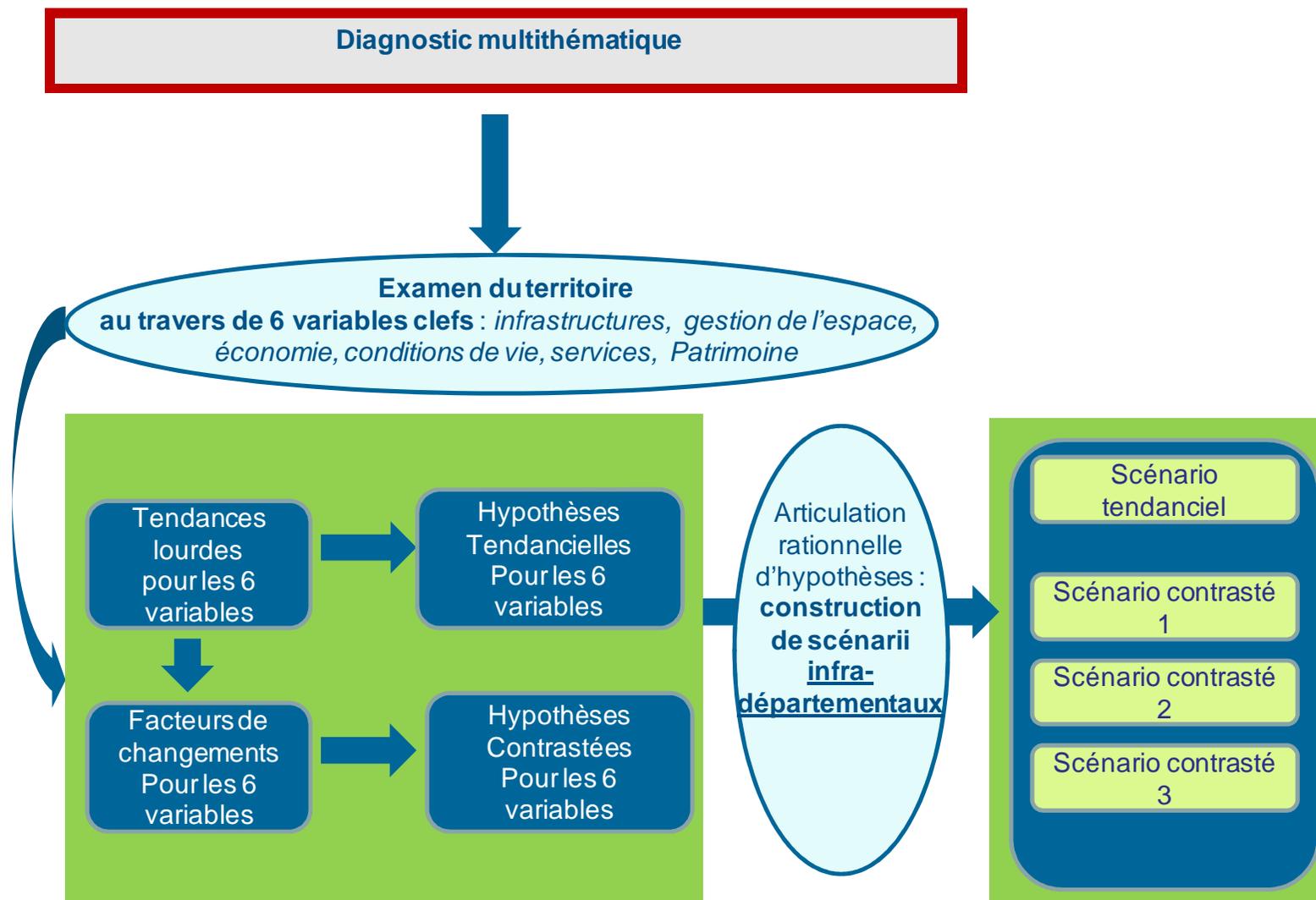
- Le quatrième atelier a été consacré à la construction de scénarii. Par ailleurs un éclairage a été apporté quant aux liens qui pourraient être établis avec un PADD et un SCOT : études à envisager, exemple d'objectifs et d'orientations d'un SCOT.

Les acteurs ont construit quatre scénarii :

- un scénario tendanciel qui traduit la poursuite des tendances lourdes observées sur chacune des variables sans qu'interfèrent des facteurs de changement.
- Trois scénarii contrastés :
 - Un scénarii non souhaitable ;
 - Deux scénarii potentiellement souhaitables.

Les scénarii contrastés sont la traduction d'une articulation rationnelle d'hypothèses, élaborées sur chacune des variables.

Le schéma ci-après illustre la méthode mise en œuvre lors des ateliers prospectifs.



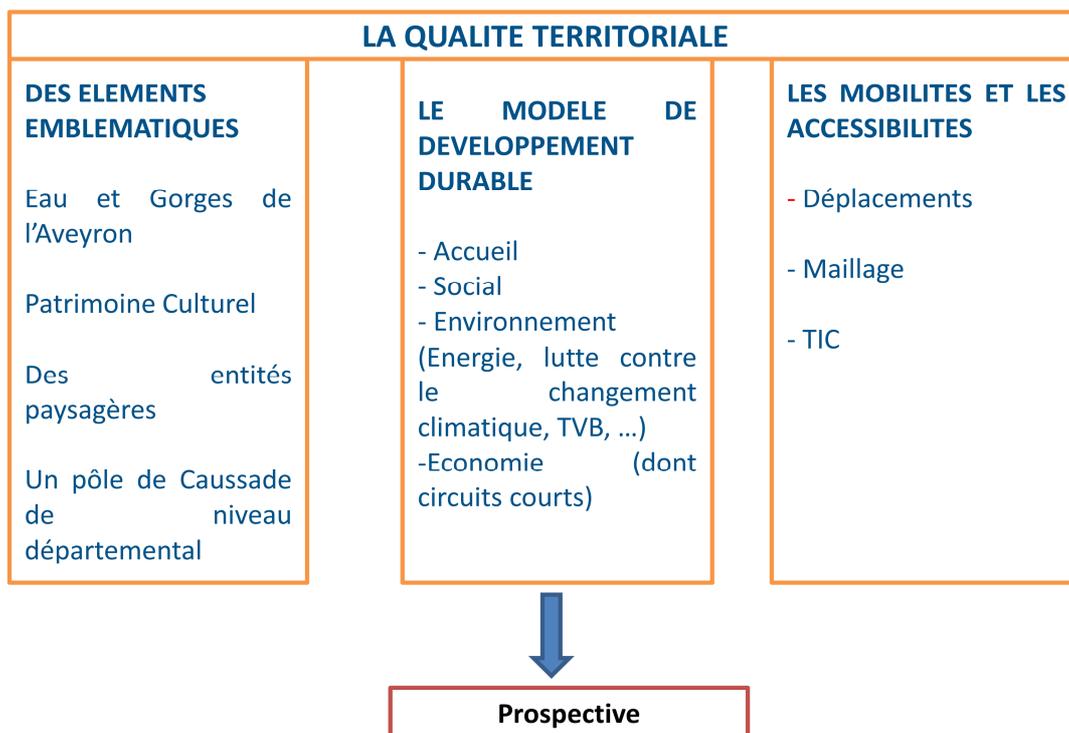
3-1 : Schéma de la méthode utilisée pour la démarche prospective

3.3 Le positionnement de la prospective par rapport au projet de territoire

En Midi-Quercy, la qualité territoriale est un principe transversal à trois grands piliers du projet de territoire :

- des éléments emblématiques à valoriser,
- un modèle de développement durable à définir,
- les défis des mobilités et des accessibilités à relever autour d'un projet d'aménagement.

L'exercice prospectif entend apporter une vision en matière de modèle de développement et d'aménagement. Il constitue un préambule à l'élaboration futur d'un PADD et d'un SCOT.



3.4 Les variables : les tendances lourdes, les facteurs de changement, les hypothèses

Avant de présenter les scénarii construits sur le territoire, il est nécessaire de présenter les matériaux utilisés pour leur constitution ; c'est-à-dire les tendances lourdes, facteurs de changement et hypothèses retenus pour chaque thématique à l'issue de l'atelier prospectif n°3.

3.4.1 Infrastructures de transports

3.4.1.1 *Les tendances lourdes*

- **Des accessibilités contrastées** entre les différentes parties du territoire aussi bien en terme d'accès routier, que ferré ou numérique. A titre d'exemple, le temps d'accès à Montauban varie de 1H10 depuis Laguéprie à 5 à 10 minutes depuis Albias.
- **Une dépendance au routier** : près de huit actifs sur dix utilisent la voiture et les distances domicile-travail s'accroissent ces dernières années. Ainsi, pour une croissance nette de trois habitants, seulement un emploi net est créé sur le territoire. La dépendance au routier est encore plus importante à l'Est du territoire, zone où l'accessibilité aux équipements de la gamme supérieure et/ou de la gamme intermédiaire est moins bonne. Près de 40 % des déplacements domicile travail se font vers des communes ou pôles d'emplois extérieurs au Pays.
- **Deux axes ferrés** :
 - une ligne Toulouse - Limoges – Paris, en perte de vitesse ces dernières années. Néanmoins, on observe encore un départ vers Montauban, Toulouse toute les heures à la gare de Caussade.
 - une ligne secondaire (Tessonnières-Villefranche de Rouergue) peu utilisée
- **Une couverture haut-débit insuffisante.** Ce déficit concerne certaines parties de Midi-Quercy. Il est un handicap important en terme d'attractivité démographique et/ou économique.

3.4.1.2 Les facteurs de changement

- **La transition énergétique** (hausse du coût des énergies fossiles) qui pose deux questions :
 - celle de l'évolution des mobilités individuelles aujourd'hui importantes dans un contexte de renchérissement des hydrocarbures qui plus est dans un territoire à dominante rural fortement dépendant des mobilités individuelles ;
 - celle de l'attractivité du territoire puisque le ratio prix du foncier/prix des transports est un déterminant majeur de l'attractivité résidentielle du territoire.
- **Le devenir de l'axe ferré Paris-Orléans-Limoges-Toulouse par rapport à l'axe LGV Toulouse-Bordeaux-Paris.**

Cette ligne, aujourd'hui insuffisamment utilisée par les habitants du territoire, sera-t-elle délaissée à terme face à la ligne LGV et deviendra-t-elle une simple voie de desserte ?

Face à cette menace, l'intérêt de définir un projet global est important. Ce dernier ne doit pas se limiter aux seuls déplacements résidentiels mais intégrer des enjeux économiques. Cette réflexion doit porter sur les différents types d'usages (voyageurs, fret ...) dans un cadre géographique élargi : il s'agit d'articuler des flux internes et externes
- **L'arrivée de la LGV à Montauban** et sa connexion à Midi-Quercy



3-2 : Les grands projets ferrés dans le Sud-ouest (Source : RFF)

- **Mise en place de nouvelles accessibilités** en s'appuyant notamment sur les démarches départementales (Schéma directeur territorial d'aménagement numérique et études sur les mobilités), régionales mais également en s'appuyant sur des infrastructures du territoire et sur un certain nombre d'initiatives locales (covoiturage ...).
- **Immobilisme des acteurs et/ou l'absence des financements nécessaires**

3.4.1.3 Les hypothèses

- **Hypothèse tendancielle** (poursuite des tendances lourdes)
 - H1 : Entre enclavement et accessibilité
- **Hypothèses contrastées**
 - H2 : Des offres diversifiées (TIC, TC, Ferré, covoiturage, ...) articulées en interne et liées aux pôles régionaux pour des usages diversifiés (économiques et résidentiels) ;
 - H3 : Une dégradation des mobilités et un enclavement accentué.

3.4.2 Gestion de l'espace

3.4.2.1 *Les tendances lourdes*

- **Des densités différenciées et une attractivité démographique forte mais contrastée.**

En Midi-Quercy la densité moyenne est faible. Elle avoisine 40 hab./km². C'est un élément différenciateur pour le territoire aux franges d'un vaste espace métropolitain. Néanmoins, cette densité est très hétérogène : si certaines communes, notamment à l'Est du territoire, présentent des densités inférieures à 15 hab./km², d'autres dépassent les 110 hab./km².

Depuis 1999, le territoire présente un solde démographique annuel net de près de 650 hab/an. La croissance démographique s'exerce majoritairement dans la partie Ouest du territoire., la plus proche de Montauban.

- **Le mitage de l'espace**

Ce phénomène n'est pas uniquement lié à un étalement urbain peu maîtrisé. Il résulte également d'un fonctionnement propre au territoire et qui perdure. Ce fonctionnement serait historiquement lié à l'accès à la ressource eau.

- **Une agriculture et des paysages très diversifiés**

L'espace agricole se maintient sur Midi-Quercy. La SAU évolue de -4 % entre 2000 et 2010. Les productions et les orientations économiques des exploitations sont nombreuses en Midi-Quercy mais les produits ne sont pas porteurs à ce jour d'une identité forte et différenciatrice.

- **Un espace forestier morcelé et fortement lié au secteur agricole**

La forêt, composée d'essences de faible valeur ajoutée, est peu valorisée. Le bois est essentiellement destiné à la production de bois de chauffage. Cet espace représente néanmoins près d'un tiers de la surface du territoire ce qui n'est pas négligeable en matière d'aménagement du territoire.

- **Des besoins en eau croissants et diversifiés dans l'espace**

Les besoins en eau sont liés aux activités touristiques, agricoles, à la consommation des habitants (en augmentation), à la production d'électricité ... Le tarissement de la ressource à certaines périodes de l'année met en avant le risque d'éventuels conflits d'usages entre les différentes sphères d'acteurs. La mise en place de modes de résolution de ces conflits sur des logiques de partage pourrait être recherchée.

Toutefois, la question de la mobilisation de la ressource eau dépasse le territoire et relève d'une logique de Bassin Versant de l'Aveyron.

Enfin, il ne faut pas négliger le nombre important de retenues collinaires sur le territoire, qui pourraient faire l'objet d'une valorisation pour renforcer la disponibilité en eau, sous-réserve d'une étude d'opportunité et de faisabilité.

3.4.2.2 Les facteurs de changement

- **La transition énergétique et climatique** : Son anticipation ou non pouvant impacter l'attractivité démographique et la préservation des ressources du territoire.
- **Une croissance des besoins alimentaires notamment sur un espace « grand sud de la France »**
- **Une « mutation » des productions agricoles (maraîchage, énergie, forêt ...) et les modifications des critères liés PAC**
La vocation agricole du territoire pourrait représenter un choix fort de développement au regard d'une possible croissance de la demande alimentaire notamment sur des marchés de niveau régional ou interrégional. Actuellement, on note le développement d'activités agricoles renvoyant à de faibles investissements notamment le maraîchage en fond de vallée sur les terres fertiles (alluvions). Il conviendrait de renforcer la connaissance des potentiels agricoles des sols et espaces du territoire et la préservation de certains espaces agricole sur le territoire.
- **Une urbanisation et un aménagement durables intégrant la mixité de l'habitat, le lien habitat-emploi-mobilité-services et le développement des énergies renouvelables** (photovoltaïque, biogaz, cultures énergétiques ...).
Le développement de ces énergies renouvelables dans une perspective d'aménagement et de développement intégrée mérite d'être cadré par un ou des outils orientant :
 - la localisation des équipements sur des sites les plus stratégiques possibles ;
 - l'intégration dans le territoire notamment au niveau paysager.
- **une optimisation de l'offre et de l'attractivité démographique notamment à l'est du territoire** :
L'optimisation et la valorisation des offres territoriales notamment sur les parties les moins attractives du territoire renvoient à l'activation d'autres leviers que ceux traditionnellement utilisés (infrastructures structurantes, proximité d'un pôle régional ...). Cet enjeu pourrait être traité sur les différentes entités « territoriales et paysagères » de Midi-Quercy telles que les vallées et les terrasses, les Causses et les coteaux. Chacune dispose de potentiels spécifiques plus ou moins valorisés à ce jour : qualité de vie, aménités paysagères, environnementales ou encore culturelles
- **Le tourisme de loisirs de proximité**, un attrait « nature » et une montée en puissance de l'activité.
La montée en puissance du tourisme, qui tend à devenir une filière économique à part entière, se positionne sur une offre tourisme durable. Le territoire met en avant l'enjeu de la gestion et de la valorisation d'un espace touristique, des usages et des ressources naturelles mobilisées.

3.4.2.3 Hypothèses

- **Hypothèse tendancielle (poursuite des tendances lourdes)**
 - H1 : **Le risque de la banalisation de certains espaces et des conflits d'usages**

- **Hypothèses contrastées**
 - H2 : **la désertification de certains espaces, le développement de friches** liées à un défaut d'anticipation de la transition énergétique générant des départs de population.

 - H3: **Le maillage et la recherche des équilibres (urbanisation / préservation des ressources naturelles / activités économiques / maintien de l'espace agricole) et l'intégration de nouveaux usages agricoles, forestiers ...**
La recherche des équilibres ne signifie pas l'établissement d'un statut-quo entre les territoires et les espaces actuels de Midi-Quercy mais bien une réflexion à mener à toutes les échelles, ainsi qu'à traduire dans des documents de pilotage stratégique ou de planification tels que les PLU.

 - H4: **La spécialisation des espaces et la polarisation :**
Dans cette hypothèse, les habitants se concentrent dans quelques pôles de services. Des orientations fortes de spécialisation autour de l'environnement ou des énergies renouvelables ou d'une agriculture plus ou moins intensive ou encore du tourisme ... sont assignées aux « grands espaces ».

Il faut signaler que les hypothèses H3 et H4 ne sont pas exclusives l'une de l'autre à l'échelle du Pays. La recherche de maillage et d'équilibre peut également laisser la place sur certaines parties du territoire à la spécialisation, par exemple sur des espaces « emblématiques » du pays.

3.4.3 Economie

3.4.3.1 *Les tendances lourdes*

- **Des activités de production :**
Elles occupent une place importante dans la base économique locale : l'agriculture et l'industrie concentrent près d'un emploi total sur trois au lieu de travail.
A noter, l'existence de deux marchés de plein vents dynamiques (Caussade et Saint-Antonin-Noble-Val) sur le territoire
- **Une base économique locale de faible valeur ajoutée ;**
- **Des productions agricoles diversifiées mais qui manquent d'identité ;**
- **Une économie touristique « nature et culture »** très concurrencée. Les territoires voisins déploient des offres et des produits semblables, positionnés sur un même marché « métropolitain ».
- **La proximité de Toulouse et de Montauban et leur offre de formation dont** peuvent bénéficier les filières du territoire (services à la personne par exemple)
- Une transmission des entreprises
- Le développement des services à la personne

3.4.3.2 Les facteurs de changement

- **Une transition économique** pouvant prendre appui sur :
 - Des gisements de travail locaux
 - Une croissance des besoins alimentaires couplée à la performance et la qualification des productions agricoles et agro-alimentaires.
 - Une montée en puissance de l'offre touristique autour notamment de la professionnalisation, de l'organisation de l'accueil et des acteurs
 - L'émergence d'activités « vertes » (énergies renouvelables, circuits courts, tourisme nature, filière bio...) et d'une économie culturelle
 - Le développement de l'e-commerce
 - Des coopérations avec des territoires présentant des intérêts économiques communs en matière de marchés ou d'innovation.
- **Un positionnement économique renforcé par la mise en place de pôles ou d'activités d'excellence :**
 - Une structuration d'une filière services à la personne intégrant formation professionnelle mais aussi s'appuyant sur l'offre de formation montalbanaise.
 - Un positionnement Santé/Bien-être transverse à plusieurs activités : tourisme, culture, agriculture,...
 - Sur le pôle Caussadais grâce à sa vocation industrielle
 - ...
- **Des décrochages économiques pour des raisons conjoncturelles ou structurelles :** baisse de l'industrie, une offre touristique peu compétitive,

3.4.3.3 Hypothèses

- **Hypothèse tendancielle (poursuite des tendances lourdes)**
 - H1 : Le maintien de la diversité économique mais également d'une lisibilité et d'une « performance » économique relative ;
- **Hypothèses contrastées**
 - H2 : **Entre banalisation économique et spécialisation résidentielle** (en lien avec la demande métropolitaine: services, loisirs-tourisme, ...).
Dans cette hypothèse, une forte baisse des emplois de production serait plus ou moins compensée par des activités de services en lien avec une demande interne et/ou une demande métropolitaine (loisirs, tourisme,...)
 - H3 : La recherche de nouveaux leviers et de performance économique à travers une valorisation et un redéploiement des potentiels locaux divers.
Dans cette hypothèse, l'animation économique occupe une place majeure et privilégiée :

- une valorisation des potentiels locaux (économiques, agricoles, environnementaux, culturels) pouvant conduire à la mise en place de pôles de développement et de diffusions économiques ;
 - la transversalité entre les secteurs d'activités et les unités territoriales du Pays ;
 - des coopérations avec des territoires extérieurs sur des marchés régionaux ou nationaux.
- H4 : **Le « retour » au sectoriel et à une économie traditionnelle** (agriculture, petite industrie) couplé éventuellement à de la production d'énergie sur des logiques d'opportunités.

3.4.4 Conditions de vie

3.4.5 Les tendances lourdes

- Une dépendance au routier des habitants du territoire
- Des modes de vie distincts dans les différentes entités territoriales du Pays notamment en termes d'accessibilités aux services et de besoins
- Un cadre de vie préservé :
 - des espaces naturels à proximité de l'aire métropolitaine ;
 - un réseau associatif dynamique animant le territoire ;
- Une base sociale rurale et ouvrière maintenue malgré l'arrivée de nouveaux habitants. Si le nombre de cadres augmente sur le territoire, le nombre d'employés et d'ouvriers croît de manière importante par rapport à d'autres territoires.
- Des niveaux de revenus plutôt faibles comparés aux territoires limitrophes
- Des cas non négligeables de précarité (conditions financières, logements « précaires », ...)
- Un vieillissement démographique : les retraités représentent environ un actif sur trois sur le territoire. On observe une augmentation de trois points entre 1999 et 2008 de leur part dans la population totale. Ce vieillissement interpelle essentiellement à court et moyen terme l'offre de services. L'impact sur l'activité économique, compte tenu des mobilités importantes existantes sur le Pays, est plus difficile à mesurer.

3.4.6 Les facteurs de changement

- La croissance du coût des énergies fossiles
- Un vieillissement accru de la population
- Un cadre de vie détérioré sur certaines parties du territoire : retrait de services, fermeture d'équipements ...
- Un parc de logement rénové de qualité,
- Une politique volontariste en matière de mixité du logement couplant transports et logement y compris logement social

3.4.6.1 Hypothèses

- **Hypothèses tendancielle (poursuite des tendances lourdes)**
 - H1 : Un territoire disparate dans ces modes de vie (urbains, périurbains ruraux)

- **Hypothèses contrastées**
 - H2 : Des modes de vie ancrés sur des micro-territoires, une banlieue paupérisée et en friche.
Dans cette hypothèse, l'absence d'anticipation des acteurs ne permet pas de compenser l'évolution de la demande en services et la hausse du coût des énergies fossiles. Les ménages du territoire, notamment les moins aisés en sont fortement impactés et plus particulièrement les familles à faible revenu et/ou monoparentales. Certains quittent Midi-Quercy pour des territoires moins coûteux ou disposant d'une offre métropolitaine accessible et attirante (logements, travail, ...) . Sur le territoire des logements, par exemple sociaux, sont délaissés.
En l'absence de solidarité territoriale, des solutions sont recherchées sur des micro-territoires ou à l'échelle de communautés locales. Des réponses plus ou moins innovantes sont construites localement.

 - H3 : Une rurbanité heureuse :
Dans cette hypothèse, la solidarité territoriale s'exprime autour de choix articulant services, urbanisme, logement, mobilités, énergie, culture, ... Ces choix privilégient une animation sociale du territoire et tendent à valoriser :
 - Le cadre et la qualité de vie en Midi-Quercy ;
 - Les diversités et identités territoriales : causses, terrasses et vallées, plateau,... ; porteuses de conditions de vies spécifiques.

 - H4 : Un territoire d'accueil pour des populations aisées, populations les plus mobiles dans un contexte de crise énergétique.
Dans cette hypothèse, la hausse du coût des énergies fossiles n'est pas prise en compte par les acteurs du territoire, au contraire elle constitue un facteur de « sélection sociale ». Les acteurs mettent en œuvre une politique de l'habitat spécifique à des publics aisés et mobiles.

N. B : cette dernière hypothèse n'a pas été reprise dans les scénarii prospectifs .

3.4.7 Services et équipements

Les tendances lourdes

- Un bassin de services de niveau « intermédiaire » à proximité de Montauban et de Toulouse ;
- Une hausse de la demande liée à la croissance démographique et à l'évolution de la pyramide des âges ;
- Des accessibilités aux services plus délicates à l'Est
- Un développement des services à la personne. Ce secteur d'activité présente ces dernières années la plus forte croissance en termes d'emplois nets créés
- Des populations en difficulté (besoins spécifiques : insertion, logement ...)
- Le vieillissement démographique

3.4.7.1 Les facteurs de changement

- Transition énergétique et changement climatique: baisse des mobilités et donc des accessibilités, impact sur les équipements et services ;
- Baisse de la démographie, vieillissement prononcé
- Baisse de la capacité de financement des collectivités
- Les services (certains) sont pris en charge par le privé
- Une offre culturelle de qualité
- De nouvelles solidarités territoriales et/ou sociales autour de l'accessibilité (dont les TIC) et de logiques de mutualisation des services
- Le développement du tourisme
- Des péréquations entre les métropoles et les espaces périphériques

3.4.7.2 Hypothèses

- **Hypothèse tendancielle (poursuite des tendances lourdes)**
 - H1 : **L'offre actuelle se maintient mais devient inadaptée** à terme face à une demande qui évolue et des collectivités locales pouvant présenter des capacités de financement relativement réduites.

- **Hypothèses contrastées**
 - **H2 : Une forte polarisation des services publics sur le territoire ou à l'extérieur**

Dans cette hypothèse, l'essentiel des services se concentre sur les espaces à forte densité démographique. Dans les autres espaces, certains retraits sont remplacés par une offre privée sous réserve de rentabilité. Sur ces espaces des initiatives, portées par des collectivités ou/et le milieu associatif, peuvent voir le jour. Elles tendent à faciliter la mobilité des habitants vers les pôles de services ou encore à mettre en œuvre de nouveaux moyens d'accès notamment par le développement des TIC.
 - **H3 : Une optimisation des offres et un renforcement des accès:**

Dans cette hypothèse les solidarités territoriales et deux lignes forces sont mis en œuvre par les acteurs : l'accessibilité et la mutualisation. Il s'agit pour eux de maintenir un maillage territorial porteur d'une offre « standard » accessible pour le plus grand nombre. Dans cette hypothèse, des retraits « intelligents » ne sont pas à exclure. Ils sont compensés localement par une mutualisation de plusieurs services publics et/ou privés au sein d'un même équipement.

3.4.8 Patrimoine

3.4.8.1 *Les tendances lourdes*

- Des ressources naturelles diversifiées et préservées
- Un patrimoine culturel riche
- Des pressions sur l'eau, les paysages
- Un espace forestier morcelé et très lié à l'agriculture
- Un patrimoine humain riche

3.4.8.2 *Les facteurs de changement*

- Le changement climatique
- Une urbanisation mal contrôlée qui a des conséquences sur le paysage (mais aussi en termes de coûts des équipements ...)
- Un ralentissement de l'attractivité démographique
- Un patrimoine culturel mis en valeur (programmation, pédagogie ...) et une offre qualifiée (Cf. pays d'art et d'histoire)
- Une agriculture en très bonne santé
- De nouvelles productions ou techniques agricoles ;
- La mobilisation de nouvelles ressources en eau, par exemple les retenues collinaires ;
- Un regain d'intérêt social et économique pour la ressource naturelle, culturelle (accueil, agriculture, tourisme, énergie, forêt, changement climatique...)

3.4.8.3 Hypothèses

- **Hypothèse tendancielle (poursuite des tendances lourdes)**
 - H1 : **le risque d'un potentiel contrarié par des conflits d'usages**

- **Hypothèses contrastées**
 - H2 : Le retour à l'état nature (friches, fermeture des paysages, ...), néanmoins des valorisations restent possibles (espaces payants ...)
 - H3 : Une dégradation des ressources et des milieux (pollutions, banalisation, ...) et de la biodiversité ... dues aux activités.
 - H4 : La ressource naturelle et culturelle est au centre du projet économique. Cette hypothèse renvoie à une mobilisation raisonnée des ressources autour de modes partagés mais surtout à des objectifs de valorisation économique impliquant des modes de rémunération des services produits par les actifs environnementaux et culturels.

3.5 Les scénarii

Quatre scénarii ont été co-construits lors des ateliers prospectifs.

- Le scénario tendanciel : Une mosaïque sous influences
- Le scénario contrasté 1 (« inacceptable ») : Le repli territorial autour de micro - projets
- Le scénario contrasté 2 (« potentiellement souhaitable ») : La ressource patrimoniale au centre du projet
- Le scénario contrasté 3 (« potentiellement souhaitable ») : Des spécialisations autour d'un développement résidentiel

3.5.1 Le scénario tendanciel : une mosaïque sous influences - une banlieue en construction ?

Dans ce scénario, les facteurs de changement ne sont pas anticipés par les acteurs. Les tendances lourdes observées se poursuivent dans un contexte évoluant peu en matière de gestion, de gouvernance de l'espace et de planification.

Les hypothèses tendanciennes constitutives de ce scénario sont les suivantes :

- Infrastructures de Transports : entre enclavement et accessibilité
- Gestion de l'espace : le risque de la banalisation des espaces et des conflits d'usages
- Economie : Le maintien de la diversité
- Conditions de vie : Un territoire rurbain disparate dans ses modes de vie (urbains, périurbains, ruraux)
- Services : L'offre actuelle se maintient mais devient à terme inadaptée
- Patrimoine : Le risque d'un potentiel contrarié par des conflits d'usages

Principales actions menées par les acteurs

Dans ce scénario, les outils de pilotage stratégiques ou d'aménagement susceptibles de répondre aux grands enjeux tels que la transition énergétique, le vieillissement démographique ... des dix prochaines années sont quasi-absents. Les acteurs et décideurs s'inscrivent dans des logiques de réponses au coup par coup ou du pilotage à vue.

La gestion des conflits d'usages tend à prendre une place de plus en plus importante dans le quotidien de la chose publique au dépend de la dynamisation du développement et de la valorisation des espaces ou encore du patrimoine.

La planification urbaine relève de la seule échelle locale et des PLU.

Ces derniers, sans cadre stratégique global, traduisent le plus souvent :

- une difficulté de choix entre développement de la construction neuve et maintien de l'agriculture ;
- une préservation des bourgs emblématiques.

Ainsi, malgré la volonté locale, le patrimoine naturel et la question environnementale essentiellement imposée par la loi, deviennent peu à peu une contrainte pour les décideurs et une source de conflits sur certains espaces.

Les dispositifs mis en place collectivement, pourtant innovants, restent au stade d'expérimentation. Ils se limitent à la sensibilisation ou se diffusent de manière très différenciée sur le territoire.

Enfin, les actions sur la mobilité sont peu importantes. Les évolutions sont avant tout dues à des initiatives citoyennes ou associatives peu encadrées (aires de covoiturage sauvages par exemple).

Illustration des dynamiques territoriales

La croissance démographique se poursuit mais demeure différenciée.

En parallèle, la recomposition sociale reste faible. Dans le territoire, même si la part de cadre augmente, les ouvriers, employés et les professions intermédiaires continuent à déterminer la base sociale du territoire.

L'étalement urbain se poursuit, avec des risques de conflits d'usages. La dynamique de construction de logements neufs s'impose par rapport à la réhabilitation des logements en centre bourg.

Le vieillissement de la population s'affirme pouvant affecter en marge quelques unités économiques pourvoyeuses de main d'œuvre locale. L'offre de services est maintenue sur la majorité du territoire mais devient peu à peu inadaptée à la demande et enfin couteuse pour la collectivité.

Bien que le nombre d'agriculteurs diminue, l'espace agricole tend à se maintenir excepté aux franges urbaines et s'adapte aux évolutions de la PAC. Quelques projets agricoles collectifs autour du maraîchage par exemple, émergent sous couvert d'animation locale.

Les pertes d'effectifs productifs notamment dans le domaine agricole se poursuivent et sont plus ou moins compensées par le développement des services à la personne.

A défaut d'une politique de transports volontariste ou de mesure de compensation de la hausse de la facture énergétique, les conséquences financières sont importantes tant pour les ménages que pour les entreprises. Des disparités sociales apparaissent selon le lieu de résidence et le lieu de travail. Des départs de populations ne sont pas à exclure à terme.

Les efforts mis en place par les acteurs (dispositifs territoriaux existants) en matière de développement et de valorisation du cadre de vie ou du patrimoine présentent des limites face à des dynamiques exogènes fortes (pressions résidentielles, demandes sociales, ...) et à l'absence de politiques et d'outils adaptés ... certains espaces se banalisent peu à peu.

Enfin, la pression sur la ressource en eau augmente impactant le développement de certaines activités comme le tourisme nature, l'agriculture ... et génère des conflits d'usages.

Au final, la dynamique de banalisation prend le pas sur les démarches de différenciations engagées par les acteurs du territoire : la diversité économique s'érode pour laisser la place à un modèle économique résidentiel classique dont profitent de manière différenciée les territoires de Midi-Quercy et les acteurs économiques du territoire ou extérieur. Ce processus est bien celui de la construction d'un territoire satellite de pôles urbains régionaux remettant en question à terme la fonction d'espace intermédiaire de services construit ces dernières années en Midi-Quercy.

Dans ce processus, « passif », le positionnement de Midi-Quercy dans l'aire métropolitaine est construit et imposé par l'extérieur.

3.5.2 Le scénario contrasté de l'inacceptable : le replis territorial

Facteurs de changement et cheminement :

- Une transition énergétique non anticipée ;
- Des mobilités en baisse ;
- Une baisse de l'attractivité et un vieillissement de la population accru ;
- Une urbanisation mal contrôlée et un cadre de vie qui se détériore sur certaines parties du territoire ;
- D'éventuels décrochages économiques d'origine structurelle ou conjoncturelle

Ce scénario est avant tout marqué par le repli de la gouvernance locale, de l'animation territoriale et de l'action publique face à ces facteurs de changement.

Principales actions menées par les acteurs :

Dans ce scénario, la « gouvernance » s'établit sur de petits périmètres et est portée par des groupes sociaux. Les acteurs peuvent être porteurs de petites innovations en fonction des besoins ou des initiatives. Ces innovations s'inscrivent dans le champ des économies sociales et solidaires, de l'autonomie énergétique ou encore d'une économie vivrière : microprojets agricoles ou touristiques. Ces innovations présentent un faible rayonnement territorial.

Illustration des dynamiques territoriales

Les mobilités se réduisent considérablement, des poches de pauvreté se développent sur le territoire marqué par la précarité énergétique et financière. L'offre de services devient inadaptée et coûteuse sur l'espace rural, générant également une saturation des pôles intermédiaires ou des pôles extérieurs au territoire.

L'offre de soins de proximité décroche sur certaine partie du territoire.

Des migrations vers d'autres territoires voient le jour et laissent la place à des friches : logement vacants, espaces délaissés, ...

Pour palier à un déficit d'action publique, des solidarités de groupes se mettent en place sur des micro-territoires autour de processus «communautaires» plus ou moins innovants pour répondre à la précarité. Certains espaces sous la pression de groupes d'acteurs sont sanctuarisés (accès payants, ...). Un modèle décroissant se met en œuvre sur certaines parties du territoire.

Au final, les unités territoriales sont dissoutes et la mosaïque actuelle se recompose sur des micro-territoires. On observe sur le territoire des espaces urbains ou ruraux en« friche », d'autres banalisés, des espaces patrimoniaux sanctuarisés, ...

3.5.3 Le scénario potentiellement souhaitable n 1 : la ressource patrimoniale au centre du projet

Les facteurs de changement et le cheminement :

- Un intérêt social et surtout économique pour les ressources culturelles et naturelles ;
- Une anticipation des transitions énergétiques et climatiques ;
- Une optimisation des offres et des leviers territoriaux via un redéploiement économique ;
- Une urbanisation et un aménagement durable ;
- De nouvelles solidarités territoriales autour de l'accessibilité et de la mutualisation de services.

Principales actions menées par les acteurs :

L'environnement, la culture et le patrimoine sont au cœur de la gestion de l'espace. Ils constituent le moteur du développement économique et les facteurs de différenciation d'un territoire ouvert et animé. **Le projet s'appuie sur des politiques territoriales fortes et privilégiées :**

- **Le maillage et la recherche des équilibres** (urbanisation / préservation des ressources naturelles / Trame Verte et Bleu / activités économiques / maintien de l'espace agricole, ...) **et l'intégration de nouveaux usages** agricoles, forestiers,
- **La recherche de nouveaux leviers d'attractivité, la performance économique en s'appuyant notamment sur des unités territoriales.**
- **Une mobilisation raisonnée des ressources autour :**
 - de modes de partage entre acteurs et territoires
 - d'une valorisation économique et d'une rémunération (publique et privée) des services produits par les actifs environnementaux et culturels (énergie, « monétarisation » : ex AOC, paiement à l'accès, coordination des MAE ...)
- **Une offre de transports diversifiées** (TIC, TC, Ferré, covoiturage, ...) articulée en interne et liée aux pôles régionaux pour des usages diversifiés (économiques et résidentiels)

Illustration des dynamiques territoriales

Le développement durable et la qualité territoriale trouvent un écho dans les différentes unités paysagères du Pays : Coteaux, Vallées et Terrasses, Causses. Ces derniers optimisent leurs potentiels et leurs spécificités pour devenir en leur sein des espaces, plus ou moins polarisés disposant d'une offre de services de proximité. Ces unités constituent des points d'appui et de diffusion du développement.

La qualité territoriale impacte les conditions de vie des habitants et prend en compte les caractéristiques des différentes unités paysagères du Pays : en matière d'urbanisme, de logement, de mobilités, de services et d'emplois.

Elle fait l'objet d'une formalisation à deux niveaux :

- des principes communs aux différentes unités territoriales ;
- des principes spécifiques à chaque unité territoriale.

Midi-Quercy renforce sa situation d'espace « de qualité », à proximité de la métropole toulousaine et de l'agglomération montalbanaise autour d'une offre de vie alternative. Cette offre lui permet de se positionner activement dans l'Inter-Scot « métropolitain » comme une porte d'entrée et éventuellement comme un laboratoire en matière d'économies de l'environnement et culturelle. Cette offre et se positionnement mettent en avant :

- Qualité, cadre de vie, éventuellement la santé et le bien-être ;
- Accueil et performance d'une économie du tourisme nature et culture ;
- Economies culturelle et environnementale ;

Le Pays diversifie ses revenus et sa base économique grâce :

- au développement maîtrisé des énergies renouvelables (solaire, biogaz, ...) ;
- à des productions agricoles « de qualité » et diversifiées profitant du projet territorial (transport, énergie renouvelables, mode de vie ...) et d'une demande urbaine de proximité en forte croissance ;
- à la recherche de rémunérations nouvelles notamment pour la filière sylvicole ou une optimisation économique des produits du terroir, énergie ... ;
- à des offres culturelles et touristiques compétitives dans un marché « sud-ouest » ;

Dans ce cadre, le territoire coopère avec des territoires ou des villes à proximité sur des enjeux communs : services, tourisme, culture, agriculture, énergies, valorisation des services environnementaux (fond carbone, fond biodiversité ...) mais également en matière de formation. Ces coopérations peuvent se faire à géométries variables entre Midi-Quercy et d'autres espaces organisés ou même entre des intercommunalités du territoire et des intercommunalités extérieures au Pays.

Des rémunérations et des péréquations nouvelles (fonds carbone, valeurs ajoutées sur les produits touristiques ou agricoles ou culturels, subventions « vertes », taxes directes, ...) participent au financement du cadre de vie sur l'ensemble du territoire et à la transition énergétique.

Cette évolution des valeurs économiques des espaces amène un rééquilibrage de la richesse tout en maintenant les spécificités territoriales (coteaux, vallées et terrasses, causses).

Illustration du modèle d'aménagement et de développement

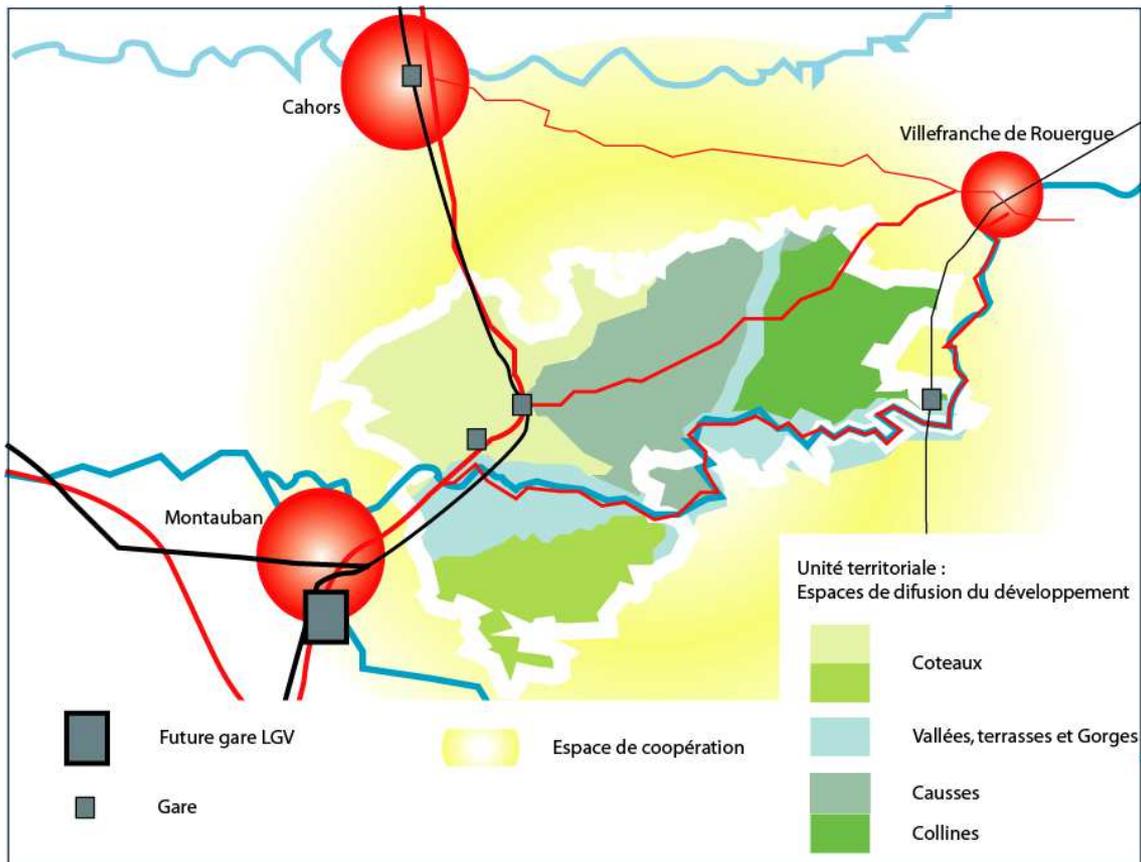


Figure 3-3 : illustration du modèle d'aménagement et de développement du scénario potentiellement souhaitable n°1

3.5.4 Le scénario potentiellement souhaitable n 2 : la spécialisation autour d'un développement résidentiel

Les facteurs de changement et le cheminement :

- L'attraction résidentielle se poursuit mais reste contrastée. Des besoins croissants et diversifiés en eau, services s'expriment sur le territoire ;
- Une anticipation par les acteurs des transitions énergétiques et climatiques ;
- Une urbanisation et un aménagement durable ;
- Une montée en puissance du tourisme de loisirs (professionnalisation) ;
- Une baisse des emplois de production ;
- Une croissance des besoins alimentaires.

Principales actions menées par les acteurs :

Le territoire est quadrillé en fonction de différents types d'usages. Cette organisation vise à renforcer la lisibilité de l'offre territoriale dans l'espace métropolitain, à favoriser l'action des acteurs privés et également à maîtriser la pression résidentielle. L'accès aux pôles d'emploi constitue le principal objectif du projet.

Ce dernier met en avant :

- **La spécialisation des espaces, la polarisation et la concentration des flux démographiques ;**
- **Une offre de transports diversifiée** (TIC, TC, Ferré, covoiturage, ...), articulée en interne et liée aux pôles régionaux pour des usages diversifiés (économiques et résidentiels) ;
- **La rationalisation des services, des usages et des ressources.**

Illustration des dynamiques territoriales

Ce scénario vise avant tout à maîtriser les tendances lourdes par la rationalisation.

Il présente forcément un caractère prescriptif.

C'est avant tout un projet d'accueil. Le développement s'appuie sur des logiques essentiellement sectorielles en matière de tourisme, agriculture, énergie... .

Quelques pôles concentrent la majorité de la population et de l'offre de services. Cette caractéristique territoriale n'empêche pas la mise en place d'un urbanisme durable et d'un principe de mixité sur des pôles d'accueil articulés à l'offre de transports. Cette dernière est diversifiée mais se concentre autour de ces pôles d'accueil et d'accès aux pôles d'emplois de l'espace métropolitain.

Sur le reste du territoire, l'habitat diffus est soumis à des réglementations paysagères et énergétiques particulièrement strictes mais n'empêchant pas l'accueil de population. Il s'agit de compenser un usage plus important de la voiture et de veiller à l'intégration paysagère de l'habitat individuel.

Sur le territoire, le développement de l'économie résidentielle reste de faible valeur ajoutée et ne compense pas les pertes d'emplois productifs. Les atouts

touristiques/patrimoniaux, l'agriculture, l'énergie photovoltaïque et le biogaz s'imposent comme les principaux atouts économiques du territoire dont la valorisation repose sur une initiative privée cadrée par des outils publics prescriptifs (schémas, cahiers des charges ...).

La rationalisation des espaces et des ressources est un principe fort. On peut observer :

- Une concentration agricole sur la partie ouest du territoire. Des orientations énergétiques pouvant émerger sur certaines parties du territoire.
- Un espace forestier essentiellement producteur de bois énergie sur le court et moyen terme,
- Des espaces agropastoraux gardant un caractère plurifonctionnel et touristique;
- Les gorges de l'Aveyron et quelques pôles culturels se destinant au tourisme.

La rationalisation des usages de l'eau (agriculture, tourisme et des collectivités) n'empêche pas néanmoins la recherche de solutions alternatives: retenues collinaires, culture moins consommatrice ou nouvelles techniques agricoles...

Illustration du modèle d'aménagement et de développement

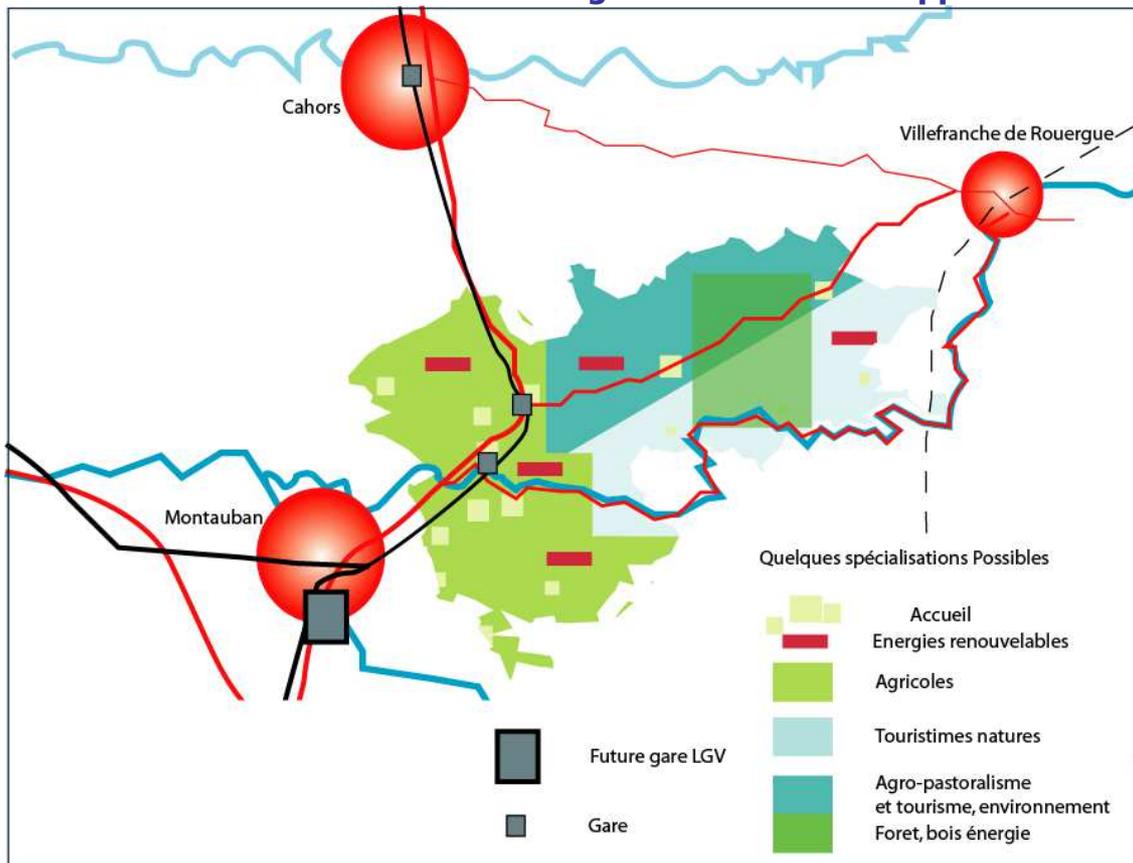


Figure 3-4 : illustration du modèle d'aménagement et de développement du scénario potentiellement souhaitable n°2

N. B : Ce schéma est illustratif du scénario et ne présente aucune portée stratégique ainsi les points d'accueil, les sites énergies renouvelables ne présentent pas de réalité géographique.

3.5.5 Comparaison des deux scénarii potentiellement souhaitables et proposition des lignes forces pour un SCOT en Midi-Quercy

<p>La ressource patrimoniale au centre du projet : un choix de développement ... la complexité des territoires</p>	<p>Les spécialisations autour d'un développement résidentiel : un choix d'accompagnement ... <u>la simplification</u></p>
<p>Le SCOT est un outil au service, en plus de l'accueil, du redéploiement économique et de projets structurants.</p> <p>Une articulation entre des capacités d'ingénierie confortées en termes de développement et un SCOT <u>pouvant tendre</u> vers la prescription.</p> <p>Une territorialisation (coteaux, terrasses et vallée, causses) forte du développement économique basée notamment sur des entrées environnementales et culturelles mais pas que (industrie ?) ... et qui suppose également des politiques territoriales fortes.</p> <p>Enfin, une prise en compte de la préservation de la ressource eau, du patrimoine bâti et des paysages.</p>	<p>Le SCOT est au service de l'accueil de populations résidentielles et touristiques.</p> <p>Un SCOT prescripteur et une mise en œuvre « stricte » à travers un service dédié.</p> <p>La valorisation relève d'une spécialisation des usages plus que des territoires autour :</p> <ul style="list-style-type: none">○ d'espaces urbains,○ d'un espace agricole,○ d'un espace forestier,○ d'un espace nature et tourisme <p>... au détriment des identités.</p>

Il est important de souligner que ces deux scénarii ne sont pas exclusifs l'un de l'autre. Ainsi, si le cœur du projet place la ressource patrimoniale au centre de la démarche ; l'aménagement et le développement s'organise autour du Pays et des unités territoriales (proches des intercommunalités actuelles et des bassins de services). On peut également envisager des choix de spécialisation de certains espaces ou linéaires emblématiques.

Ainsi, des lignes forces transverses au futur PADD pourraient être proposées :

- **Axe 1 : Réduire les émissions de GES et la consommation en hydrocarbures des habitants et des entreprises autour de trois objectifs**
 - D'une diversification des mobilités favorisant l'accessibilité aux services, à l'emploi et aux grands pôles régionaux pour des usages économiques et résidentiels
 - Une politique du développement urbain réduisant les consommations énergétiques et les mobilités « polluantes et couteuses » : accessibilité transports et services
 - Une production d'énergies renouvelables intégrée d'un point de vue paysager sur des espaces stratégiques: photovoltaïque, biogaz, bois énergie, ...
- **Axe 2 : Poursuivre l'accueil tout en valorisant les identités et en préservant les richesses :**
 - Une préservation des équilibres entre espaces agricoles – urbains – naturels et forestiers – économiques
 - Une préservation de la consommation multi-usages de la ressource en eau
 - Une déclinaison de l'accueil d'habitants notamment en nombre sur des unités territoriales porteuses d'une offre de services de proximité, d'une offre paysagère, architecturale et culturelle spécifique
- **Axe 3 : Rendre le territoire et les territoires attractifs pour tous**
 - Une mixité de l'habitat réfléchi à l'échelle des territoires et articulée avec une offre de services adaptée aux besoins
 - Une couverture des NTIC et un maillage territorial s'appuyant sur différents niveaux de pôles identifiés
- **Axe 4 : Renforcer les identités notamment des éléments emblématiques à différentes échelles**
 - Le rayonnement culturel ou agricole ou environnemental ou touristique ou industriel d'un ou de quelques espaces, linéaires ou pôles emblématiques
 - Renforcer les identités et caractéristiques paysagères et optimiser des facteurs d'attractivité propres à ces unités : qualité paysagère, offre culturelle et architecturale, et aménités, histoire des lieux ...

- **Axe 5 : Renforcer les fonctions économiques du territoire :**

- Créer et pérenniser des emplois sur le territoire; favoriser le rééquilibrage entre accueil de nouveaux habitants et création d'emplois
- Développer et distribuer les productions agricoles à plusieurs échelles notamment dans le cadre d'un espace métropolitain de plus d'un million d'habitants
- Structurer des pôles de développement et d'activités : économies vertes (énergie, ...), tourisme, agro-alimentaire, industrie, commerces, services à la personne, culture, ...
- Identifier de nouvelles fonctions économiques et usages de l'espace : maraîchages, forêt, énergies renouvelables, ...